This is a reproduction of a library book that was digitized by Google as part of an ongoing effort to preserve the information in books and make it universally accessible.

Google books

https://books.google.com

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

sity Library
3434969

5914
.109
1819-23

Library of

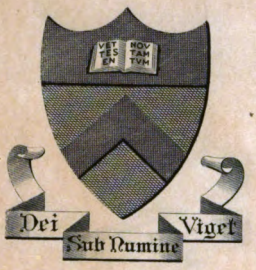

Princeton University.

Digitized by Google

PRÉCIS
DES TRAVAUX
DE
LA SOCIÉTÉ ROYALE
DES
SCIENCES, LETTRES ET ARTS
DE NANCY.

1819 a 1823

NANCY. — HISSETTE IMPRIMEUR DE LA SOCIÉTÉ.

1825.

Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

SOCIÉTÉ ROYALE

DES

SCIENCES, LETTRES ET ARTS

DE NANCY.

Digitized by Google

Digitized by Google

PRÉCIS
DES TRAVAUX
DE
LA SOCIÉTÉ ROYALE
DES
SCIENCES, LETTRES ET ARTS
DE NANCY,

de 1819 à 1823.

2e Série 12e fascicule

A NANCY,
CHEZ C.-J. HISSETTE, IMPRIMEUR DE LA SOCIÉTÉ.
1825.

Digitized by Google

0914
-109
1819-23

Digitized by Google

PRÉCIS
DES TRAVAUX
DE
LA SOCIÉTÉ ROYALE
DES
SCIENCES, LETTRES ET ARTS
DE NANCY,

de 1819 à 1823.

Les inconvéniens des publications périodiques, avoués de tous les gens de goût, ont toujours éloigné l'Académie d'une coutume que ses prédécesseurs n'ont pas approuvée; et comme elle s'est depuis long-temps décidée à ne donner le Précis de ses travaux que quand les matériaux qui doivent le former lui semblent assez nombreux et assez importans pour mériter l'attention du Public, si

471966

Digitized by Google

en dernier lieu elle a jugé nécessaire de réunir un plus grand nombre d'années qu'elle ne le fait ordinairement, elle aime encore à se flatter que sa discrétion obtiendra l'approbation de ses Associés et de ses Correspondans.

Depuis long-temps l'Académie avait manifesté le désir de consacrer à la mémoire de son auguste fondateur un monument réclamé par sa munificence envers ce Corps littéraire et par ses innombrables bienfaits envers notre Province : elle peut sans doute se glorifier d'avoir, la première, manifesté sa gratitude; mais elle ne doit pas dissimuler que le monument dont elle avait conçu le plan, et qui devait s'exécuter au moyen d'une souscription ouverte dans son sein, juste témoignage de sa reconnaissance, ne pouvait être un hommage digne de nos Départemens, digne de l'ancienne Lorraine. Elle se félicite d'annoncer aujourd'hui une entreprise plus importante, dont le projet conçu par M. le Vte. Alban de VILLENEUVE-BARGEMONT, ancien Préfet de ce Département, a été adopté par le Roi, et qui, accueilli avec enthousiasme par nos compatriotes, doit nous permettre bientôt d'adresser nos hommages respectueux à l'image du philosophe bienfaisant. « Quel prince, en » effet, quel héros, quel sage mérita mieux que » STANISLAS les témoignages de la vénération publi- » que? Soit que nous le considérions comme bien- » faiteur de la Lorraine, restaurateur de notre

Digitized by Google

» Ville, et fondateur des institutions les plus dignes
» de la religion et de l'humanité; soit que nous le
» regardions comme l'ami des lettres, le protec-
» teur des arts, enfin l'aïeul des Princes que la
» Providence nous a rendus pour perpétuer ses
» bienfaits, il n'est aucun de ces titres qui ne lui
» méritât, nous ne disons pas des statues, mais
» des autels, s'ils ne devaient être uniquement
» réservés à la divinité. »

Les intentions de l'Académie, relativement au prix proposé en 1818 pour la Topographie médicale du département de la Meurthe, n'ayant pas été remplies, et le défaut de succès lui paraissant devoir être attribué à l'étendue de la question, elle se décida depuis à la restreindre dans un nouveau programme, à ne demander que la topographie d'un seul arrondissement laissé au choix des concurrens, et à couronner chaque année le meilleur mémoire sur l'un des cinq arrondissemens communaux. Cette modification lui a procuré un travail estimable sur l'arrondissement de Toul par M. le Dr. Leclerc qui a obtenu le prix. L'analyse de cet ouvrage publié par son auteur (1), devant occuper une place dans ce Précis de nos travaux, nous nous dispenserons d'en parler ici; mais nous rappellerons à ceux de nos compatriotes qui vou-

(1) Se vend à Toul, chez l'Auteur; et à Nancy, chez Mme. Ve. Bontoux.

Digitized by Google

dront entreprendre, pour l'honneur de l'art et l'avantage du pays, la Topographie des quatre autres arrondissemens, que l'Académie exige 1° une description exacte et précise des maladies endémiques les plus communes dans les lieux que l'auteur aura choisis pour théâtre de ses recherches; 2° l'indication du traitement le plus efficace et constaté par l'expérience; 3° l'exposition des moyens prophylactiques; 4° enfin, des observations sur les circonstances les plus importantes et les plus propres à faire connaître les influences locales, souvent appréciées avec trop peu de soin par les observateurs et les praticiens.

Les ouvrages anciennement publiés sur la *constitution atmosphérique et les maladies qui ont régné en Lorraine*, pourront fournir aux concurrens d'utiles matériaux; toutefois l'Académie les prévient qu'elle n'attend ni une compilation, ni des recherches théoriques sur les maladies en général, mais un résumé d'observations exactes qui la mettent à même de juger quels changemens ont pu ou pourront dans la suite survenir dans les localités, relativement à leur influence sur la santé des hommes et des animaux. Le prix distribué annuellement sera une médaille de la valeur de 150 fr.; les mémoires adressés franc de port à M. le Dr. de Haldat, avant la fin de mars de chaque année, devront contenir le nom de l'auteur dans un billet cacheté.

Digitized by Google

Le Siége de Nancy par Charles-le-Téméraire, duc de Bourgogne, et sa délivrance par René II, duc de Lorraine, proposé pour le concours ouvert en 1821 et prorogé en 1822, a déjà procuré à l'Académie quelques compositions dignes d'éloges; mais elle n'a pu couronner encore les poëmes qui lui ont été présentés sur un sujet qu'elle croit digne des accens de la plus haute poésie et propre à exercer le talent le plus distingué. Elle attache tant d'importance à l'illustration d'un événement si fameux dans les fastes de la monarchie et si glorieux à notre patrie, qu'elle le propose de nouveau à l'émulation des littérateurs français. L'ambition effrénée de Charles, qui se croit assuré de la conquête de la Lorraine et forme déjà, pour la ruine de la France entière, les plus audacieux et les plus coupables projets; cette ambition, dis-je, confondue par la sagesse d'un prince jeune, sans expérience, et qui n'a de ressources contre un tel ennemi, que l'amour et le dévouement héroïque de ses fidèles Lorrains, offre en effet au talent poétique l'exposition des tableaux les plus variés et le développement des sentimens les plus généreux. Pour que les concurrens ne s'effraient pas de l'étendue d'un sujet traité par Pierre de Blaru (1), l'Académie l'a resserré dans le *Siége de Nancy*

(1) Pierre de Blaru, Chanoine de St.-Dié, auteur du poëme latin intitulé *Nanceidos*, publié en 1518 à St.-Nicolas-de-Port.

Digitized by Google

et sa délivrance; mais elle attend, sur ce grand événement, un poëme où les exploits de René et les souvenirs glorieux à nos pères soient retracés avec les couleurs brillantes qui leur conviennent. Elle admettra également les compositions épiques ou lyriques et adjugera le prix dans sa séance du mois de mai: il consistera en une médaille d'or de la valeur de 300 fr.; les compositions seront aussi adressées à M. de Haldat, et devront contenir les noms de leurs auteurs dans un billet soigneusement scellé.

Quoique l'Académie n'ait pas obtenu, relativement aux éloges des Lorrains illustres, les résultats qu'elle espérait, et que Gilbert soit jusqu'aprésent le seul dont l'éloge présenté par M. Dumast en 1818 ait obtenu le prix proposé, elle ne peut cependant renoncer à l'espoir d'exciter l'émulation des jeunes littérateurs sur ces sujets si dignes de notre intérêt. Elle persiste donc à leur indiquer les noms du savant, modeste et vertueux abbé de Senones, du grand médecin Charles Le Pois, du savant critique Palissot et du peintre inimitable et fécond, plus connu sous le nom de Claude le Lorrain que sous le sien propre.

Le Public n'aura pas lieu de s'étonner s'il trouve dans ce Précis de nos travaux moins d'articles sur l'agriculture que dans les précédens. Les vues bienveillantes de l'Administration pour l'amélioration de ce premier des arts dans le Départe-

Digitized by Google

ment, l'ayant déterminée à organiser une Société particulièrement consacrée aux travaux agricoles, l'Académie s'est empressée de la seconder, en abandonnant à la Société d'Agriculture toutes les recherches pratiques, et en se restreignant aux considérations générales sur la physiologie végétale; elle n'a pas voulu toutefois demeurer absolument étrangère au bien que la nouvelle organisation doit opérer; plusieurs de ses membres, qui y sont appelés de droit, établissent entre les deux Compagnies des relations d'amitié et une unité de vues propres à les diriger l'une et l'autre vers le bien public, objet commun de leur institution.

Pendant la durée que comprend cet exposé de ses travaux, l'Académie a éprouvé des pertes nombreuses, dont le souvenir est pour elle une source de regrets présens et de sollicitudes pour l'avenir. Avant de communiquer à ses Associés et à ses Correspondans un extrait des éloges funéraires qu'elle a consacrés à plusieurs d'entr'eux, elle énonce succinctement ici leurs noms qu'elle fera suivre de ceux de leurs successeurs.

L'une de ses pertes les plus douloureuses et les mieux senties est celle de M. de Bouteiller, premier Président de la Cour royale de Nancy, membre de l'ancienne Académie, distingué au Barreau et dans la carrière des Lettres par des

Digitized by Google

talens précoces, honoré pendant toute sa vie de l'estime et de la confiance publiques, et considéré comme l'honneur et le guide de la magistrature.

M. Mandel, Doyen des Pharmaciens de Nancy, Gradué en Médecine, que recommandent ses travaux administratifs, ses vues philantropiques et ses recherches sur l'agriculture, l'économie domestique et la pharmaceutique.

M. l'Abbé Vautrin, Chanoine titulaire de la Cathédrale de Nancy, généralement estimé pour ses connaissances étendues en astronomie et en physique, la douceur de son caractère et son talent pour la chaire; auteur de l'Observateur en Pologne.

Parmi ses Associés correspondans, l'Académie regrette M. Caillau, Dr. en Médecine, Secrétaire de la Société de Médecine de Bordeaux, auteur de plusieurs ouvrages estimés.

M. Gormand, ancien Membre du Collége de Médecine de Nancy, descendant et successeur de plusieurs Médecins habiles.

M. Hallé, l'un des Membres les plus distingués de la Faculté de Paris, également recommandable par sa piété, ses vertus modestes et ses connaissances immenses et variées, Médecin de

Digitized by Google

Monsieur, aujourd'hui Charles X; il est auteur de plusieurs ouvrages sur l'hygiène, la physique et la médecine, auxquels il doit une place parmi les écrivains qui ont illustré le siècle.

M. Millin-de-Grandmaison, l'un des Conservateurs de la bibliothèque du Roi, Naturaliste et savant Antiquaire, connu par ses lumières autant que par l'aménité de ses mœurs.

M. l'Abbé Sicard, successeur de l'Abbé de l'Épée, non moins célèbre par ses œuvres de charité exercées envers les sourds-et-muets, à l'enseignement desquels il consacra sa vie, que par ses travaux sur la Grammaire générale et l'analyse des fonctions intellectuelles.

M. Coze, Doyen de la faculté de Médecine de Strasbourg, savant Professeur et Praticien habile, qui a composé plusieurs écrits sur son art.

M. Girault (Xavier), ancien Magistrat, mort à Auxone, auteur de nombreuses recherches sur les antiquités de son pays.

L'Académie a admis au nombre de ses membres titulaires M. le Vicomte Alban de Villeneuve-Bargemont, Maître des requêtes, ancien Préfet du département de la Meurthe, dont les talens administratifs et les vertus aimables lui ont

Digitized by Google

fait, dans ce Département, autant d'amis qu'il avait d'administrés, et pour lequel l'Académie conserve le plus grand attachement et la plus vive reconnaissance.

M. de Thieriet, Avocat-Général à la Cour royale de Nancy, fils d'un père dont l'absence est regrettée par l'Académie, et distingué lui-même par les talens de l'Orateur du Barreau et les qualités du Magistrat.

M. le Vicomte François de Villeneuve-Bargemont, non moins estimable par la douceur de ses mœurs et l'amabilité de son caractère, que par son goût pour les lettres auxquelles il a consacré sa vie; auteur de poésies agréables et du roman de Lyonnel, destiné à rappeler les antiques souvenirs de la Provence, son pays natal, et les titres des familles illustres qui en firent le bonheur et la gloire.

M. Grillot, Architecte distingué par la pureté de son goût, ses connaissances dans les arts et la bonté de son caractère, dont l'Académie a regretté la perte presque aussitôt après l'avoir réuni aux membres qui la composent.

M. Soyer-Willemet, petit-fils d'un aïeul cher à l'Académie et à tous les savans; habile Naturaliste, Bibliothécaire de la ville de Nancy et Secrétaire de la société d'Agriculture.

Digitized by Google

M. Vimont, Dr. en médecine, distingué par ses connaissances médicales et littéraires, auteur de plusieurs Écrits sur son art, et d'un Éloge d'Ambroise Paré, couronné par l'Académie de Rouen.

M. le Marquis de Pange, Pair de France, Maréchal-de-Camp commandant le département de la Meurthe, ami zélé des beaux-arts, et dont les lumières sont un utile secours que l'Académie se félicite d'avoir acquis.

La liste des Associés correspondans s'est augmentée d'un assez grand nombre de savans, de littérateurs ou d'artistes dont nous donnons ici les noms.

M. Boucharlat, Professeur de Mathématiques à l'école Royale militaire, littérateur aimable et auteur de plusieurs ouvrages sur la science qu'il professe.

M. Humbert, savant Orientaliste à Genève.

M. Desnanot, Inspecteur de l'Académie de Nîmes et auteur de plusieurs ouvrages d'analyse.

M. le Comte d'Agrain des Hubas, ancien Secrétaire-Général de la Préfecture du département de la Meurthe.

Digitized by Google

M. Herpin, de Metz, auteur de plusieurs ouvrages sur l'Économie domestique.

M. Mergaut, Dr. en médecine à Mirecourt (Vosges), auteur de plusieurs mémoires sur l'art de guérir.

M. Ponce, habile Graveur à Paris.

M. l'Abbé Ranzani, savant Naturaliste, Professeur en l'Université de Bologne.

M. Georges, ancien Principal du collége de Neufchâteau, auteur d'ouvrages élémentaires sur les Mathématiques.

M. Fée, Pharmacien à Paris, à qui l'on doit plusieurs ouvrages de Littérature et d'Histoire naturelle.

M. Dufeugray, Sous-Préfet à Toulon, auteur de savantes recherches sur les sépultures des Ducs de Lorraine.

M. Albert de Montemont, Littérateur connu par plusieurs productions estimées.

M. Mitchill, Médecin à New-York, savant Naturaliste, Professeur en l'Université de cette ville.

M. Jollois, Ingénieur en chef du département du Loiret, collaborateur du grand ouvrage sur l'Égypte et auteur de l'histoire de Jeanne d'Arc.

Digitized by Google

M. Villermé, Dr. en médecine à Paris.

M. Deverre, Capitaine au corps de l'État-major, auteur de recherches sur l'Art militaire.

M. de Roguier fils, Avocat à Paris.

M. Gaultier de Claubry, Dr. en médecine à Paris, Rédacteur du journal général de médecine.

M. de Stempkovski, Colonel au service de Russie, Correspondant de l'Institut.

M. de Blaramberg, Conseiller d'État de S. M. l'Empereur de Russie.

M. Lévy jne, Secrétaire de la Société d'émulation de Rouen, Professeur de mathématiques, auteur de recherches archéologiques.

M. Monfalcon, Dr. en médecine à Lyon.

M. Devilly, Libraire à Metz, auteur de recherches sur les Antiquités de cette Ville.

M. Robley Dunglison, Professeur à l'Université de Charlottesville, en Virginie.

M. Thomas, Secrétaire de la Société médicale de la Nouvelle-Orléans, auteur d'un Essai sur la fièvre jaune d'Amérique.

Digitized by Google

SCIENCES ET ARTS.

NAVIGATION INTÉRIEURE.

M. Jaquiné, Ingénieur du Département, a présenté à la Société une *Notice sur le canal de la Sarre à la Seille*, dont il a dressé les plans après de longs travaux et de nombreuses recherches. Cet objet, si important pour le Département, ne pouvant être sans intérêt pour le Public, nous insérons ici le Précis de notre savant Collègue, tel qu'il l'a présenté.

« Les travaux du canal de la Sarre à la Seille, autrement dit canal des Salines royales de l'Est, se divisent en trois parties distinctes :

1° Le canal proprement dit, communiquant de Dieuze à Sarralbe, en franchissant la chaîne qui sépare les deux versans de la Seille et de la Sarre;

2° La navigation à établir dans la Sarre depuis Sarralbe, où le canal vient joindre cette rivière, jusqu'a Sarrebruck, où elle commence à être navigable naturellement;

3° La rigole qui doit alimenter le canal au moyen des eaux de la Sarre, prises au moulin Laforge, au-dessus de Sarrebourg, et conduites au bief de partage du canal, auprès de Cutting.

Digitized by Google

Canal. Au canal proprement dit, huit écluses distribuées sur chacun des deux versans, rachètent les pentes des deux vallons du Verbach et du Rode adossés au point de partage, et le long desquels le tracé du canal se développe sur 36,000^{m} entre Dieuze et Sarralbe.

Une tranchée de 10^{m} 30^{c} de profondeur au point de partage, a réduit à 22^{m} 45^{c} la pente du versant de la Seille jusqu'au port de Dieuze, et à 23^{m} 45^{c} celle du versant de la Sarre jusqu'à l'étiage de cette rivière à Sarralbe, en sorte que les chutes des seize écluses du canal sont, à très-peu-près, les mêmes sur les deux versans.

Ces écluses ont 4^{m} 10^{c} de largeur franche, et 34^{m} 00^{c} de longueur, dont 20^{m} 00^{c} pour le sas, déduction faite des enclaves des portes d'aval. Le canal a 8^{m} 00^{c} de largeur au niveau du busc des écluses, et 16^{m} 00^{c} à la crête des berges; sa profondeur d'eau est de 1^{m} 20^{c}, et sa profondeur totale, de 2^{m} 00^{c}: ces dimensions ont été déterminées en 1807, d'après celles des bâtimens les plus en usage sur la Sarre et d'après leur tirant d'eau: ces bâtimens chargent trois à quatre cents quintaux kilogrammiques, et sur le canal ils pourront être tirés par un seul cheval.

Navigation de la Sarre. La partie du cours de la Sarre à rendre navigable, a 44,000^{m} de développement le long duquel sa pente est de 23 à 25^{c};

Digitized by Google

quatorze écluses de chutes diverses, et dont dix sont placées dans le voisinage d'usines mises en jeu par la rivière, serviront à franchir les retenues de ces usines, et celles que produiront quatre barrages à construire dans leur intervalle, pour absorber la pente restante, et donner à la rivière la profondeur d'eau du canal, de telle sorte que la navigation sur cette partie, dégagée des obstacles et des dangers que l'on rencontre sur la Basse-Sarre, sera aussi facile et aussi sûre que sur le canal artificiel.

Au moyen des canaux de dérivation qui relient les biefs séparés par les barrages des usines et qui vont rencontrer ceux d'aval en des points où la profondeur d'eau est suffisante, on est toutefois parvenu à conserver dans l'intervalle de ces canaux les gués pratiqués dans la rivière au défaut des ponts qui y sont rares.

Rigole alimentaire. Le pays n'ayant point offert, dans la partie supérieure du canal, une quantité d'eau suffisante pour entretenir la navigation d'une manière constante et sûre, on a eu recours à la Sarre. Une partie des eaux du moulin Laforge, au-dessus de Sarrebourg, sera amenée au bief de partage du canal par une rigole dont le tracé présente un développement de 48,800^{m}. Dérivées du Thalweg, au moyen d'une pente légère d'un dix-millième, les eaux de la rigole

Digitized by Google

parcourront les ramifications diverses de la chaîne principale, soit en suivant les contours des vallons, soit en les franchissant par des aqueducs, ou passeront de l'une à l'autre par des tranchées à ciel ouvert, ou même par des souterrains.

La rigole traversant des forêts assez considérables, on a jugé devoir la rendre flottable, attendu que la nécessité de ne lui donner que peu de pente sur une aussi grande longueur devait augmenter les dimensions de son profil. D'après ces considérations, on a donné à la rigole 1^m 00^c de profondeur d'eau, 1^m 70^c de profondeur totale, 1^m 20^c de largeur à la base, et 6^m 30^c à l'ouverture; au moyen desquelles dimensions la rigole est capable de débiter 80,000 mètres cubes d'eau par jour (1), volume bien plus considérable que celui nécessaire aux besoins du canal, qui a été calculé de $24,000^m$, en ayant égard aux pertes produites par les filtrations et les évaporations. Une portière, placée en tête de la prise d'eau, procurera les moyens d'apporter à cette dérivation les tempéramens nécessaires.

Prolongement de la navigation jusqu'à Metz. Quelque intérêt que puisse offrir le canal borné à

(1) Lors des plus basses eaux de 1811, la Sarre, jaugée au moulin Laforge, fournissait encore journellement jusqu'à 88,700 mètres cubes d'eau.

Digitized by Google

Dieuze, il ne doit être considéré que comme le commencement d'une bien plus grande entreprise qui doit avoir pour premier complément nécessaire le prolongement de la navigation entre Dieuze et Metz, par la vallée de la Seille.

Cette dernière partie, qui doit donner à la première et en même temps en recevoir plus d'importance et d'activité, est aussi intéressante sous le rapport de l'art que favorable au pays qu'elle doit traverser : elle a pour objet l'établissement d'un régime qui comporte et concilie à-la-fois la navigation, le desséchement des rives marécageuses de la Seille, toute la facilité possible dans l'évacuation de ses crues, l'assainissement de la vallée, et enfin la conservation de presque toutes les usines qu'elle alimente, au moyen de réglemens invariables qu'on ne pourra plus enfreindre, et adaptés à un état de choses aussi désirable.

La communication de cette ligne de navigation avec Nancy pourrait avoir lieu entre Brin sur la Seille et Bouxières sur la Meurthe, près l'embouchure de cette rivière dans la Moselle, au moyen d'un petit canal à point de partage, de 20,000^{m} de développement, établi en grande partie dans la vallée de la Mesule.

Les deux cinquièmes des ouvrages du canal de la Sarre à la Seille sont exécutés ; les projets du reste sont faits et approuvés. Les projets du prolongement de Dieuze à Metz sont ordonnés par le Gouvernement. »

Digitized by Google

HISTOIRE NATURELLE.

M. Léopold Mathieu a lu, dans la séance publique du 20 mai 1824, un Mémoire sur la *Géognosie du département de la Meurthe.*

L'auteur trace rapidement la situation géologique du théâtre de ses observations; borné du côté des Vosges par les variétés de terrains primitifs et intermédiaires depuis le granite de Cernimont, Gérardmer et Remiremont, les schistes intermédiaires qui s'y appuient, jusqu'au grès grossier de Mirecourt et Baccarat qui termine leur série.

A l'Est, il confine à la Champagne où l'argile et la chaux ont formé les plus légers des dépôts secondaires. On remarque de ce côté les oolithes de Foug et de Savonnières, dont les premières forment une excellente pierre à bâtir, et les secondes une pierre statuaire recherchée; et les astroïtes de Commercy, si utiles à l'architecture; enfin le calcaire schisteux de Bar-sur-Ornain, qui se rattache au calcaire oolithique du Jura, et traverse avec lui la Bourgogne et la Franche-Comté, en longeant le primitif et le volcanique de l'Autunois.

Par le côté de Neufchâteau, il reçoit le schiste

Digitized by Google

calcaire tégulaire du Bassigny, département de la Haute-Marne.

Du côté du département de la Moselle, il remonte, des pierres astroïtes et à pointes d'oursin des environs de Metz, aux houillières de Nassau et aux granites et roches primitives du Luxembourg et des Ardennes.

M. Mathieu signale ensuite les différentes sortes de terrains qui constituent le département de la Meurthe :

Le grès rouge commence à Sarrebourg et descend jnsqn'à Baccarat.

A Châteausalins vient le grès bigarré salifère qui précède le calcaire coquillier compacte ou lias, propre à faire une excellente chaux.

Des deux côtés de la Moselle, depuis Ferrières jusqu'à Bayon et de Neuviller à Roville, on remarque le calcaire schisteux, que M. Mathieu y a découvert, et qui le premier a offert à la France une pierre lithographique excellente et moins décomposable aux acides que celle de Papenheim, parce qu'elle est plus argileuse. Sa situation, sur le bord de la Moselle, lui donne l'avantage de pouvoir être aisément polie avec le grès des Vosges, au moyen d'un moulin qu'on établirait sur cette rivière dont le cours en faciliterait également le transport.

On remarque aussi de ce côté les gypses blancs

Digitized by Google

et colorés, si communs dans toute cette partie de la Lorraine, et qui indiquent la présence du sel gemme aussi bien que les sources salées de Dieuze, Châteausalins, Moyenvic, Rosières, etc., ainsi que la fontaine de Jarville près Nancy, creusée à la sonde et dont l'eau contient du muriate et du sulfate de soude.

Ici M. Mathieu cite plusieurs fontaines minérales, telles que les sources ferrugineuses de St.-Thiébaut à Nancy, d'Eulmont, d'Agincourt, de Lupcourt, etc.; la fontaine incrustante d'Eulmont; celle de Tramont-St.-André, tiède en hiver et fumante dans les temps frais; enfin les sources acidulées de Bagneux et de Danne.

Il passe ensuite en revue les sables fins, quartz arénacés blancs qui alimentent les verreries de St.-Quirin, de Baccarat; les argiles figulines blanches de Nidreville, St.-Clément et Toul; les grises et les terres à foulon de Champigneulles, Villers, St.-Nicolas, la Chartreuse, etc., etc.; les dépôts de lignites de Villers-lès-Nancy et du Sauvageon, et les beaux cristaux de fer sulfuré qui s'y rencontrent; les mines de fer qui s'exploitent à Cirey, à Abrescheviller; enfin les dépôts volcaniques sous-marins de la côte d'Essey, près Remberviller.

De la frontière du département des Vosges à l'alignement de Nancy et Dieuze, se termine, pour ainsi dire, ce qu'on peut appeler le plateau de la

Digitized by Google

plaine; alors commence la contrée des côtes qui s'étend jusqu'au département de la Meuse et sur la Seille à la côte de Delme.

Ici le lias a disparu; le calcaire y est blanc et donne de bonne pierre à bâtir, mais une chaux inférieure à celle du lias. On n'y trouve plus de chaux sulfatée; son emploi est remplacé, en grande partie, par le blanc-en-bourre. On y remarque des schistes impressionnés, de la baryte sulfatée (Toul), et de la strontiane sulfatée (découverte par M. MATHIEU dans une glacière à Bouvron près de Toul, à une époque où l'on n'en connaissait pas encore en France.)

La plupart des hauteurs se soutiennent à 50, 60 et 70 toises au-dessus du niveau de la Meurthe, telles que celles de Ste.-Catherine, de Ste.-Geneviève et d'Amance. La côte St.-Michel, près de Toul, s'élève à 200 toises au-dessus de la mer. Sur quelques-unes de ces collines se trouvent des carrières de marbre plus ou moins susceptibles d'exploitation.

Dans la plaine, l'épaisseur de la couche secondaire connue est de 22 toises 1 pied à la fontaine forcée de Jarville; cette couche a, jusqu'au sel gemme, 125 pieds à Vic, 205 à Rosières, 315 à Mézières, 373 à Haboudange.

Voici le détail des couches observées à la fontaine de Jarville:

Banc d'argile ferruginé calcaire, de 21 toises; il est schisteux et non schisteux et coupé par deux

Digitized by Google

bancs calcaires compactes, l'un à 7 toises de profondeur et de 4 à 5 pouces d'épaisseur; l'autre, à 18 toises de profondeur sur une toise 2 pieds d'épaisseur, ci..... 21 toises » pieds

Couche magnésienne jaune, (1) épaisse de.....	»	2
Grès bigarré salifère, de...	»	5
TOTAL.....	22 toises	1 pied.

M. MATHIEU entre dans beaucoup d'autres détails géognostiques, et termine son Mémoire par des considérations géologiques et météorologiques qui se rattachent à un travail plus étendu dans lequel il cherche à expliquer les différentes formations qu'on remarque dans le département de la Meurthe.

M. le Dr. GAILLARDOT a envoyé un Mémoire sur les *Boules calcaires de Laneuveville.*

Ces Boules se remarquent dans le canton de Boulémont, à une demi-lieue au Sud-Sud-Est de Laneuveville-près-Nancy. On voit à la surface du sol, mais sur-tout dans les ravins que forment les eaux dans les champs, des masses sphéroïdales calcaires, dont la grosseur varie depuis 3 à 5

(1) Est-ce le Muschelkalk ?

Digitized by Google

pouces de diamètre jusqu'à 15 et 18 pouces. Elles se brisent avec assez de facilité. Beaucoup ont, à l'intérieur, des fissures tapissées de très-petits cristaux de chaux carbonatée; ou bien elles n'offrent ordinairement qu'un amas de débris de corps marins pétrifiés (ammonites, térébratules, peignes, belemnites, entroques, etc.) Mais il y a de ces boules qui ne renferment point de pétrifications, et qui présentent dans leur cassure plusieurs couches concentriques plus dures vers le centre, et dont le noyau paraît coloré par l'oxide de fer.

Ces masses sphéroïdales ont beaucoup de rapports avec celles que l'on connaît sous le nom de *Ludus helmontii;* mais dans celles de Boulémont, l'argile, qui s'y trouve en bien moindre proportion, n'y a pas pris autant de retrait, et l'on n'y voit que les fissures dont nous venons de parler. Ces boules, dans tous les pays où elles ont été observées, ne se rencontrent que dans les couches supérieures des bancs de marne auxquels elles appartiennent, et M. Gaillardot croit qu'il en est de même de celles de Boulémont. Il cite les masses sphéroïdales semblables, observées par plusieurs naturalistes en Angleterre, et par Pallas et Patrin en Sibérie. Il parle encore de celles de Martigny, près de Neufchâteau, dont la description donnée par Guettard dans les Mémoires de l'Académie royale des Sciences, 1763, convient

Digitized by Google

parfaitement à celles de Boulémont. Buch'oz fait aussi mention des boules de Martigny dans son *Wallerius Lotharingiæ*.

M. Gaillardot avait d'abord attribué la formation de ces pierres à l'action de l'eau longtemps continuée, ainsi que cela a lieu, par exemple, pour les Basaltes que de Saussure a vu s'arrondir parfaitement dans l'espace de deux ans; mais après avoir visité les champs de Boulémont, il les regarde comme des concrétions d'une terre marneuse formées autour de noyaux plus durs. En effet, on en voit qui, par une partie de leur rondeur, adhèrent encore à la roche dans laquelle elles se trouvent. Les eaux des pluies mettent à découvert celles de la surface du sol, et entraînent la marne moins dure qui les environne et qui se laisse écraser facilement sous les doigts. On rencontre aussi dans les mêmes ravines de petites masses de fer oxidé argileux, fer hydaté, provenant vraisemblablement de la décomposition du fer sulfuré; quelques-unes sont géodiques.

Le nom de Boulémont a probablement été donné à ce canton par rapport à ces pierres qui affectent la forme de boules.

« Nous voyons dans le règne minéral, dit M. Gaillardot, beaucoup d'espèces très-différentes affecter cette forme sphéroïdale, depuis celles qui sont l'effet d'une cristallisation bien prononcée jusqu'à celles qui ne semblent être que de sim-

Digitized by Google

ples concrétions. On en voit dans les granites, les porphyres, parmi les métaux et parmi les produits des volcans..... Dans la formation de ces boules, on ne peut s'empêcher d'admettre une attraction de molécules similaires qui tend à les rapprocher sous cette figure. C'est une ébauche, un commencement de cristallisation. Les petites masses globuleuses des basses montagnes du Jura, dont parlent de Saussure et d'Aubuisson, présentent à leur centre un fragment de coquillage, une pointe d'oursin, autour desquels, dit ce dernier, la cristallisation, ou plutôt le groupement des molécules s'est opéré. Supposons maintenant une épuration plus avancée des molécules de chaux carbonatée, épuration qui aurait peut-être eu lieu dans la suite si ces masses sphéroïdales étaient restées plus longtemps sous les eaux ou dans toutes les conditions nécessaires pour cette opération; n'auraient-elles pas pu parvenir à l'état de spath calcaire radié, comme les boules d'Hyères en Provence dont de Saussure nous a donné une description, comme celles de Laublingen, des Pyrénées et autres lieux? »

« Ce mode de cristallisation est peut-être plus commun qu'on ne pense. Depuis longtemps je soupçonnais que la cristallisation peut s'effectuer dans les corps solides. L'observation de M. Braconnot sur la cristallisation du sucre, dans le sucre-

Digitized by Google

d'orge des confiseurs (1), le prouve déjà, et peut donner une idée de la manière dont il est possible que beaucoup de minéraux se soient cristallisés. Je serais porté à en faire l'application aux Bélemnites. Il est probable que cette production du règne animal, dans l'état vivant, n'offrait point la disposition constante et cristalline de fibres divergentes du centre à la circonférence. »

La Société a aussi reçu de M. GAILLARDOT un Mémoire intitulé : *Recherches sur les Gypses des environs de Lunéville et sur les Coquilles fossiles qui s'y rencontrent.*

« Le Gypse est abondant dans le département de la Meurthe, dit M. GAILLARDOT. Il appartient aux terrains secondaires, au gypse de seconde formation de M. Brongniart. Celui des environs de Lunéville, que j'ai plus particulièrement observé, est à cinq lieues du terrain de grès rouge, à sept lieues des terrains primitifs. Il constitue ordinairement des collines basses adossées ou reposant sur le calcaire compacte qui forme des coteaux élevés. Il est disposé en masses, en amas, au milieu de bancs d'argile de diverses couleurs. Dans les premières couches d'argile, il se présente

(1) Voyez le Journal de Chimie et de Physique, Avril 1821, et ci-après, article CHIMIE.

Digitized by Google

en petites masses, s'agglomérant à mesure que l'on s'enfonce; on trouve ensuite des masses plus ou moins fortes d'un gypse plus dur, plus compacte, qui est celui que l'on exploite. C'est assez là généralement la disposition du gypse secondaire et du sel gemme avec lequel il a les plus grands rapports de gisement. Dans certaines localités cependant on trouve des masses de gypse qui ne sont point recouvertes de ces rognons, de ces agglomérations de plus petites masses; peut-être existaient-elles autrefois; ce sont ordinairement celles que l'on trouve à la surface du sol et qui auront été mises à découvert par les eaux pluviales. »

La plupart de nos Gypses renferment de petits cristaux de quartz semblables à ceux que l'on trouve près de Gotha en Saxe et à Lunebourg dans le pays de Hanovre. M. Gaillardot croit qu'il en existe dans beaucoup d'autres endroits. Ils ne sont point enfumés comme ceux de Lunebourg, mais ils ressemblent à ceux de Saxe. Il en a vu aussi qui avaient la couleur des Hyacinthes de Compostelle (quartz rubigineux).

Ce qui a le plus particulièrement fixé son attention dans les Gypses de ce pays, c'est la forme qu'affectent les rognons, les petites masses isolées dans les bancs d'argile qui recouvrent ces sortes de terrains. Ces formes, différentes presque dans chaque carrière où il a été dans le cas de les observer,

Digitized by Google

peuvent être rapportées à celles de certains coquillages qu'on trouve ordinairement à l'état fossile. Ce sont de grandes espèces de Pectinites, de Cardites, d'Ostracites, etc. Ces corps sont presque toujours enveloppés d'une terre siliceuse souvent pulvérulente, et leur surface offre une couche mince de quartz confusément cristallisé, mais où l'on reconnaît encore des pyramides de cristaux de quartz, et, dans l'intérieur, de petits cristaux limpides de quartz prismé. Souvent ces corps isolés semblent avoir pris du retrait depuis leur formation, étant plus petits que les cavités dans lesquelles on les trouve; mais ils ont conservé la forme qu'ils devaient avoir dans le principe. Ils sont quelquefois traversés par du gypse laminaire, tantôt transparent et nacré, tantôt d'un beau rouge-cerise. On en voit aussi qui sont entièrement convertis en une petite quantité de poussière blanche, mélange de silice et de sulfate de chaux, et la cavité qui en a conservé la forme, est tapissée de quartz confusément cristallisé.

« Ces rognons gypseux, dont la forme primitive était celle de quelques corps organiques, ont donc été déformés depuis qu'ils ont passé à l'état de gypse, et il n'en reste plus qu'un noyau qu'il faut examiner avec soin pour reconnaître à quelle espèce, à quel genre il a pu appartenir; mais comme ce noyau a une forme à-peu-près constante, et presque différente dans chaque car-

Digitized by Google

rière, on ne peut admettre que ce soit un effet du hasard; car pourquoi dans l'une cette forme approche-t-elle constamment des tellines, dans une autre de celle des cardites, dans une autre de celle des huîtres? J'ai cru reconnaître aussi des ammonites, des térébratules, et ce sont ces dernières qui offrent le moins de doutes. Cette déformation, en passant de l'état de chaux carbonatée à celui de chaux sulfatée, et les changemens que le gypse éprouve lui-même si facilement, sont probablement cause que l'on n'a pas remarqué de ces fossiles dans beaucoup d'autres terrains gypseux de seconde formation; car ce ne sont plus là ces belles formes de coquilles que l'on voit dans la chaux carbonatée, avec leurs plus petits détails d'organisation, les charnières, les épines, les stries et jusqu'à l'attache des muscles de l'animal. »

« Les pétrifications gypseuses que j'ai observées dans les environs de Lunéville, relativement à leur enveloppe de quartz, ont de l'analogie avec celles que l'on trouve à l'état de chaux carbonatée dans les environs de Besançon, et dont Mr Girod-Chantrans a donné la description dans le journal des Mines, n° 47. Ces pétrifications se rencontrent en très-grand nombre dans un dépôt calcaire; mais elles y sont ordinairement dégradées, et il est rare d'y en trouver d'entières, dignes de prendre place dans une collection. « On remarquera, « ajoute-t-il, que dans ces coquillages proprement

Digitized by Google

« dits les valves seules sont siliceuses, le noyau « qu'elles renferment étant absolument de même « nature que la pierre qui les enveloppe. » Il en est de même de nos pétrifications gypseuses des environs de Lunéville. Les coquilles y sont encore moins reconnaissables que dans la chaux carbonatée, en raison de la plus grande facilité qu'a le sulfate de chaux à se déformer par l'action des eaux qui filtrent à travers les terres. Mais ces coquilles n'ont-elles pas primitivement existé à l'état de chaux carbonatée, et n'est-il point probable que c'est par la combinaison de l'acide sulfurique avec la chaux de ces pétrifications, que ces changemens ont pu survenir, et ces corps perdre ainsi leurs formes premières? De quelle manière cette combinaison a-t-elle pu se faire? D'où est venu l'acide sulfurique qui s'est combiné avec la chaux dans la formation du gypse? C'est ce qu'on ne peut encore expliquer, et il faudra auparavant réunir des faits, desquels on pourra un jour tirer des inductions, des hypothèses plus vraisemblables que celles qui ont été proposées jusqu'à présent. »

On n'avait point encore observé de pétrifications dans les Gypses secondaires, et les auteurs indiquent presque pour caractère constant de ces gypses l'absence de coquilles pétrifiées. Il était donc naturel d'en rechercher la cause.

Mr Gaillardot croit bien avec Mr Beudant,

Digitized by Google

que les animaux marins ne peuvent vivre dans des eaux saturées de sulfate de chaux (1); mais les eaux de la mer contiennent ce sel, qui y a été reconnu par MM. Bouillon-Lagrange et Vogel, et par M. Lichtenberg à Dantzig. Ainsi, l'observation de M. Beudant ne suffit point pour prouver qu'il ne doit point se trouver de coquilles fossiles dans les terrains gypseux. Nous venons de voir qu'il en existe dans ceux des environs de Lunéville, contradictoirement à ce que disent MM. Brongniart, Brard, de Bonnard et d'Aubuisson. Si le gypse secondaire n'est qu'un véritable tuf calcaire qui a été postérieurement converti en sulfate de chaux, selon l'opinion de Patrin, il serait étonnant au contraire de n'y rencontrer aucun corps organique. Mais on vient de voir les raisons qui ont pu les faire méconnaître, et même disparaître totalement de quelques carrières.

Dolomieu croyait que la formation du Gypse est due à la décomposition des pyrites, et beaucoup de naturalistes ont adopté son sentiment. Mais M. Gaillardot n'admet point cette théorie. « D'abord il faut supposer du fer sulfuré en assez grande abondance pour fournir l'acide sulfurique nécessaire à la production d'amas de gypse aussi considérables que ceux que nous

(1) Aperçu géognostique des terrains, par M. Bonnard. Traité de géognosie, par M. d'Aubuisson.

Digitized by Google

connaissons. Ensuite ces pyrites étaient-elles renfermées dans la pierre calcaire, ou dans les bancs d'argile qui la recouvrent? Dans le premier cas, il faut supposer que la décomposition s'est faite en masse, et nous voyons tous les jours des pyrites conservées dans le calcaire, aussi bien que dans l'argile, sans aucune altération; nous voyons encore souvent dans ce calcaire des pyrites passées à l'état de fer hydraté, qui ont perdu leur acide sulfurique, ou plutôt le soufre qui le formait, sans remarquer de sulfate de chaux autour de la pyrite décomposée. De plus, que serait devenu le fer produit de la décomposition d'une aussi grande quantité de pyrites? Dans les environs de Lunéville, où le gypse est si abondant, on ne rencontre aucune mine de fer; le fer même oxidé y est assez rare. »

« Les eaux minérales sulfureuses, et il y en a qui contiennent du soufre en assez grande quantité, sembleraient plus propres à la formation du sulfate de chaux que les pyrites; mais il faudrait supposer qu'il y a eu des sources sulfureuses partout où nous observons du gypse, supposition faite depuis long-temps, mais à laquelle aucun fait connu ne peut donner le moindre degré de certitude. »

Patrin pensait que l'acide sulfurique du sulfate de chaux n'a pas eu d'autre origine que les fluides de l'atmosphère. M.r GAILLARDOT

Digitized by Google

trouve plus vraisemblable l'opinion d'Hasenfratz, qui attribue la formation du Gypse à la décomposition du sulfate de soude contenu dans les eaux des sources salées. La soude très-soluble aura disparu en grande partie de nos terrains gypseux et aura été emportée par les eaux. Mr Gaillardot croit l'avoir encore rencontrée dans les gypses et l'avoir vue, dans les temps de sécheresse, en efflorescence dans les carrières. Ce qui rend ceci probable, c'est qu'il est évident que la mer a recouvert à différentes époques toutes les parties de la terre, et qu'en se retirant elle a formé des méditerranées, des lacs plus ou moins grands, qui, par suite de l'évaporation, ont laissé des dépôts de diverses espèces de sels tenus en dissolution dans leurs eaux.

Mr Gaillardot revient ensuite aux gypses des environs de Lunéville, et donne, des variétés qu'ils offrent, l'énumération suivante :

1. Chaux sulfatée laminaire d'un blanc nacré.
2. Chaux sulfatée laminaire d'un rouge-cerise, (Jolivet).
3. Chaux sulfatée fibreuse, en couches ou filons de diverse épaisseur, disposés en tous sens dans les couches d'argile qui recouvrent tous les gypses des environs de Lunéville.
4. Chaux sulfatée fibreuse, à fibres entrecroisées, (Maixe).
5. Chaux sulfatée saccharoïde, d'un blanc de neige.

Digitized by Google

6. Chaux sulfatée compacte translucide.
blanc opaque.
grise.
jaune.
noire.
rose.
rouge-foncé.
rouge-brun.
violette.

7. Chaux sulfatée compacte porphyroïde. Cristaux de différentes grandeurs, de forme indéterminable, de couleur bistre, dans un gypse compacte gris, jaunâtre, blanchâtre, quelquefois marbré, depuis la grandeur d'une ligne à 2 pouces, mais ordinairement de même grandeur dans le même morceau. Quelquefois ces cristaux sont disposés en étoiles (Bauzemont). Existe-t-il des cristaux de Feldspath dans le gypse, comme Pallas dit en avoir observé en Sibérie, et ne serait-ce point un gypse semblable à celui de Bauzemont qui en aurait imposé à ce naturaliste?

8. Chaux sulfatée marbrée, composée de couches de différentes couleurs et de gypse strié. (La haute-fouqueutte).

9. Chaux sulfatée renfermant des cristaux de quartz d'un blanc opaque (Jolivet).

——————————— des cristaux de quartz limpides, réguliers, dans un gypse blanc saccharoïde. (La Prise, près de la Neuveville-aux-Bois).

——————————— des cristaux de quartz

Digitized by Google

rouge ou quartz hématoïde, d'une à deux lignes de longueur. La carrière où s'est trouvée cette espèce n'a été ouverte qu'un instant; le gypse qu'on en obtenait n'était pas de bonne qualité.

Dans la calcination de quelques-uns de ces Gypses, lorsqu'elle est sur le point d'être achevée, il se dégage une forte odeur de soufre; ce qui a fait soupçonner à M. Gaillardot l'existence de ce minéral; mais malgré ses recherches, il ne l'a point encore rencontré, et il croit que s'il y existe, ce n'est qu'à l'état terreux, mélangé avec l'argile. Il est vrai qu'on retire des fours des morceaux de gypse d'où l'on voit le soufre couler; mais ne pourrait-on pas attribuer ce soufre à la décomposition du sulfate de chaux par le charbon? M. Brongniart indique le soufre dans le gypse des salines de Lorraine. Cependant toutes les espèces de gypses de nos environs ne donnent point cette odeur dans la calcination.

Enfin, un troisième Mémoire de M. Gaillardot contient une *Notice sur les ossemens fossiles des environs de Lunéville.*

Aperçu géognostique. Le calcaire des environs de Lunéville appartient à deux formations distinctes, au calcaire coquillier et au calcaire du Jura. Le premier a été observé tout autour de la chaîne des Vosges par MM. Beaumont et Boué.

Digitized by Google

Il se trouve sur la limite du grès rouge ancien, qui, à partir des Vosges, vis-à-vis de Lunéville, de l'Est à l'Ouest, se termine à Baccarat. On observe d'abord un calcaire à entroques; mais à mesure que l'on avance vers la plaine, les entroques disparaissent, et le calcaire coquillier se montre jusqu'au calcaire jurassique, qui forme les coteaux les plus élevés des environs de Lunéville, au Nord et à l'Ouest, sur la rive droite de la Vezouze. Mr Gaillardot pense que le calcaire à entroques appartient plutôt à la formation du calcaire coquillier, au *Muschelkalck*, qu'au *Zeichstein*. Il a observé dans le calcaire à entroques une chaux carbonatée concrétionnée ligniforme, analogue à celle dont M. Omalius d'Halloy fait mention dans le Journal des Mines, n° 142. Toute cette formation calcaire est en bancs parfaitement horizontaux; ce qui l'a fait dénommer par M. Omalius calcaire horizontal.

« Pendant long-temps, dit M. Gaillardot, je n'ai su à quelle formation rapporter le calcaire qui forme les coteaux élevés de nos environs, et dans lequel on ne trouve aucun vestige de corps organisés. Je lui trouvais quelques rapports avec le calcaire de la Thuringe, avec le *Zeichstein*. Suivant M. Omalius, on peut juger de l'ancienneté d'une formation calcaire par le plus ou moins d'inclinaison de ses couches. Celles-ci sont un peu inclinées. Quelques-unes sont compactes,

Digitized by Google

à cassure conchoïde applatie, et me semblent propres à la lithographie. Au milieu de ces couches, il y en a qui sont celluleuses et dont les cellules sont tapissées de petits cristaux de chaux carbonatée. En général, les couches supérieures sont les moins puissantes, et celles qui sont le plus près de la surface du sol peuvent être considérées comme schiste marneux calcaire. Mr Voltz, ingénieur des mines à Strasbourg, qui a visité la plus grande partie des terrains salifères des départemens de l'Est, comprend cette formation dans celle du calcaire coquillier ; mais ce qui me porte à croire qu'elle appartient plutôt à l'un des membres du calcaire jurassique, c'est sa position au-dessus du *quadersandstein*, et par conséquent au-dessus du calcaire coquillier ; jusqu'à présent je n'ai point observé le calcaire oolithique dans nos environs. Là où la formation jurassique est presque dépourvue de marnes et d'oolithes, dit Mr de Humboldt en parlant des pétrifications de cette formation, des couches très-puissantes sont entièrement dépourvues de pétrifications ; et il a fait cette observation dans les deux hémisphères. Ces bancs calcaires ont une étendue de cinq à six lieues du Sud-Ouest au Nord-Est ; leur inclinaison faible, mais sensible, est ordinairement au Nord. Plusieurs coteaux isolés de cette formation présentent le côté du Sud assez escarpé, tandis que le côté opposé a la pente faible, en rapport avec la

Digitized by Google

disposition des couches, ainsi que cela s'observe fréquemment dans les montagnes mêmes du Jura. »

« De l'autre côté du Sanon, au Nord et à l'Ouest, le terrain ne laisse aucun doute sur sa nature, et paraît être la formation calcaire la mieux connue. C'est le calcaire à gryphites, calcaire bleu, lias, considéré comme l'assise inférieure de la formation jurassique, appartenant au terrain de sédiment inférieur, ou faisant passage au terrain de sédiment moyen; suivant Mr Brongniart, il forme la plus grande partie des hauts plateaux de l'Ouest du département de la Meurthe. »

Le calcaire oolithique recouvre le calcaire à gryphites, et forme les points les plus élevés au Nord et à l'Est du Département (Delme, Pagney, Bouvron).

A mesure qu'on s'avance vers l'Ouest, les terrains calcaires se rapprochent davantage de l'état crayeux. Cette disposition des terrains paraît être la même et s'étendre parallèlement à la chaîne des Vosges de l'Est à l'Ouest.

Gypse. Sur ces deux formations calcaires, coquillière et jurassique, que plusieurs géognostes pensent devoir être réunies en une seule, on trouve de nombreux amas de gypse que l'on pourrait considérer comme terrain salifère. En effet, tout indique la présence du sel marin, à

Digitized by Google

plus ou moins de profondeur, sur plusieurs points du département de la Meurthe, mais surtout dans le centre. Le gypse forme des amas qui ne paraissent pas avoir une grande étendue, mais qui sont très-rapprochés en divers endroits, dans les environs de Lunéville principalement. Il s'y trouve quelquefois disposé en couches horizontales (Bathelémont-lès-Bauzemont), et paraît alors mélangé avec la chaux carbonatée. Rarement ces amas sont recouverts par le calcaire des environs, et ce n'est alors que par une couche faible de marne calcaire, comme à Salival près de Moyenvic.

Calcaire coquillier avec ossemens. Les carrières qui fournissent tout le moëllon employé à Lunéville et dans ses environs, sont situées entre les villages de Rehainvillers et de Mont, à une lieue Sud de la ville, sur la rive gauche de la Meurthe. Elles sont presque au niveau de cette rivière. Elles s'exploitent à ciel ouvert. Leur profondeur est de quinze à dix-huit pieds; les eaux empêchent qu'on ne les exploite plus profondément. La coupe du terrain offre des couches de peu d'épaisseur, parfaitement horizontales, formées, soit de coquilles entières et réunies par familles, soit de coquilles brisées; quelques-unes sont formées d'un calcaire compacte, sans aucune apparence de coquilles. Toutes ces couches sont séparées par une marne argileuse, tenace, de

Digitized by Google

couleur bistre, de dix à quinze lignes d'épaisseur, et remplissant les cavités qui se trouvent entre ces diverses couches. A une demi-lieue au Sud, à Xermaménil, ce même calcaire présente des couches de deux à huit pouces d'épaisseur, d'un gris bleuâtre, formées de coquilles très-brisées, dont les fragmens, posés à plat les uns sur les autres, donnent à la pierre le caractère de calcaire lumachelle, susceptible d'un assez beau poli. Quelques-uns de ces bancs n'offrent cette agglomération de coquilles que dans le centre, les parties supérieures et inférieures offrant un calcaire compacte, à cassure unie, d'un gris blanchâtre, et sans aucune apparence de coquilles.

Les *fossiles* qu'on trouve le plus abondamment dans les carrières de Rehainvillers, et qui peuvent caractériser cette formation, sont des térébratules lisses, de la même grosseur et de la même forme que la térébratule vitrée, et des mytulites. Ces deux espèces constituent à elles seules des bancs qui ne sont formés que par leur agglomération. Les ouvriers leur donnent le nom de *quénards*. Les mytulites se trouvent au-dessous des térébratules. D'autres couches renferment encore des térébratules et des mytulites, mais éparses et parmi des coquilles brisées. Plus bas, on trouve dans quelques couches une espèce d'ammonite très-applatie, qui a depuis quatre pouces jusqu'à qua-

Digitized by Google

torze de diamètre, et que Mr Gaillardot rapporte à l'*ammonite mi-partie* de Denys-Montfort (Buffon de Sonnini, Mollusques, tom. 4, pag. 298). On y trouve encore des gryphites (*gryphite suborbiculaire ?*), et d'autres coquilles éparses et non par familles.

Mr Gaillardot n'y a point observé de bélemnites, d'oursins, ni de madrépores. Mais les fossiles qui lui ont paru les plus remarquables dans cette localité sont des espèces de *becs;* ces corps en ont au moins la forme. Ils se rencontrent le plus ordinairement dans les couches de marne argileuse qui séparent quelques bancs. On en trouve cependant qui font corps avec la pierre même. « On ne peut les confondre, dit Mr Gaillardot, avec ces térébratules qui affectent la forme de becs, et qui ont été prises pour des becs pétrifiés, ainsi que le dit M. Bory-de-St.-Vincent dans son voyage souterrain à la montagne de St.-Pierre de Maëstricht. On ne peut non plus les considérer comme des osselets d'oursins, suivant ce que dit Denys-Montfort (Hist. nat. des mollusques, tom. 2, pag. 49). »

Ces becs sont assez ordinairement isolés les uns des autres. Ils sont constamment accompagnés d'une terre argileuse plus ou moins mélangée d'une matière noire ressemblant à de la suie ou à du noir de fumée. Les becs mêmes sont toujours recouverts d'une couche de cette matière noire,

Digitized by Google

qui, vue à la loupe, paraît comme fendillée, brillante et ressemblant à de l'anthracite. Cette particularité a donné l'idée à Mr Gaillardot que le fossile en question peut avoir appartenu à quelque espèce de Sèche ou de Calmar. On trouve souvent dans les mêmes couches de marne des nids de cette matière noire brillante, que l'on peut considérer comme de l'encre de sèche fossile.

Il y a aussi une autre espèce de becs plus rare, n'offrant plus la même forme, mais qui se trouve encore enveloppée de la même terre noire. Les ouvriers les appellent *becs de canard* pour les distinguer des premiers, et parce qu'une extrémité est applatie et arrondie comme un bec de canard.

Les becs fossiles des environs de Weimar et d'Iéna, dont parlent Wallérius et Linné, étaient peut-être semblables à ceux de Lunéville.

Le calcaire coquillier des environs de Lunéville renferme des *ossemens* d'animaux de différentes classes. Une grande portion d'une branche de mâchoire inférieure, longue de huit pouces, appartenait à une espèce de Crocodile encore inconnue parmi les fossiles, suivant Mr Cuvier. Des dents, trouvées isolément, depuis une ligne de longueur jusqu'à un pouce et demi, paraissent avoir appartenu à des Sauriens d'une plus grande dimension. D'autres dents sont bien décidément celles de quelques Squales. Des vertèbres, des côtes, des os de diverses formes et de grandeurs différentes

Digitized by Google

s'y rencontrent assez souvent. Les carriers les brisent pour la plupart en enlevant la pierre à mesure qu'ils l'exploitent.

Tous les ossemens de cette formation calcaire paraissent avoir perdu tout-à-fait leur gélatine. Ils ne noircissent point au feu et n'y subissent que très-peu d'altération. Tenus rouges à un grand feu pendant un quart-d'heure, les plus compactes ont perdu environ 0,06 de leur poids. Quelques-uns de ces os semblent avoir été recouverts d'une espèce d'émail qui a passé à l'état de turquoise par la calcination. L'acide nitrique les dissout presqu'en totalité. Une goutte de cette dissolution, étendue d'eau distillée, donne un précipité bleu très-abondant avec le prussiate de potasse.

Ces ossemens sont pour la plupart couchés entre les différens lits de pierre; cependant on en trouve qui font corps avec la pierre la plus dure, traversant des couches de calcaire compacte, quelquefois avec des coquilles brisées, d'autres fois sans aucune trace d'autres corps organisés. M. Gaillardot pense que la situation des ossemens dans le calcaire coquillier de Lunéville peut lever le doute dans lequel M. de Humboldt se trouve, lorsqu'il dit, pag. 276 de son Essai géognostique : « On assure que le Muschel-« kalck renferme des ossemens de grands animaux « (quadrupèdes ovipares ? Freisleben, etc.); « mais ces ossemens pourraient bien appartenir, de

Digitized by Google

« même que les dents de poissons, à des brèches « ou à des marnes superposées au muschelkalk. »
La plupart des ossemens de Lunéville se trouvent bien décidément entre les diverses strates du muschelkalk et ne lui sont point superposés; les couches de marne argileuse qui séparent ces strates ont tout au plus un pouce d'épaisseur; la couche supérieure, que les ouvriers nomment *crassin*, composée de débris de pierres calcaires, pourrait seule être considérée comme brèche, et l'on n'y a point encore rencontré d'ossemens, ni aucun débris d'autres corps organisés anciens. Les os longs, les côtes surtout, paraissent être ceux qui se sont le mieux conservés. En général, tous ces ossemens sont d'une grande fragilité. Les ouvriers et Mr Gaillardot lui-même en ont perdu beaucoup en voulant les dégager de la pierre.

Il y a de ces ossemens qui paraissent avoir été des cartilages, à en juger par la blancheur qu'ils ont conservée et par leur compacité. Ils font ordinairement corps avec la pierre dans laquelle on les trouve; leur couleur tire sur le blanc mat; leur surface, moins foncée en couleur que celle des autres os, est plus unie, luisante et comme polie. Mais M. Gaillardot n'a pu y reconnaître aucune forme assez bien conservée pour lui faire présumer à quelle espèce, ni à quelle partie de l'animal ils ont appartenu. Leur dimension et leur épaisseur lui

Digitized by Google

font croire que quelques-uns sont des os de poissons de la famille des Squales, d'après les dents que l'on rencontre souvent dans ces pierres.

Dans les carrières de Rehainvillers, les os sont fauves à l'extérieur, et intérieurement ils présentent une couleur moins foncée qui se rapproche davantage de celle de la pierre. A une demi-lieue de là, à Xermaménil, où ils sont plus rares, ils ont une couleur brune ou noire à l'extérieur, et sont ocreux à l'intérieur. Le calcaire de cette dernière localité, qui appartient toujours à la même formation, et dont les couches, suivant toute apparence, sont continues avec celles de Rehainvillers, est plus compacte et plus dur, et présente des bancs ou strates de calcaire coquillier d'un gris bleuâtre, à cassure spathique, susceptible d'un assez beau poli, et qu'on peut considérer comme lumachelle.

On rencontre de ces ossemens dans bien d'autres localités. M. Gaillardot en a vu à Blâmont, à Dammar-aux-Bois, à Gircourt, et il en existe probablement dans toute cette formation calcaire, parallèlement à la chaîne des Vosges. On trouve aussi à Gircourt l'*encrinites liliiformis*.

M. Mathieu de Dombasle, que les sciences agricoles comptent au nombre de leurs plus habiles et plus laborieux écrivains, au sujet d'une question de physiologie végétale proposée

Digitized by Google

par la Société d'Agriculture et d'Histoire naturelle de Lyon, a cherché à déterminer le *Mode de nutrition des Plantes aux diverses époques de leur croissance.*

La solution de cette question, devant donner la connaissance du degré d'épuisement du sol par les Plantes aux différentes époques de leur accroissement, et devenir ainsi la base principale de tout assolement, est pour l'agriculture de la plus haute importance.

L'auteur a d'abord examiné si les Plantes, comme le pensent le plus grand nombre des agronomes, n'épuisent le sol qu'à l'époque où elles mûrissent leurs semences, et prouve, par des faits nombreux et tirés des différens modes de culture, que toutes les Plantes, selon leur nature plus ou moins épuisante, tirent du sol autant de nourriture pendant leur jeunesse et le temps de leur accroissement, qu'à l'époque de la maturité de leurs semences. On sait en effet, qu'il est des Plantes auxquelles le jardinier ne permet pas de porter des graines, et qui cependant épuisent tellement la terre, que leur culture demande des engrais très-abondans pour réparer le sol: tels sont les oignons, les carottes, la pomme de terre. L'auteur cite la force épuisante des radis, comme une autre preuve non

Digitized by Google

moins évidente, et confirme son opinion par celle d'un agriculteur célèbre, M. Schwerz, qui affirme que si le terrain qui a produit la graine de colza exige six voitures de fumier pour la récolte suivante, celui d'où l'on a enlevé le plant en exige douze.

M. de Dombasle établit ensuite la proposition contraire, et prouve que les Plantes, dans les premiers temps de leur accroissement, puisent dans le sol une portion considérable de leur nourriture; il serait difficile en effet, si l'on n'admettait son opinion, d'expliquer la différence frappante qu'offrent les jeunes Plantes qui croissent dans un sol richement amendé, en les comparant à celles qui se développent dans un terrain semblable qui n'a pas reçu d'engrais. Il est des Plantes qui améliorent le sol, sans doute, mais elles ne le font que par la végétation énergique qu'on leur a procurée au moyen des engrais. Les Plantes, comme le dit l'auteur, puisent dans le sol une portion de leur nourriture, et l'autre dans l'atmosphère; elles améliorent ou épuisent selon qu'elles laissent plus qu'elles n'ont pris, ou enlèvent plus qu'elles n'ont reçu de l'atmosphère. Le premier besoin de la Plante, dans son enfance, est de prendre possession du sol, de s'y affermir, d'y puiser une nourriture suffisante pour y développer ses jeunes tiges, les fortifier de manière à les mettre en état de résister aux intempéries. Peut-on trouver dans

Digitized by Google

cette disposition évidente une preuve favorable à l'opinion de ceux qui prétendent que les jeunes plantes vivent seulement aux dépens de l'atmosphère? ne doit-on pas au contraire considérer cette époque de la vie du végétal comme celle où il emprunte davantage au sol, et par conséquent l'épuise plus rapidement? Des touffes de froment, de 6 à 7 pouces de hauteur, arrachées par M. de Dombasle, ont en effet les deux tiers de leur masse en racine, et un tiers seulement en tige; cette disposition n'annonce pas l'intention de la Nature de les faire vivre aux dépens de l'atmosphère, au contact de laquelle elles ne sont encore exposées qu'en moindre partie.

Notre judicieux agronome, examinant ensuite si les Plantes, à l'époque de la maturation des graines, empruntent beaucoup au sol, prouve victorieusement et contrairement à l'opinion commune, que cette époque de la vie du végétal est celle où il vit le plus aux dépens de sa propre substance et de l'atmosphère. En effet, la maturité dans les végétaux annuels commence par la dessication des racines, c'est-à-dire, la mort des organes par lesquels ils peuvent emprunter au sol; de plus, la température généralement sèche de la saison de la maturation des graines démontre clairement que le but de la nature n'est plus de les faire vivre par les racines, tandis que l'humidité ordinaire au printemps, époque du premier accrois-

Digitized by Google

sement des Plantes, annoncé assez que le sol doit leur fournir la matière principale de leur nutrition. Si l'on demande à l'auteur quelle est la source où les Plantes puisent, lors de la maturation des graines, la matière de leur alimentation, il affirme que le végétal la tire de sa propre substance. Écoutons-le lui-même: « Ce n'est pas pour l'individu seulement que la « nature a accumulé dans tous ses organes, pen- « dant le cours de sa croissance, les substances « qu'il a puisées dans le sol et dans l'atmosphère; « une grande partie est mise là en réserve et « destinée à fournir la matière de la semence; « c'est vers l'accomplissement de ce grand œuvre, « de celui qui a pour but d'assurer la reproduc- « tion de l'espèce, que les forces vitales de ces « plantes se dirigent après l'époque de la fécon- « dation des semences; c'est-à-dire, au moment « où l'individu n'a plus besoin d'elles, parce que « tout est accompli pour lui; elles emploient « alors une partie de la substance de l'individu « lui-même pour alimenter le germe qui doit « perpétuer l'espèce. »

« L'épuisement des individus par l'acte de la « reproduction tient à une loi commune à tous « les êtres organisés. Dans les végétaux, il en « est dont l'organisation est trop lâche et trop « débile pour qu'ils puissent y survivre: ceux-là « par le seul fait sont annuels. Il est tellement

Digitized by Google

« vrai que c'est cet épuisement qui leur coûte la « vie, que l'on peut prolonger leur existence en « les empêchant de porter des semences. J'ai vu « chez moi subsister pendant quatre ans un pied « de colza placé dans une cour, où il était de « temps en temps brouté par les bestiaux, de « sorte qu'il ne put amener ses graines à ma- « turité. » A ces belles vues notre Collègue en ajoute d'autres sur la faculté annuelle ou pérennelle des végétaux, et rappelle, en faveur de son opinion sur le mode de leur nutrition à l'époque de la maturation des semences, la coutume qu'ont les jardiniers et les agriculteurs de faire mûrir certaines graines en arrachant les Plantes, qui alors ne peuvent plus vivre aux dépens du sol, mais bien aux dépens de leurs propres tiges; celles-ci maigrissent et se dessèchent à mesure que le fruit se perfectionne et se nourrit. Après avoir rapporté quelques expériences sur le froment par lesquelles il a confirmé sa théorie, il termine par les conclusions suivantes sur lesquelles reposent d'utiles préceptes pour l'agriculture.

« 1°. Lorsqu'on enlève les plantes avec leurs « racines, elles épuisent toujours le sol, à quelque « âge qu'on en fasse la récolte et quelle que soit l'es- « pèce de plante; l'épuisement est alors d'autant « plus considérable pour une espèce de plante don- « née, que l'enlèvement de toutes les parties de « la plante est plus complet, et que, relativement

Digitized by Google

« à leur nombre et à l'état de leur développe-
« ment, elles occupent plus complètement les
« terrains.

« 2°. Lorsqu'on coupe les Plantes avec la
« faux ou la faucille avant la maturité des se-
» mences, l'épuisement produit dans le sol par
« chaque espèce est d'autant plus considérable
« que leur végétation est plus avancée : les
« Plantes sont dans ce cas améliorantes ou épui-
« santes, selon que les parties qu'on laisse dans
« le sol sont supérieures ou inférieures à la quan-
« tité de principes nourriciers que la plante a
« prise dans la terre, quantité qui, à âge égal,
« peut varier considérablement dans chaque es-
« pèce de plante.

« 3°. Lorsqu'on les enlève de même à l'époque
« de la maturité des semences, elles épuisent tou-
« jours beaucoup plus le sol que lorsqu'on les
« fauche à une époque antérieure. Cependant il
« n'est pas impossible qu'une espèce de plante
« recueillie ainsi à cette époque cause peu d'é-
« puisement à la terre ou même l'améliore : cette
« circonstance ne peut se rencontrer que dans
« les plantes qui tirent de l'atmosphère une très-
« grande partie de leurs alimens. » (1)

MM. Mougeot et Nestler poursuivent avec autant de zèle que de succès la publication des

(1) Ce Mémoire a été publié.

Digitized by Google

Plantes cryptogames des Vosges et de l'Alsace. Leur travail a, pour ainsi dire, popularisé en France l'étude de la cryptogamie, étude difficile et pour laquelle les descriptions sont souvent insuffisantes. Depuis le dernier Précis, M. le Dr. Mougeot a adressé à l'Académie les 7e et 8e centuries de cet ouvrage important. Ne pouvant rapporter tout ce qu'elles contiennent d'intéressant, parce qu'il faudrait tout citer, nous nous bornerons à indiquer les espèces qui ne se trouvent point mentionnées dans la Flore française de M. de Candolle.

Ce sont pour la 7e centurie les plantes suivantes :

Nos 604. Struthiopteris germanica.
616. Orthotrichum obtusifolium.
617. ——— Ludwigii.
618. ——— Hudchinsiæ.
619. ——— Lyellii.
629. Jungermannia sphagni.
632. ——— stipulacea.
634. Parmelia Borreri.
645. Cenomyce sparassa.
653. Xyloma varium.
654. Hysterium melaleucum.
657. Actinothyrium graminis.
664. Sphæria spartii.
665. ——— accumulata.
666. ——— trichina.
667. ——— padina.
668. ——— lirella.
670. Melanconium betulinum.

Digitized by Google

N°s 672. Scleroglossum conicum.
673. Sclerotium pteridis.
674. ——— nitidum.
675. Puccinia graminis.
683. Clavaria obtusa.
684. Geoglossum sphagnorum.
686. Peziza atropæ.
687. ——— cerina.
688. Polythrincium trifolii.
690. Fumago foliorum.
691. Scytonema ocellatum.
694. Conferva ericetorum.
695. ——— muscicola.
696. ——— velutina.

Et dans la 8e :

N°s 704. Phascum patens.
706. Voitia vogesiaca. (1)
707. Pleuridium alternifolium.
708. Gymnostomum sphæricum.
709. ———— minutulum.
711. ———— trichodes.
714. Pterogonium heteropterum.

---

(1) MM. Mougeot et Nestler, s'étant depuis aperçus que cette Plante était mal placée dans le genre *Voitia*, ont engagé M. Schwægrichen, éditeur du *Species muscorum* d'Hedwig, à lui appliquer le nom de *Bruchia*, en mémoire de M. Bruch, pharmacien aux Deux-Ponts, qui a enrichi leur flore cryptogamique d'une foule d'objets, et c'est sous ce dernier nom qu'elle sera décrite dans l'ouvrage cité.

Digitized by Google

N°s 717. Trichostomum aloïdes. (1)
721. Zygodon conoïdeum.
722. Orthotrichum speciosum.
728. Bryum pallescens.
729. ——— pallens.
731. Hypnum chrysophyllum.
733. Jungermannia obtusifolia.
737. Parmelia clementiaca.
742. Lecanora citrina.
746. Lecidea elæochroma.
748. ——— ehrhartiana.
750. Cenomyce bacillaris.
754. ——— rangiformis.
755. Alectoria crinalis.
757. Pyrenula leucocephala.
760. Xyloma spirææ.
761. ——— umbilicatum.
762. Hysterium degenerans.
763. Sphæria capitata.
765. ——— vogesiaca.
767. ——— oxystoma.
768. ——— penicillus.
769. ——— acinosa.

---

(1) Selon M. Greville, d'Édimbourg, qui publie un magnifique ouvrage sur les cryptogames d'Écosse, le *Trichostomum aloïdes* de Koch est la même plante que le *Tortula rigida* d'Hudson; mais il est fort différent du *Tortula rigida* d'Hedwig, placé dans la 7e Centurie sous le n° 603. MM. Greville et Hooker, dans leur monographie du genre *Tortula*, ayant adopté le nom d'Hudson comme le plus ancien, ont appelé le *T. rigida* d'Hedwig *T. brevirostris*, parce qu'il a un opercule plus court.

(Notes communiquées par M. le D^r. Mougeot).

Digitized by Google

Nos 770. Sphæria fuliginosa.
774. ——— foraminosa.
775. Onygena equina.
778. Thelephora pergamenea.
779. ——— sambuci.
780. Geoglossum glutinosum.
781. Leotia clavus.
783. Peziza aurelia.
786. ——— nervisequa.
787. ——— carpinea.
788. ——— umbilicata.
789. ——— aucupariæ.
792. Oscillaria nigrescens.
793. Leda capucina.
794. Zygnema dubium.
796. Gaillardotella natans. (1)
799. Nostoch pusillum.
800. Palmella hyalina.

La plus grande partie des Plantes de ces deux centuries sont nouvelles pour la Flore de Lorraine.

M. Soyer-Willemet a lu le *Prodrome d'une Flore des environs de Nancy*, à laquelle il travaille.

« Il est peu de pays ; dit-il, plus favorable que le nôtre à l'étude de la Botanique ; peu de villes offrent des environs plus riches, plus variés.

(1) Genre dédié à M. le Dr. Gaillardot de Lunéville, par M. Bory-de-St.-Vincent.

Digitized by Google

Nancy, dans un arrondissement de trois lieues de rayon seulement, renferme presque tous les genres de sol et d'exposition : terres fortes, terres sablonneuses ; pays découvert, bois montagneux, souvent fort élevés ; collines sèches et arides, champs gras et fertiles ; terrains aquatiques de diverses sortes, marais salins ; on y rencontre pour les végétaux presque tous les genres d'habitation convenable. » Aussi le nombre des Plantes qu'il a rencontrées dans un espace si peu étendu, s'élève-t-il à plus de 1600 espèces ; c'est-à-dire à plus du quart de la totalité des plantes de France. Nous citerons parmi les plus rares les *Cypripedium calceolus*, *Helleborus hyemalis*, *Lunaria rediviva*, *Nardus stricta*, *Aristolochia clematitis*, *Lilium martagon*, une nouvelle espèce de cuscute qu'il appelle *Cuscuta densiflora*, et une monstruosité bien remarquable de l'*Ophrys anthropophora* dans laquelle le périgone a perdu son tablier et est devenu presque régulier. Ce phénomène est analogue à celui que M. Richard fils a expliqué d'une manière si ingénieuse dans le 1er volume des Mémoires de la Société d'Histoire naturelle de Paris, page 202.

M. Soyer-Willemet a aussi présenté à l'Académie un *Mémoire sur la Conchyliologie, suivi d'une description des Coquilles du cabinet d'Histoire naturelle de Nancy*.

Digitized by Google

Il commence par tracer une histoire rapide de la Conchyliologie ; il dit ce qu'elle était lorsque livrée aux seuls amateurs elle se bornait à rassembler, pour le plaisir des yeux, des têts souvent défigurés au point qu'ils en étaient méconnaissables, et ce qu'elle est devenue depuis qu'elle a repris son vrai rang dans l'Histoire naturelle, et sur-tout depuis qu'on en a fait des applications si heureuses à l'étude de la Géologie. Cette dernière considération le conduit à parler des terrains qui renferment des Coquilles fossiles. Il distingue ces Coquilles en deux classes, qui offrent de grandes différences dans leur manière d'être et quant aux genres auxquels elles appartiennent : les Coquilles des terrains secondaires et celles des terrains tertiaires. Il voudrait que dans les ouvrages descriptifs on désignât les premières sous le nom de *pétrifications*, et qu'on réservât le nom de *fossiles* aux secondes, qui, outre un état de conservation plus satisfaisant, se distinguent encore de celles des terrains secondaires, parce qu'elles appartiennent presque toutes à des genres littoraux et vivans actuellement dans nos mers, tandis que les autres n'offrent que des genres pélagiens ou bien dont les analogues ne se rencontrent plus. La Lorraine ne possède pas de terrains tertiaires ; elle est privée de ce genre de richesses si abondantes dans le bassin de Paris, dont M. Soyer-Willemet

Digitized by Google

donne une description détaillée. Mais en revanche le calcaire jurassique, qui la traverse, présente des choses intéressantes en Coquilles pétrifiées.

M. Soyer-Willemet indique trois états différens dans lesquels se trouvent les Coquilles pétrifiées, et qu'il faut bien distinguer, si l'on veut les rapporter d'une manière certaine aux genres auxquels elles appartiennent. « 1° Le têt de la Coquille existe, et la détermination est ordinairement assez facile; ce sont communément des bivalves à têt feuilleté qui se sont ainsi conservées. Elles seules méritent le nom de Pétrifications, les autres sont connues sous le nom de *Moules* (1). 2° On a bien la forme de la Coquille, mais il n'y a plus de têt : c'est de la chaux carbonatée moulée dans des creux qu'ont laissés les têts en se détruisant, ou ce qu'on appelle moule *externe*. La plupart des Coquilles qui se présentent à cet état sont des univalves. 3° Ce n'est que du carbonate de chaux qui s'est glissé dans l'intérieur des Coquilles et qui en représente le moule *interne*, et non plus la forme extérieure; le têt a depuis été détruit. »

Notre Confrère passe ensuite à la description des Coquilles pétrifiées qu'il a observées aux environs de Nancy, et dont il existe deux gissemens différens : 1° le lias, qui offre des Ammonites, des Orbulites, des Nautiles, des Térébratules, des

(1) On sent combien le nom de Moule est impropre : en effet, ces pseudo-morphes sont des formes *moulées* et non des moules.

Digitized by Google

Gryphées, dans un bel état de conservation; 2° les assises supérieures ou oolithiques du calcaire jurassique, dans lequelles les Coquilles, qui sont ordinairement des Huîtres, des Peignes, des Bucardes, sont moins bien conservées. Outre que cette différence peut venir du temps plus long pendant lequel ces Coquilles sont restées exposées à l'action du fluide dissolvant, il paraît que, depuis la formation des montagnes qui les renferment, l'eau a pénétré les couches supérieures, et n'a pas peu contribué à faire disparaître en partie les corps organisés qu'elle a rencontrés dans sa route. Cela pourrait expliquer la formation de quelques-uns des marbres de notre Lorraine, qui se montrent à la partie supérieure du calcaire jurassique, et qui font place à la pierre à bâtir à une profondeur peu considérable.

En examinant quelles sont les Coquilles qui ont échappé ordinairement à l'action de l'eau, M. Soyer-Willemet fait remarquer que la différence qui existe dans la composition du têt des Coquilles paraît avoir influé sur leur conservation. On sait que la distribution de la matière animale dans le têt des Coquilles les a fait diviser par Hatchett en deux classes, auxquelles il a donné les noms de *Coquilles porcelaines* et *Coquilles nacre de perle*. « Elles rappellent en quelque sorte, dit M. Soyer-Willemet, la différence d'organisation qui existe entre le tronc des monocotylédones et celui des dicotylé-

Digitized by Google

dones. En effet, dans les Coquilles porcelaines, la matière animale est distribuée entre les molécules du carbonate de chaux, auxquelles elle sert, pour ainsi dire, de liaison, tandis que les Coquilles nacre de perle sont composées de couches alternatives de carbonate de chaux et de matière animale. Ce sont les têts de ce dernier genre qui ont le plus résisté à l'action destructive de l'eau. »

« L'étude des Coquilles fossiles et pétrifiées, et le désir de les rapporter aux genres déjà connus, ont réveillé le goût des naturalistes pour la Conchyliologie, et ont amené cette science à un degré de perfection peu éloigné de celui auquel sont parvenues les autres parties de l'Histoire naturelle. »

Après avoir parlé des Coquilles pétrifiées de la Lorraine, M. Soyer-Willemet donne la liste des espèces vivantes, tant terrestres que fluviatiles, qu'il y a rencontrées. Il en signale quelques-unes de rares, telles que le *Bulimus montanus*, les *Helix cristallina*, *incarnata* et *arbustorum*, la *Clausilia ventricosa*, la *Vitrina pellucida*, et une espèce de *Pupa* qui n'était pas connue lorsqu'il l'a découverte, et qui a été décrite depuis par M. de Férussac, sous le nom d'*Helix* (*cochlodonta*) *Goodalli*.

M. Soyer-Willemet examine ensuite les différentes Méthodes qui ont partagé les conchyliologistes; il donne la préférence à celle de M. de Lamarck, et s'en sert pour l'énumération des Coquilles du Cabinet de Nancy. Nous ne le suivrons point

Digitized by Google

dans cette description ; nous nous bornerons à citer une observation critique sur l'usage de donner la terminaison *ite* aux genres qu'on croit ne plus exister qu'à l'état fossile. « Car, dit-il, où est la preuve que quelques Coquilles vivantes de ces genres n'habitent pas les grandes mers, et ne tomberont pas un jour sous la main de nos habiles voyageurs ? Que faudra-t-il faire alors ? Donner deux noms au même genre, ce qui serait absurde, ou changer le nom adopté jusqu'alors, ce qui n'est pas sans inconvéniens. » Il cite, à l'appui de son assertion, la découverte qu'il a faite, dans la mousse de Corse, d'une Spiroline à l'état frais, qu'il nomme *Spirolina striata* (1).

CHIMIE.

M. Braconnot, qui déjà a enrichi la science à laquelle il s'est voué, de tant de faits curieux et importans, a présenté à l'Académie plusieurs Mémoires qu'elle regarde comme une de ses acquisitions les plus précieuses. Le premier, qui a fait beaucoup de sensation parmi les savans, a pour objet l'*Action de l'acide sulfurique sur les matières végétales et animales.*

---

(1) Voyez le Bulletin de M. de Férussac, 1re année, N°. 11, page 210.

Digitized by Google

« On a cru long-temps, dit notre Collègue, que l'action de l'acide sulfurique sur les matières organiques se bornait à une altération semblable à celle produite par une haute température; mais j'ai été conduit à des résultats très-différens. Je me suis assuré, en effet, que sans charbonner la substance ligneuse, on peut la transformer en gomme ou en sucre par un changement de proportions dans ses principes, et par leur combinaison avec ceux de l'eau et, à ce qu'il semble, avec une portion de l'oxigène de l'acide employé; d'où il résulte qu'une quantité donnée de ligneux doit produire plus que son poids de gomme ou de sucre lorsqu'il est traité convenablement par cet acide. »

Conversion de la sciure de bois en gomme ou en sucre. Seize grammes de sciure de charme broyés, par petites portions avec de l'acide sulfurique d'une densité de 1,827, s'y dissolvent en grande partie, quoiqu'il se dégage du gaz sulfureux; la liqueur mucilagineuse acide, étendue d'eau, filtrée et saturée avec de la craie, fournit par l'évaporation près de dix grammes de gomme, que l'on peut transformer en sucre par une réaction prolongée de l'acide sulfurique affaibli et bouillant. M. Braconnot a même reconnu depuis, que la sciure peut produire une plus grande quantité de gomme que celle que nous venons d'indiquer, en se servant d'acide sulfurique d'une densité inférieure à

Digitized by Google

celui qu'il avait employé dans ses premières expériences.

Conversion de la toile en gomme. Les chiffons de toile, la paille ou le coton se prêtent beaucoup mieux encore que la sciure de bois à cette singulière métamorphose de la matière ligneuse. 24 grammes de toile de chanvre perdent à la dessication 1 gramme d'eau hygrométrique; humectés et broyés avec 34 grammes d'acide sulfurique, il en résulte presqu'aussitôt, et sans dégagement de gaz sulfureux, un mucilage très-épais, tenace, homogène et peu coloré, entièrement soluble dans l'eau, à l'exception d'une matière amyliforme du poids de 2,5 grammes, qui n'est qu'une portion du linge très-divisée, que le filtre sépare de la dissolution mucilagineuse acide; celle-ci saturée avec de la craie et privée du sulfate de chaux qu'elle retient en dissolution, donne par l'évaporation une gomme transparente et peu colorée du poids de 26,2 grammes qui peuvent être fournis par 21,5 grammes de toile, déduction faite d'1 gramme d'humidité et de 2,5 grammes de matière ligneuse amyliforme. Il résulte de l'analyse de ces 26,2 grammes de matière gommeuse, qu'ils peuvent être exprimés ainsi qu'il suit :

Matière ligneuse.....	21, 50 gram.
Élémens de l'acide sulfurique...	2, 83
Élémens de l'eau.....	0, 40
Chaux combinée.....	1, 47
TOTAL.....	26, 20

Digitized by Google

Propriétés de la gomme artificielle produite par le ligneux. Cette gomme, privée par l'acide oxalique de la chaux qu'elle retient, puis lavée à l'alcohol, ressemble à la gomme arabique; elle est transparente, d'une légère couleur jaunâtre; elle a une cassure vitreuse; elle est fade, insipide et inodore. Elle forme un vernis très-luisant sur la surface des corps, mais son mucilage est moins tenace que celui de la gomme arabique; aussi ses propriétés collantes sont-elles plus faibles, ce qui n'empêcherait pas qu'elle ne pût servir dans les arts. Sa dissolution dans l'eau n'est nullement troublée par le nitrate de baryte ni par l'acétate de plomb; mais le sous-acétate de plomb y forme un magma très-blanc, soluble dans l'acide acétique affaibli. L'hydrochlorate d'étain protoxidé la précipite de son dissolvant; mais le sulfate de fer rouge n'y produit aucun changement, tandis qu'il coagule abondamment la dissolution de gomme arabique. Traitée par l'acide nitrique, cette gomme artificielle fournit une grande quantité d'acide oxalique, mais point d'acide mucique. La gomme arabique en poudre, broyée avec l'acide sulfurique concentré, se convertit en une gomme absolument semblable à celle dont nous venons d'exposer les principales propriétés.

Sucre de bois ou de chiffons. Si au lieu de saturer par la craie la dissolution mucilagineuse

Digitized by Google

de bois, de paille ou de linge dans l'acide sulfurique, on l'étend de plusieurs fois son poids d'eau, et qu'on la fasse bouillir pendant environ dix heures ou jusqu'à ce qu'une portion de la liqueur saturée de carbonate de chaux ne précipite plus le sous-acétate de plomb; alors on peut être assuré que toute la matière gommeuse est convertie en sucre, qu'il ne s'agit plus que de séparer de l'acide en neutralisant celui-ci avec de la craie. La liqueur filtrée et évaporée en consistance de sirop donne, 24 heures après, des indices de cristaux, et au bout de quelques jours, le tout se solidifie en une seule masse de sucre cristallisé. Il est passablement pur, lorsqu'après l'avoir pressé fortement dans du linge usé, on le fait cristalliser une seconde fois; mais il devient d'un blanc éclatant, après qu'il a été traité par le charbon animal.

Ce sucre, d'une saveur franche et agréable, produit dans la bouche une légère sensation de fraîcheur; il passe aisément à la fermentation alcoholique; sa dissolution dans l'alcohol chaud cristallise par le refroidissement; ses cristaux sont en groupes sphériques qui paraissent formés par la réunion de petites lames divergentes et inégales. Il serait inutile d'insister davantage sur les autres propriétés de ce sucre artificiel; il suffit de dire qu'il est identique avec le sucre de raisin. De 20,4 grammes de linge traité par l'acide sulfurique, on a obtenu 23,3 grammes de sucre dessé-

Digitized by Google

ché jusqu'au point qu'il commençait à répandre une odeur de caramel ; néanmoins il y a eu quelque perte. Cette augmentation remarquable est encore due à la fixation des élémens de l'eau qui se sont combinés à la matière ligneuse dans les proportions nécessaires pour donner naissance à du sucre.

« Puisque l'observation semble nous indiquer, dit M. Braconnot, que le bois est de la gomme ou du mucilage moins de l'oxigène et de l'hydrogène dans les proportions nécessaires pour former l'eau, nous pouvons, en remontant à l'origine de la formation de la matière ligneuse, apprécier les moyens que la nature met en œuvre pour la créer. Si nous l'examinons un peu avant sa naissance, nous voyons qu'elle se présente sous la forme d'un mucilage dans lequel on observe de petits grains blancs, qui paraissent être une première ébauche du bois : cette matière, en raison du rôle important qu'elle joue dans la végétation, a reçu, comme on le sait, le nom de *substance organisatrice* ou *Cambium*. Aidée de l'influence vitale, elle paraît abandonner peu à peu une partie des élémens de l'eau pour constituer d'abord le liber, les couches corticales, l'aubier, le parenchyme et enfin le bois proprement dit, qui doit être extrêmement variable dans la proportion de ses principes, suivant qu'il est de nouvelle ou d'ancienne formation. Cette manière d'envisager la transformation

Digitized by Google

du cambium en bois paraîtra assez probable, si on considère qu'on peut faire rétrograder ce dernier à son état primitif de mucilage. Nous n'avons pas besoin de rappeler que le bois se concrète souvent en grande abondance dans le sein même de la matière muqueuse et sucrée, comme cela se voit dans les fruits à noyaux, dans les concrétions ligneuses des poires, etc. Observons en outre que la mort du végétal ne met pas un terme à cette soustraction d'oxigène et d'hydrogène; elle continue d'avoir lieu et fait passer la matière ligneuse sous différens états, jusqu'à ce qu'elle soit entièrement détruite ».

Transformation de la soie en mucilage. Si on humecte légèrement de la soie avec de l'acide sulfurique, et qu'après l'avoir laissé agir pendant quelques minutes, on broye le tout avec de l'eau, il en résulte un mucilage blanc, très-épais, que l'on peut laver avec de l'eau froide, sans qu'elle agisse sensiblement sur lui, quoiqu'une très-grande quantité de ce liquide bouillant puisse le dissoudre. Cette matière mucilagineuse, qui paraît être la soie très-rapprochée de son état primitif de mucilage, ne sèche pas aussi rapidement que celle qui se trouve dans la chenille du ver à soie, avec laquelle, au rapport de Réaumur, les Méxicains préparent leur admirable vernis.

Si, au lieu de faire agir une petite quantité d'acide sulfurique sur la soie, on en augmente la

Digitized by Google

dose en prolongeant l'action pendant vingt-quatre heures, elle se convertit en une matière rougeâtre, transparente, très-soluble dans l'eau, qui ressemble à la colle-forte, quoique sa dissolution concentrée ne se prenne point en gelée par le refroidissement. Cette matière animale est précipitée abondamment de son dissolvant par l'infusion de noix de galle et sur-tout par le sous-acétate de plomb. Ces expériences de notre habile chimiste nous expliquent l'effet de l'acide sulfurique sur les vêtemens de toile, de soie ou de coton, qui ne sont pas brûlés, comme on le dit, mais dont la partie touchée est bientôt enlevée par sa conversion en mucilage.

Acide végéto-sulfurique. M. Braconnot a encore observé que, pendant la réaction de l'acide sulfurique sur le tissu ligneux, il se forme un produit auquel il a donné le nom d'acide végéto-sulfurique, et qui paraît être le résultat de la combinaison d'une matière végétale avec l'acide hyposulfurique. Il est très-aigre, déliquescent, incristallisable; exposé à la température de l'eau bouillante, il se décompose et donne pour résultat de l'acide sulfureux, de l'acide sulfurique et une matière végétale en partie charbonnée. Cet acide ne produit aucun changement dans les dissolutions métalliques; le nitrate de baryte et le sous-acétate de plomb n'en sont troublés en aucune manière;

Digitized by Google

il paraît dissoudre tous les oxides métalliques avec lesquels il forme des sels incristallisables.

Conversion du corps ligneux en Ulmine. Si au lieu d'ajouter au bois de l'oxigène et de l'hydrogène pour le transformer en gomme ou en sucre, on lui soustrait au contraire une portion de ces deux principes, il en résulte une substance à laquelle M. Braconnot a trouvé une parfaite ressemblance avec l'Ulmine, qui exsude naturellement de l'ulcère sanieux des vieux ormes, et dont M. Vauquelin fit connaître le premier la nature particulière. C'est en étudiant l'action de la potasse sur le bois, que notre chimiste est parvenu à produire artificiellement l'Ulmine : il s'est assuré que la matière ligneuse pure n'est pas sensiblement soluble dans la potasse ; mais il en est autrement lorsqu'on chauffe la sciure de bois avec un poids égal de cet alcali et un peu d'eau dans un creuset d'argent ou de fer pour la torréfier, en ayant soin d'agiter continuellement le mélange ; il arrive un moment où toute cette sciure se ramollit et se dissout presque instantanément, en se boursoufflant beaucoup. Si l'on verse de l'eau dans le creuset, toute la matière se dissout avec une extrême facilité, sauf un léger résidu formé de silice, de carbonate de chaux, de phosphate de chaux, et de quelques traces de matière végétale. On obtient une liqueur brune très-foncée, qui

Digitized by Google

retient en dissolution la potasse combinée avec l'Ulmine ; un acide en sépare celle-ci sous la forme d'un précipité brun floconneux, abondant, qui ne demande plus qu'à être bien lavé. La sciure peut fournir plus du quart de son poids d'Ulmine artificielle desséchée. Le linge usé donne les mêmes résultats ; il se produit de l'eau, de l'acide acétique, et une petite quantité d'huile jaune empyreumatique. L'Ulmine artificielle est noire, brillante comme du jayet, très-fragile, et se divise aisément en fragmens anguleux. Dans cet état de siccité, elle est insoluble dans l'eau ; mais lorsqu'elle vient d'être précipitée, elle s'y dissout en petite quantité, surtout à l'aide de la chaleur ; la liqueur qui en résulte est de couleur brune-foncée, mousse par l'agitation comme la dissolution d'Ulmine naturelle, et, comme elle, est précipitée de son dissolvant par le nitrate de mercure, le nitrate de plomb, le nitrate d'argent, le sulfate de fer rouge, le nitrate de baryte, l'acétate d'alumine, le chlorure de calcium, de sodium, la chaux et la litharge.

L'Ulmine artificielle non desséchée et chaude rougit le papier bleu teint par le tournesol. Elle se combine, avec une extrême facilité, à la potasse et à l'ammoniaque, et sature entièrement leurs propriétés ; ces combinaisons, inaltérables à l'air, pourraient servir en peinture. La même substance est soluble dans l'acide sulfurique con-

Digitized by Google

centré, comme le corps ligneux; elle se dissout aussi facilement dans l'alcohol; ces dissolutions sont abondamment précipitées par l'eau. 20 grammes d'Ulmine artificielle ont fourni à la distillation 4 grammes d'un liquide incolore, contenant de l'acide acétique et quelques traces de matière huileuse, et 3 grammes d'huile brune empyreumatique, soluble en toute proportion dans l'alcohol et la lessive alcaline. Le résidu charbonneux, d'un aspect bronzé et irisé, pesait 9,8 grammes. Il a laissé après sa combustion 0,75 grammes de cendres, composées en grande partie de carbonate de chaux, de phosphate et de sulfate de chaux, de silice et d'oxide de fer.

Traitée par l'acide nitrique, l'Ulmine artificielle fournit de l'acide oxalique, une matière assez abondante, peu soluble, d'une saveur amère, et d'une couleur de tabac d'Espagne; enfin, un liquide brun acide, qui précipitait la colle animale.

L'Ulmine existe dans plusieurs anciens produits végétaux, ainsi que l'a constaté Mr Braconnot. Elle fait partie de l'humus; il paraît même que la portion soluble de certains terreaux est formée d'ulmine et d'ammoniaque. On la retrouve aussi en abondance dans la tourbe, dans quelques lignites; mais elle n'a pu être produite avec la houille.

Conversion des matières animales en nou-

Digitized by Google

velles substances par l'acide sulfurique. Après avoir constaté que toutes les espèces de matières ligneuses, le bois, l'écorce, la paille, le chanvre, etc., peuvent être transformées en gomme et en sucre par l'acide sulfurique, Mr Braconnot a étendu ses recherches à quelques parties des animaux; et comme plusieurs d'entr'elles, telles que la peau, le tissu cellulaire, les membranes, les tendons, les aponévroses et les cartilages, se dissolvent entièrement dans l'eau bouillante et se convertissent en gélatine, cette substance s'est présentée la première à ses essais.

Sucre de gélatine. Ce sucre, d'une nature toute particulière, s'obtient en faisant bouillir ensemble, pendant environ cinq heures, 1 partie de gélatine, 2 parties d'acide sulfurique concentré, et 8 ou 10 parties d'eau que l'on renouvelle à mesure qu'elle s'évapore. La liqueur, suffisamment étendue, saturée avec de la craie, fournit un sirop sucré, déposant des cristaux grenus, que l'on purifie par une nouvelle cristallisation. Ce sucre est moins fusible que le sucre de canne, et cristallise beaucoup plus facilement en prismes transparens, applatis, groupés ensemble, et souvent flabelliformes. Il ne donne aucun indice de fermentation avec la levure; en quoi il diffère du sucre de bois, qui fournit de l'alcohol. L'alcohol affaibli bouillant n'a aucune action sur lui. Il n'est

Digitized by Google

guère plus soluble dans l'eau que le sucre de lait avec lequel il semble avoir quelque analogie. Traité par l'acide nitrique, il ne donne point d'acide mucique, mais un acide nouveau que M. Braconnot a désigné sous le nom d'acide nitro-saccharique.

Acide nitro-saccharique. En chauffant de l'acide nitrique avec du sucre de gélatine, et évaporant avec ménagement la dissolution, il ne se manifeste aucune effervescence apparente, et l'on obtient un résidu qui se prend en une masse cristalline; on la presse fortement dans du papier gris; après une nouvelle cristallisation, on obtient l'acide nitro-saccharique en beaux prismes incolores, transparens, applatis et légèrement striés. Le sucre de gélatine peut en donner beaucoup plus que son poids. Sa saveur est à peu près semblable à celle de l'acide tartrique. Il ne produit aucun changement dans les dissolutions métalliques ou terreuses. Uni à la potasse, il donne un sur-sel et un sel neutre; ils cristallisent l'un et l'autre en belles aiguilles, qui, projetées sur le charbon ardent, détonent à la manière du salpêtre. Cet acide donne aussi avec la chaux un sel détonant, en beaux prismes aiguillés, qui n'attire point l'humidité de l'air et qui est peu soluble dans l'alcohol; avec l'oxide de cuivre, un sel cristallisable et inaltérable à l'air; avec la magnésie, un sel déliques-

Digitized by Google

cent, incristallisable; avec l'oxide de plomb, une combinaison qui ressemble à de la gomme. Enfin cet acide dissout le fer et le zinc avec dégagement de gaz hydrogène, et donne naissance à des sels incristallisables. Il paraît être le résultat de la combinaison de l'acide nitrique avec le sucre de gélatine.

Leucine. La fibre musculaire, traitée par l'acide sulfurique, de la même manière que nous venons d'indiquer pour opérer la conversion de la gélatine en sucre, n'a pas donné de sucre à M. Braconnot, mais un extrait d'une saveur très-marquée d'osmazome ou de bouillon. Lorsqu'on fait bouillir cet extrait à plusieurs reprises avec de l'alcohol à 34°, il s'y dissout en partie; la portion insoluble est pour la plus grande partie une matière peu animalisée, qui est précipitée médiocrement par l'infusion de noix de galle, et abondamment par le persulfate de fer et le nitrate de mercure. Le liquide alcoholique, chargé de la partie soluble de cet extrait, retient en dissolution une matière peu animalisée, différente de celle que nous venons d'indiquer, et laisse déposer en refroidissant une matière blanche particulière, que M. Braconnot a désignée par le nom de Leucine, à cause de sa blancheur.

La dissolution aqueuse de Leucine, évaporée jusqu'à pellicule, donne de petits cristaux grenus, ma-

Digitized by Google

melonnés, d'un blanc mat; mais si on abandonne cette dissolution à l'évaporation spontanée, il se forme à sa surface une multitude de petits cristaux isolés, applatis, qui ont exactement la forme des moules de bouton, avec un rebord à leur circonférence, et un point ou une dépression à leur centre. La Leucine a un goût agréable de jus de viande. Chauffée dans une cornue de verre, elle se fond à une température supérieure à l'eau bouillante, répand une odeur de viande grillée, donne un produit légèrement ammonical, et se sublime en partie sous la forme de petits cristaux blancs, grenus, opaques. La dissolution de Leucine dans l'eau n'est point troublée par le tannin ni par les dissolutions métalliques, excepté le nitrate de mercure qui la sépare entièrement de son dissolvant, sous la forme d'un précipité blanc floconneux.

Acide nitro-leucique. La leucine se dissout aisément dans l'acide nitrique; si on évapore cette dissolution à la chaleur pour en chasser la majeure partie de l'acide nitrique, on remarque qu'il se produit à peine une légère effervescence, mais sans aucune émission de vapeurs rutilantes; le résidu exposé à une chaleur douce de bain de sable, se solidifie en une seule masse cristalline, qui, pressée entre du papier gris et redissoute dans l'eau, cristallise en fines aiguilles divergentes, presque

Digitized by Google

incolores. Ce corps est nommé par notre Collègue acide nitro-leucique; il forme avec les bases salifiables des sels qui ont un tout autre arrangement que les nitro-saccharates. La combinaison avec la chaux produit un sel inaltérable à l'air, cristallisé en petits groupes arrondis. Ce sel, projeté sur un charbon ardent, se fond dans son eau de cristallisation, et fuse, mais moins rapidement que le nitro-saccharate de chaux. Avec la magnésie, il donne aussi un sel en petits cristaux grenus qui n'attirent point l'humidité de l'air. Le nitro-leuçate de magnésie est déliquescent et incristallisable. L'acide nitro-leucique, ce produit de l'art, est considéré par M. Braconnot comme résultant de la combinaison de l'acide nitrique et peut-être de l'acide nitreux avec la leucine.

Laine convertie en Leucine et en d'autres produits également nouveaux. L'acide sulfurique, étendu du quart de son poids d'eau, que l'on fait agir sur la laine, lui communique une couleur rouge, sans qu'elle se ramollisse sensiblement; mais si on expose le mélange à la température de l'eau bouillante, il en résulte un mucilage épais, homogène; en arrêtant là l'opération, on peut séparer, par la saturation avec la craie, une matière animalisée, soluble dans l'eau, semblable à la colle-forte et d'une saveur désagréable; l'infusion de noix de galle, versée dans sa disso-

Digitized by Google

lution aqueuse, la précipite entièrement; le précipité est blanchâtre, floconneux, divisé, et ne se réunit pas en une masse élastique et collante comme celui formé dans la dissolution de gélatine. Le nitrate de plomb en trouble à peine la transparence; mais le sous-acétate de ce métal et le nitrate de mercure y forment des précipités blancs fort abondans. Le sur-sulfate de fer coagule entièrement la dissolution de cette matière en une masse d'un rouge orangé, précisément comme celle qui est produite par le même réactif dans une dissolution de gélatine. L'alcohol bouillant n'a presque aucune action sur cette matière, qui diffère de celles qui ont été indiquées précédemment.

Si, au lieu de séparer la matière animale du mucilage acide épais dont nous venons de parler, on prolonge un peu l'action de la chaleur, il perd entièrement son aspect mucilagineux; étendu et mis en ébullition pendant neuf heures, il a donné pour résultat, de la leucine, une matière peu animalisée, soluble dans l'alcohol, et une autre matière insoluble dans ce liquide, et qui a le même goût de bouillon et des propriétés semblables à celle qui a été produite avec la fibrine dans les mêmes circonstances. M. Braconnot a ainsi prouvé que les substances animales les plus insolubles peuvent être transformées par l'acide sulfurique en plusieurs substances solubles, beaucoup

Digitized by Google

moins azotées. Cette singulière transformation paraît opérée par une soustraction d'hydrogène et d'azote dans les proportions nécessaires pour faire l'ammoniaque, et sans doute aussi par une absorption d'oxigène de l'acide sulfurique.

M. Braconnot a encore communiqué à la Société les résultats de recherches consignées dans onze autres Mémoires, tous intéressans, et dont nous allons offrir successivement l'analyse.

I. *Sur une Roche quartzeuse, pénétrée de carbure de fer.* On rencontre assez fréquemment dans les pavés de Lunéville et de Nancy, ou parmi les cailloux que charie la Meurthe, une pierre remarquable, en masses arrondies, d'un volume plus ou moins considérable; elle est grise à l'extérieur, feuilletée; sa cassure, d'un brillant métallique et d'un grain plus ou moins fin, rappelle le fer oligiste ou la galène compacte; elle présente une multitude d'écailles micacées, opaques, ayant l'éclat de l'acier poli. Sa dureté est assez grande pour rayer le cristal de roche. Elle n'agit en aucune manière sur l'aiguille aimantée. M. Braconnot a été invité par les Drs Gaillardot et Lamoureux à faire l'analyse de ce minéral, dont la nature était peu connue, et il a obtenu le résultat suivant :

Digitized by Google

Silice.....	85, 20.
Percarbure de fer ou graphite.	5, 40.
Peroxide de fer.....	4, 20.
Alumine.....	2, 20.
Chaux.....	1, 22.
Perte.....	1, 78.
TOTAL.....	100, 00.

Existe-t-il encore des couches de cette pierre dans les montagnes d'où elle s'est détachée ? Jusqu'à quelle distance et à quelle hauteur les trouve-t-on en remontant la Meurthe ? Tire-t-elle son origine des Valtins ou des montagnes de Ste-Marie par la vallée de St-Dié, ou des Donons par la vallée d'Allarmont ? Telles sont les recherches qu'il conviendrait de faire. Peut-être conduiraient-elles, ainsi que le pense M. GAILLARDOT, à la découverte du graphite granuleux en masses compactes, qui forme la matière des crayons.

II. *Procédé pour fixer sur les tissus une très-belle couleur jaune minérale.* Presque toutes les couleurs dont l'art de la teinture fait usage sont tirées du règne organique, parce qu'elles sont d'une application beaucoup plus facile que les couleurs minérales ; mais elles n'ont point comme celles-ci l'avantage de résister à l'action de la lumière. La substance minérale que M. BRACONNOT

Digitized by Google

propose est l'orpiment ou sulfure d'arsenic, qu'il prépare ainsi qu'il suit. On fait un mélange d'une partie de soufre, 2 parties d'oxide blanc d'arsenic, et 5 parties de potasse du commerce; on fait fondre le tout dans un creuset, à une chaleur voisine du rouge: il en résulte une masse que l'on fait dissoudre dans l'eau; on verse dans la liqueur filtrée de l'acide sulfurique affaibli, qui y détermine un précipité d'une superbe couleur jaune; bien lavé, il se dissout avec une extrême facilité dans l'ammoniaque, et donne une liqueur dans laquelle on plonge la laine, la soie, le coton, le lin que l'on veut teindre. Lorsqu'on retire les étoffes de ce bain, elles en sortent incolores, mais elles prennent couleur insensiblement par l'évaporation de l'ammoniaque. La laine doit être foulée dans le bain ammoniacal, et y séjourner jusqu'à ce qu'elle en soit bien également imprégnée; on l'exprime ensuite très-légèrement, ou même on se contente de la laisser s'égoutter d'elle-même. La soie, le coton, le chanvre, le lin ne demandent qu'à être plongés dans la liqueur colorante. Ces étoffes s'imprégnent très-aisément, mais il faut bien les exprimer. L'orpiment peut ainsi donner aux tissus toutes les nuances imaginables, depuis le jaune doré le plus clair jusqu'au jaune souci.

III. *Recherches sur la cristallisation.* Les Physiciens admettent comme loi que les corps ne

Digitized by Google

cristallisent qu'autant que leurs molécules peuvent se mouvoir librement dans un fluide, pour pouvoir ensuite tendre les unes vers les autres. M. Braconnot cite un fait qui lui paraît porter atteinte à ce principe fondamental généralement admis. « Tout le monde sait, dit-il, que le sucre d'orge nouvellement préparé est parfaitement transparent, d'une cassure très-lisse et vitreuse, et conséquemment dont les parties intégrantes et homogènes n'offrent aucun indice de cristaux; mais si on l'abandonne à lui-même pendant quelques jours, sa surface commence à se ternir, et se couvre d'une pellicule cristalline, qui continue à s'accroître jusqu'à ce que la tablette de sucre d'orge soit entièrement cristallisée; alors elle a perdu une partie de sa transparence, et l'on voit qu'elle est transformée en plusieurs groupes arrondis de cristaux aiguillés rayonnans, qui sont le plus souvent séparés par des espaces vides ou des lacunes qui n'existaient pas auparavant; d'où il suit que les molécules se sont ainsi arrangées en se mouvant les unes vers les autres dans le sein même de la substance, et aux dépens d'une matière dure et compacte; circonstance qui semblait devoir opposer une résistance insurmontable à leur arrangement régulier. Ce sucre d'orge ainsi cristallisé est beaucoup plus fragile qu'il ne l'était auparavant; sa cassure présente une multitude de tétraèdres fibreux, aciculaires, divergens, réunis

Digitized by Google

en plusieurs faisceaux, terminés par des interstices. Il était à présumer, d'après les conditions connues de la cristallisation, que celle du sucre d'orge n'avait pu avoir lieu qu'en attirant l'humidité de l'atmosphère; mais elle s'est aussi bien effectuée dans un vase exactement fermé, contenant du chlorure de calcium, ainsi que dans l'huile de térébenthine. Les confiseurs connaissent et redoutent les effets de cette singulière cristallisation du sucre d'orge, qu'ils désignent par le mot *mourir*, parce qu'ils ne voient dans cette tendance à la perfection qu'une dégradation insensible. »

IV. *Analyse comparée des excrémens d'un Rossignol et du cœur de bœuf dont il a été nourri.* M. Braconnot a été conduit à ces recherches dans l'espoir qu'elles pourraient répandre quelque lumière sur les changemens qu'éprouvent les matières alimentaires par les effets de la digestion. Ne pouvant entrer dans les détails analytiques, nous nous contenterons d'exposer les principaux résultats: 36 grammes d'excrémens desséchés de rossignol, nourri de cœur de bœuf, ont fourni à M. Braconnot les matières suivantes:

1°. Sur-urate de potasse et d'ammoniaque..... 19, 00gram.

2°. Matière particulière peu animalisée, soluble dans l'eau et insoluble dans l'alcohol..... 12, 00.

Digitized by Google

3°. Phosphate de chaux ferrugineux	1, 50.
4°. Sulfate de potasse	1, 20.
5°. Picromel	1, 00.
6°. Chlorure de potassium	0, 23.
7°. Phosphate de potasse et d'ammoniaque	0, 23.
8°. Acide combustible indéterminé, uni à l'ammoniaque	0, 20.
9°. Phosphate ammoniaco-magnésien	0, 08.
10°. Acides lactique et acétique libres; environ	0, 10.
11°. Mucus	0, 10.
12°. Matière noire particulière (ulmine), de 1 gramme, à	0, 10.
13°. Huile brune, épaisse, acide, immédiatement soluble dans les alcalis et dans l'alcohol; de 0, 5 grammes, à	0, 05.
14°. Hydrochlorate d'ammoniaque, estimé à	0, 05.
TOTAL	35, 87.

Trois cents parties de cœur de bœuf ont été trouvées composées de :

1°. Eau	231, 11 gram.
2°. Fibrine, vaisseaux, nerfs, tissu cellulaire, graisse et phosphate de chaux	54, 59.

Digitized by Google

3°. Albumine retenant de la matière colorante du sang, et du phosphate de chaux et de magnésie.	8, 20.
4°. Matière extractiforme, soluble dans l'alcohol (osmazome)...	4, 70.
5°. Lactate de potasse.....	0, 56.
6°. Phosphate de potasse.....	0, 46.
7°. Chlorure de potassium....	0, 38.
8°. Sel à base d'ammoniaque et acide libre.....	», ».
TOTAL.....	300, 00.

« En comparant entr'eux ces résultats, dit M. BRACONNOT, on remarquera que les excrémens du rossignol, nourri de cœur de bœuf, ne contiennent point d'urée, et sont formés en grande partie de sur-urate de potasse et d'ammoniaque, et d'une matière extractiforme très-peu azotée, qui ne contient point sensiblement de soufre; cette matière semble être un résidu de la digestion : ne pouvant plus rien fournir de nutritif à un animal carnivore et vorace comme le rossignol, elle est évacuée au-dehors. On a vu aussi que le cœur de bœuf ne contient point de sulfate de potasse, tandis que les excrémens du rossignol en fournissent une assez grande quantité : d'où il faut conclure que le soufre, qui constituait sa fibre musculaire et l'albumine du cœur de bœuf, a été acidifié dans les reins, et que l'action de ces or-

Digitized by Google

ganes peut être réellement envisagée comme une sorte de combustion. » On reconnaîtra encore un produit de la combustion dans la matière noire de l'urine, que M. Braconnot a comparée à l'ulmine, et que M. Proust avait déjà envisagée dans l'urine humaine comme étant une portion de charbon, dont se débarrassait l'assimilation organique.

Comme l'extrait aqueux des excrémens du rossignol contient un excès d'acide lactique, et ne fournit point de résidu alcalin par la combustion, l'auteur en conclut que le lactate de potasse, qui existait dans le cœur de bœuf, a été décomposé pendant le travail de l'assimilation. La potasse s'est partagée en deux parties, qui se sont combinées aux acides sulfurique et urique formés dans les vaisseaux des reins.

V. *Purification de l'acide urique.* L'acide urique purifié, en suivant le procédé décrit dans les ouvrages de chimie, est toujours plus ou moins mélangé de matières étrangères. Pour l'obtenir d'une grande pureté, M. Braconnot le fait dissoudre, à l'aide de la chaleur, dans une lessive de potasse caustique; il évapore la liqueur jusqu'en consistance de bouillie; il étend celle-ci sur une toile fine, et la lave avec un peu d'eau jusqu'à ce que les eaux de lavage passent absolument incolores. La matière qui reste sur la toile est d'un

Digitized by Google

blanc éclatant : c'est du sous-urate de potasse. Ce sel, qui était inconnu des chimistes, a une saveur alcaline assez forte, mais douceâtre. Il est peu soluble dans l'eau froide, mais l'eau bouillante le dissout, et il se précipite en partie par le refroidissement. Exposé à l'air, il est décomposé partiellement par l'acide carbonique, et passe à l'état d'urate neutre. Ce sous-urate est composé, suivant M. Braconnot, de

Acide urique.....	66, 4.
Potasse.....	33, 6.
Total.....	100, 0.

C'est de ce sous-sel qu'on sépare l'acide urique pur ; on le fait cristalliser, par refroidissement, de sa dissolution dans l'eau bouillante, puis on le redissout dans de la nouvelle eau bouillante, et on y verse de l'acide hydrochlorique : il se produit un précipité gélatineux du plus beau blanc, qui diminue peu à peu de volume pour cristalliser en fines aiguilles nacrées : c'est l'acide urique très-pur.

VI. *Examen d'un sédiment des Eaux de Luxeuil.* M. Braconnot a examiné une substance d'un brun-noirâtre que déposent les eaux thermales de Luxeuil, et qui revêt les parois des bassins en leur donnant un aspect vernissé. Cette substance avait fixé l'attention de plusieurs observateurs, mais on n'en connaissait point la nature.

Il résulte de l'analyse que M. Braconnot en a faite, qu'elle est composée de

Digitized by Google

Sable quartzeux.....	1, 00.
Baryte.....	0, 09.
Peroxide de manganèse.....	0, 70.
Oxide de fer.....	0, 13.
Ulmine.....	0, 08.
TOTAL.....	2, 00.

Puisque les eaux de Luxeuil charient du peroxide de manganèse combiné avec la baryte, il faut conclure qu'elles traversent une mine de ce métal, qui pourra peut-être devenir un jour l'objet d'exploitations importantes. On connaissait déjà une mine de manganèse dans les Vosges, près de St-Dié; mais il est remarquable que celle-ci ne contient point de baryte.

VII. *Sur la Strontiane sulfatée trouvée aux environs de Nancy*. En faisant des fouilles à Nancy ou dans ses environs, on rencontre de temps en temps des rognons de chaux carbonatée compacte ferrifère, qui renferment des cristaux lamelleux, très-blancs, qu'on pourrait confondre avec la baryte sulfatée, mais que M. BRACONNOT a reconnus par l'analyse pour du sulfate de strontiane. D'autres fois on trouve dans l'intérieur de ces rognons des cristaux de zinc sulfuré ainsi que de la pyrite.

VIII. *Analyse de plusieurs Bézoards rendus par le vomissement*. M. le Dr Champion, de Bar-

Digitized by Google

le-Duc, a adressé à M. Braconnot une assez grande quantité de concrétions, dont l'analyse lui a fourni des résultats extraordinaires: ils proviennent d'une fille âgée de 36 ans, non réglée et d'un aspect cachectique, qui vomit chaque jour du sang avec lequel elle rend assez souvent les bézoards dont il s'agit. Elle urine très-peu, et c'est depuis le ralentissement dans la secrétion des reins que les bézoards ont paru avec l'hématémèse supplémentaire des règles. Ces bézoards ont la forme des pralines et la grosseur de petites noisettes. Leur tissu, quoiqu'en général assez serré, est quelque fois un peu poreux, à peu près comme les cellules de la moëlle des os. Ils offrent à l'une de leurs extrémités une dépression infundibuliforme, communiquant à un canal qui règne intérieurement dans leur longueur.

Il résulte des expériences de M. Braconnot sur ces bézoards, qu'ils ont toutes les propriétés du bois, et une grande ressemblance avec ceux qui se trouvaient parmi les présens envoyés en France par le Roi de Perse, et qui ont été examinés par M. Berthollet. M. Braconnot se demande en vertu de quelle puissance une matière dure et compacte, du bois, en un mot, a pu être sécrétée dans l'estomac ou dans les intestins de cette fille? Serait-ce, dit-il, à l'aide d'une matière muqueuse, analogue au cambium de Duhamel, de laquelle la substance ligneuse s'est déposée sous la forme de

Digitized by Google

petits grains cristallins, pour donner naissance à ces masses lapidiformes?

IX. *Recherches sur une belle couleur verte.* Cette couleur est répandue dans le commerce depuis quelques années par un fabricant de Schweinfurt, qui seul avait le secret de la préparer. M. Braconnot, curieux de connaître la nature de ce composé, le soumit à plusieurs expériences, et reconnut aisément qu'il était le résultat de la combinaison triple de l'acide arsénieux, du deutoxide de cuivre hydraté et de l'acide acétique; mais la difficulté était de recomposer cette couleur. Notre chimiste y est parvenu par le procédé suivant, qu'il a généreusement livré au public. Il fait dissoudre dans une petite quantité d'eau chaude six parties de sulfate de cuivre; d'autre part, il fait bouillir dans l'eau six parties d'oxide d'arsenic avec huit parties de potasse du commerce. Il mêle peu à peu cette dissolution chaude avec la première; en agitant continuellement, il se forme un précipité fort abondant d'un jaune-verdâtre sale; il y ajoute une quantité d'acide acétique, telle qu'il y en ait un léger excès sensible à l'odorat après le mélange; peu à peu le précipité diminue de volume; après quelques heures, on chauffe le tout, et il se dépose, de la liqueur entièrement décolorée, une poudre d'un très-beau vert, semblable à celui de Schweinfurt.

Digitized by Google

X. *Analyse d'une substance métallique qui se trouve répandue dans les champs aux environs de St.-Dié.* Ce minéral est appelé, dans le pays, *Cochon*, dénomination singulière et dont on cherche en vain la source. Il est très-dur, fragile, d'un blanc livide et d'une texture grenue, à grain serré; il se trouve en masses de diverse épaisseur, ordinairement de forme prismatique, carrée et applatie. Il est très-attirable à l'aimant. Son poids spécifique est de 6,8 à 6,9. Soupçonnant qu'il contenait du nickel, M. Braconnot a suivi à peu près la marche indiquée par M. Berzélius, pour l'analyse de la mine blanche de ce métal trouvée à Loos : de cette analyse il résulte que 5 grammes de cette substance sont composés de

Soufre.....	0, 704 gram.
Arsenic.....	1, 497.
Cuivre.....	0, 069.
Fer.....	2, 714.
Nickel.....	0, 116.
Cobalt.....	», ».
Total....	5, 000.

Le cobalt, dont on n'avait aperçu que des traces, a été depuis retrouvé en très-petite quantité.

XI. *Analyse de la Serpentine de Champdray (Vosges).* Cette belle Serpentine, envoyée par M. le Dr Gaillardot, se trouve à fleur du sol qui est granitique, et cependant le sommet des monta-

Digitized by Google

gnes qui l'avoisinent à l'Ouest est recouvert de grès rouge. Champdray, un des points les plus élevés des Vosges, est situé à deux lieues de Bruyères, vers le Sud, à l'entrée d'un plateau très-vaste, d'où il a tiré son nom (*Campus rectus*). Cette Serpentine se trouve encore en plus grande abondance entre Tendon et Remiremont, où elle forme des blocs assis sur le grès rouge. C'est l'une des roches les plus curieuses de ces montagnes; son aspect est brun-rougeâtre, par fois verdâtre, bigarré. Cent parties de cette substance sont composées de

Eau	10.
Silice	44.
Alumine	2.
Chaux	4.
Oxide de fer	9.
Magnésie	31.
TOTAL	100.

M. MATHIEU DE DOMBASLE a présenté une *Analyse du Sel gemme de Vic.*

Quoique cette analyse ait été exécutée sur le sel obtenu par la sonde, lors des recherches faites sur le territoire de Vic, et avant l'ouverture des puits qui ont fourni les moyens d'examiner des échantillons mieux choisis, nous la conservons

Digitized by Google

à cause des soins avec lesquels elle a été faite, et de la comparaison que l'auteur y établit entre le sel gemme et celui des puits salés de Château-salins. La découverte du sel gemme sur le territoire des Salines de l'Est est d'ailleurs d'une si haute importance, et comme base d'une théorie certaine des eaux minérales, et comme objet de commerce, que rien de ce qui a rapport à cette question ne peut être sans intérêt. L'opinion des naturalistes sur l'origine des eaux minérales est enfin fixée, lorsqu'on montre, dans le lieu même où coulent les eaux salines, la substance à laquelle elles doivent leur salure, et il n'est plus possible, relativement aux sources de nos salines de l'Est, d'en transporter les réservoirs dans les montagnes des Vosges, comme l'ont fait autrefois plusieurs naturalistes qui se fondaient sur la position des sources salées de Lorraine et de Franche-Comté, dont les unes placées au Nord et les autres au Midi de ces montagnes, semblaient avoir dans leur sein un réservoir commun. Nous ne parlerons pas des avantages que la découverte de ces mines de sel doit procurer au public, à l'État et à notre province; ils sont universellement sentis et appréciés. Nous omettons aussi l'exposition des moyens d'analyse employés par M. Mathieu de Dombasle, pour donner seulement les résultats de celle des échantillons sur lesquels il a opéré :

Digitized by Google

Hydro-chlorate de soude.....	9, 565 gram.
Sulfate de chaux.....	0, 105.
Terre marneuse.....	0, 225.
Hydro-chlorate de chaux.	(trace).
Perte.....	0, 105.
TOTAL.....	10, 000.

Les résultats de l'analyse comparée du sel des sources de Châteausalins sont :

Hydro-chlorate de soude....	9, 705 gram.
Hydro-chlorate de magnésie..	0, 045.
Sulfate de chaux.....	0, 150.
Sulfate de magnésie...	(trace).
Perte.....	0, 100.
TOTAL.....	10, 100.

M. MATHIEU DE DOMBASLE a encore communiqué à la Société le travail qu'il a fait imprimer sous le titre d'*Examen critique de la Chimie agricole de Davy*. Le nom de Sir H. Davy, sa patrie, où l'agriculture est généralement portée à un haut point de perfection, le succès avec lequel on est habitué depuis long-temps dans ce pays à appliquer les découvertes des sciences aux arts industriels, devant donner à cet Ouvrage, parmi les agronomes français, un crédit dont M. DE DOMBASLE craint les effets, l'ont déterminé

Digitized by Google

à soumettre ce livre à une judicieuse critique, tout en professant pour l'auteur l'admiration que lui ont conciliée ses brillantes découvertes.

Notre Collègue examine d'abord si la chimie, dans son état actuel, peut être en général appliquée à l'agriculture, et il émet à cet égard une opinion opposée à celle de M. Davy. « La même erreur que » je cherche à combattre ici relativement à l'agri- « culture, dit-il, s'était introduite, il n'y a pas bien « long-temps, dans la médecine : la science avait « cru pouvoir expliquer et prévoir les phéno- « mènes que produisent divers agens dans les « corps animés, de même qu'elle le fait relati- « vement à la matière inerte ; il lui était com- « mode de ne pas tenir compte de la vie, « parce qu'elle ne la comprenait pas. Mais les « faits sont venus de toute part accuser une théo- « rie qui avait été créée sans eux, et il a fallu « renvoyer la science à l'étude..... Je ne me « suis pas dissimulé tout ce qu'a de désagréable « la tâche que j'entreprends ; elle n'est pas de « nature à faire paraître sous un jour brillant celui « qui s'y livre ; on travaille mal pour la gloire en « humiliant la science, en signalant son impuis- « sance, ses erreurs ou ses écarts ; mais d'autre « part cette tâche m'a paru éminemment utile. « Les fausses applications, les erreurs de l'ana- « logie sont un des plus dangereux écueils des

Digitized by Google

« sciences ; dans les connaissances purement spé-
« culatives, ces erreurs sont fâcheuses sans doute,
« mais lorsqu'elles s'appliquent à l'art qui nourrit
« les hommes, les conséquences en sont bien au-
« trement funestes. On n'en fait pas accroire à
« la terre par de fausses théories ; le plus beau
« principe brille peu devant une chétive récolte ;
« et on nuit également à la science et à l'art....
« A Dieu ne plaise que je repousse les bienfaits
« que la chimie répandra sans doute un jour sur
« l'agriculture, en éclairant ses procédés, de
« même qu'elle a déjà amélioré tant d'autres arts
« industriels : je crois seulement que les temps ne
« sont pas venus, et qu'on s'est singulièrement
« exagéré les services que la chimie peut rendre
« *aujourd'hui* à la pratique de l'art agricole ».

Peu de personnes pouvaient, avec autant d'avantage que M. DE DOMBASLE, entreprendre l'examen d'un ouvrage qui suppose des connaissances chimiques étendues, unies dans un même individu à de vastes connaissances dans l'agronomie, et il a justifié son entreprise avec autant de succès que de modestie.

La première objection qu'il oppose à l'auteur de la chimie agricole est d'être, dans ses premières leçons consacrées à l'exposition des principes généraux de la chimie, à la fois inutile aux chimistes et aux agriculteurs, pour lesquels il devient même dangereux.

Digitized by Google

Il attaque l'opinion de M. Davy, qui nie l'existence de l'irritabilité dans les végétaux; quiconque a quelques notions de physiologie végétale conçoit avec quel avantage il a pu le faire. Il discute ensuite le sujet de la troisième leçon, dans laquelle M. Davy cherche à déterminer la qualité alimentaire d'un certain nombre de substances, et prouve que ses données sont pour la plupart ou inexactes ou hypothétiques. « Nous pouvons bien, dit-il, déterminer combien « une substance quelconque contient d'amidon, « de mucilage, de gluten, de sucre, d'albumine; « mais réunir ces substances, et conclure de leur « somme la propriété alimentaire de la substance « analysée, c'est pousser trop loin les consé- « quences ».

La question des engrais et de leur influence sur la fécondité du sol, question si importante et si neuve pour la théorie, l'occupe ensuite; il prouve combien peu la chimie a fait jusqu'alors en faveur de l'agriculture, et établit que cette question, soit en général, soit en particulier, ne peut être résolue que par des expériences directes, et que la vie d'un savant suffirait à peine pour tenter toutes celles qui seraient nécessaires.

L'examen du sol, pour lequel l'auteur de la chimie agricole propose des méthodes d'analyse, lui paraît également impropre à éclairer le cultivateur et même le savant, à raison des erreurs

Digitized by Google

auxquelles elles exposent, et de la variabilité des résultats.

L'auteur termine son examen critique par des réflexions générales sur la littérature agronomique; il venge les agriculteurs du reproche de lire trop peu les ouvrages écrits sur leur art, en prouvant que la faute en est souvent aux écrivains, qui, livrés à de vaines théories, les ont détournés de l'étude, en les jetant dans de fausses spéculations; enfin, que les ouvrages de ce genre ne peuvent être faits que par des hommes consacrés, par un long exercice et une étude suivie, aux pratiques autant qu'à la théorie de l'agriculture.

PHYSIQUE.

M. le Dr Louis Valentin a lu, dans la Séance publique du 20 mai 1824, une *Notice sur la Cloche du Plongeur, et les usages auxquels on l'a récemment employée.*

La Cloche du Plongeur, si simple dans sa théorie, et depuis long-temps connue par les recherches de Halley, qui, un des premiers, tenta de l'appliquer aux besoins de la société, pour exécuter des travaux au fond des mers, semblait complètement oubliée, malgré les différents projets de perfectionnement proposés par plusieurs physiciens, et particulièrement par l'Abbé de

Digitized by Google

Lachapelle. Elle vient (1822) d'être enfin tirée de l'oubli auquel elle semblait condamnée, et appliquée aux constructions maritimes et à d'autres usages. M. Valentin a recueilli sur cette machine des détails qu'il a reçus du Dr Hamel, Conseiller de S. M. l'Empereur de Russie, qui lui-même est descendu à 18 pieds sous l'eau, et surtout du Dr Colladon, de Genève, résidant à Paris, qui a écrit sur cette expérience et a pénétré par son moyen à une profondeur de 27 pieds.

La Cloche à plonger, dit notre Collègue, est aujourd'hui un moyen très-important de l'architecture sous-marine, pour explorer et miner les rochers qui obstruent l'entrée des havres et des ports, et exécuter différens travaux. Depuis plusieurs années on en fait usage à Howth près de Dublin, et on en a déjà tiré de grands avantages. La théorie de la Cloche est sans doute invariable, mais elle a subi dans sa construction des changemens qui la rendent plus commode : au vase en bois on a substitué une caisse en fer fondu, d'une seule pièce de six pieds de long, de quatre de largeur et de cinq de hauteur, et d'une épaisseur suffisante pour qu'elle puisse descendre sans lest, et conserver au fond de l'eau une grande stabilité, même dans les courans. Sa partie supérieure est percée de huit à dix trous, fermés par des verres convexes très-épais qui transmettent la lumière dans l'intérieur. Le centre de cette même paroi a un trou

Digitized by Google

qui reçoit un tuyau flexible, avec une soupape au bas, propre à transmettre dans la caisse l'air qu'on y pousse du dehors, par le moyen d'une pompe foulante placée sur le bâtiment qui sert à la manœuvrer. La Cloche a deux petits bancs, l'un vis-à-vis de l'autre, séparés par un marche-pied et où peuvent se placer quatre personnes. Dans l'intérieur est suspendu à de fortes chaînes une espèce de baquet en fer destiné à recevoir des pierres ou autres matières arrachées du sol ou apportées du dehors. La Cloche est suspendue à son centre avec des cables et dirigée au moyen d'une grue dressée sur le tillac d'un petit navire. Lorsquelle est suffisamment élevée au-dessus de la surface, on y entre avec un canot qui passe par-dessous.

Les sensations éprouvées par le Dr Colladon, lorsqu'il descendit dans la Cloche, sont intéressantes à connaître. Dès que la Cloche fut plongée, il éprouva lui et ses compagnons, vers le front et les oreilles, un sentiment de pression assez fort, qui augmenta pendant quelques minutes; il parla sans pouvoir se faire entendre, et n'entendit pas ce qu'on lui disait, quoique d'une voix élevée; ce qui paraît devoir être attribué au bruit du courant dans lequel ils étaient plongés. Arrivés à 27 pieds au-dessous de la surface, et pendant une heure qu'ils demeurèrent sous l'eau, ils n'éprouvèrent d'autre mal-aise qu'une grande

Digitized by Google

chaleur qui donnait lieu à une transpiration nébuleuse, qui les eût empêchés de voir nettement, si l'air poussé du dehors n'eût remédié à cet inconvénient. Cet observateur distinguait très-bien les objets placés au fond de la mer; il y recueillit des pierres et des fragmens de roche et il y écrivit une lettre. Pendant tout ce temps, les ouvriers avec lesquels il avait plongé, travaillèrent, et au moyen de signaux ils communiquaient avec le navire qui les avait descendus.

Lorsqu'ils remontèrent, les sensations furent très-différentes : il semblait, dit le même observateur, que le crâne s'élargissait et allait se séparer; mais tout cela se dissipa absolument dès qu'on fut de retour à la surface de l'eau. L'appareil décrit par M. le Dr Valentin servait au curage du port de Howth ; il est employé à faire sauter des rochers au moyen de la poudre. Cette opération, qui se pratique sous la Cloche par le moyen d'une perforation exécutée comme nous le faisons sur la terre, requiert de plus une cartouche de ferblanc qui reçoit la poudre, se cale dans le trou, et communique à la surface par des tuyaux continus qui servent à déterminer l'explosion. Les phénomènes de cette explosion sous-marine sont intéressans et ont été décrits par le même observateur. Il a aussi recueilli des faits curieux sur la durée du travail des ouvriers et sur les effets variés qu'éprouvent les différens individus ainsi

Digitized by Google

plongés, selon qu'ils en ont l'habitude ou qu'ils sont neufs à ce travail.

MÉDECINE.

Le *Mémoire sur la Topographie médicale de l'arrondissement de Toul*, qui a obtenu le prix proposé par la Société, a été l'objet d'un rapport qui a servi de base au jugement de l'Académie. C'est de ce rapport, fait par M. le Dr L. Valentin, que nous tirons l'analyse de l'ouvrage de M. le Dr Leclerc, ou pour mieux dire, cette analyse n'est presque que le rapport même, que nous donnons ici comme très-propre à le faire connaître.

Les premières pages du Mémoire de M. le Dr Leclerc sont consacrées à des considérations générales sur le tableau physique et médical de l'arrondissement qui a fait l'objet de ses études. Pénétré des préceptes du père de la médecine, il prouve que le médecin qui se propose d'exercer son art dans un pays quelconque, doit en examiner le site et la température; connaître les vents qui règnent habituellement, son aspect relativement au soleil, la qualité des eaux, la nature du sol, ses productions, enfin, la manière de vivre des habitans, leurs tempéramens, leurs mœurs et leur genre de vie.

Des notices très-intéressantes sur la ville de Toul et l'origine du Toulois, une description ra-

Digitized by Google

pide, mais exacte, des édifices publics, églises, hospices, casernes, boucheries, prisons, fontaines et bains, enfin, l'analyse des eaux composent le premier chapitre.

Le second, qui est consacré à l'arrondissement, contient des détails importans sur la nature du sol et ses productions qui sont exposées conformément au plan de l'histoire naturelle.

Le troisième chapitre se compose de l'exposition du climat, des détails sur sa température, ses eaux, et de quelques observations météorologiques.

La constitution et le caractère des habitans, qui sont tracés dans le quatrième chapitre, ont fourni à l'auteur matière à plusieurs réflexions aussi judicieuses qu'utiles à ses concitoyens, relativement à l'éducation physique des enfans dont le nombre s'est considérablement accru par l'influence bienfaisante de la vaccination. Il blâme avec raison l'usage des corsets de baleine long-temps oublié, mais que la bizarrerie de la mode a ramené avec tous ses ridicules et ses inconvéniens. Il fait une peinture effrayante des accidens auxquels il peut donner lieu. « Combien de victimes de la phthisie « pulmonaire, s'écrie-t-il, sont l'effet du vête- « ment fatal qu'inventa un goût bizarre de co- « quetterie pour donner à la taille une forme « qu'elle ne doit pas avoir, ou pour cacher un « défaut qu'il ne fait souvent qu'augmenter ! Ainsi

Digitized by Google

« pressée dans tous les sens dans cette étroite pri-
« son, la poitrine ne peut acquérir ses dimen-
« sions naturelles, et le poumon ne se développant
« qu'imparfaitement, produit la gêne dans la
« respiration, le crachement de sang, les engor-
« gemens, etc. » A ce tableau bien propre à faire abandonner la mode, si la mode écoutait la raison, succède celui des qualités physiques et morales des habitans du Toulois qui sont celles des Lorrains en général, et dont l'heureuse union présente un ensemble d'avantages par lesquels cette population ne le cède à aucune de celles qui sont répandues dans les divers départemens de notre belle France.

Dans le cinquième chapitre, l'auteur traite des travaux, du régime des alimens et des boissons. « La vie active est, dit-il, le rempart le plus
« puissant de la vertu et l'égide de la santé. Né
« sous un ciel variable, accoutumé aux vicissi-
« tudes de l'atmosphère, et doué d'une consti-
« tution robuste, le peuple du pays Toulois,
« naturellement laborieux, est propre à toute es-
« pèce de travaux. Dans la ville comme dans la
« campagne, hommes, femmes, enfans, tout est
« en mouvement; le campagnard surtout travaille
« en tout temps, soit au-dedans, soit au-dehors.
« Jouissant d'une atmosphère plus vivifiante que
« le citadin, il offre dans sa constitution une
« texture plus ferme, et cet heureux *robur phy-*

Digitized by Google

« *sicum* avec lequel il brave ordinairement l'in-
« clémence des saisons ». L'auteur a remarqué que les affections nerveuses, jadis rares dans la ville, y sont maintenant fréquentes.

Le sixième chapitre, le plus étendu et le plus important, est celui qui renferme les réponses aux questions proposées. L'auteur y décrit les maladies endémiques et épidémiques, leurs causes locales et particulières, indique leurs rapports avec les saisons et les localités, et les accompagne d'observations tirées de sa pratique. Les plus communes parmi les aiguës sont les affections catarrhales, les angines, les pneumonies, les opthalmies, les fièvres éruptives et intermittentes, l'apoplexie et la dyssenterie.

Le typhus a régné dans le Toulois en 1793, 1813 et 14; il a été traité avec succès par les toniques et les stimulans. L'auteur, à cette occasion, rappelle l'espèce de peste qui a régné dans cette contrée en 1722, 28 et 29, selon le Père Benoît, historien de la ville de Toul. A l'occasion des fièvres intermittentes, dont le décroissement de la Moselle et les eaux croupies des canaux et des fosses lui semblent la cause ordinaire, il fait d'utiles réflexions sur les moyens d'assainir les casernes. Il parle aussi de l'héméralopie observée jadis parmi les soldats qui habitaient les casernes de Toul. Le rapporteur a vu cette affection attaquer, à la même époque, les factionnaires de l'Infanterie de Nancy.

Digitized by Google

Parmi les maladies chroniques, M. Leclerc cite les névroses diverses, l'épilepsie, l'hystérie, l'hydropisie, les rhumatismes communs chez les militaires en retraite, les dartres, la leucorrhée, la teigne, les vers, le goître, les scrophules, le rachitis. Il cite des exemples de l'hérédité de la manie, et compte environ vingt suicides depuis douze ans.

Il s'est attaché à la recherche de la cause des dartres très-répandues dans les campagnes, et les attribue aux habitations mal-propres, peu aérées, à l'usage des viandes fumées et salées qui forment la nourriture des villageois, aux vins acerbes dont ils usent largement, aux eaux stagnantes; il fait remarquer que l'arrondissement de Toul est celui de tout le Département de la Meurthe dans lequel les habitations du peuple des campagnes sont les plus chétives et les plus mal-saines.

M. le Dr Serriéres a communiqué à l'Académie l'*Observation d'une Lithophagie* qu'il a recueillie à la clinique interne de l'École secondaire de médecine dont il est professeur.

Le sujet de cette observation est un homme d'environ 60 ans, d'une stature médiocre, mais assez robuste, qui, pour satisfaire la passion qu'il avait pour les boissons spiritueuses, se donnait en spectacle, et avalait, pour le plaisir du public, une assez grande quantité de cailloux;

Digitized by Google

pourquoi il exigeait un salaire proportionné au nombre qu'il en introduisait dans l'estomac. Ce nombre s'élevait par fois jusqu'à trente, qu'il choisissait généralement arrondis, assez polis et du volume d'une petite noix. Exercé dès l'âge de 20 ans à cette pratique, il avait habitué son estomac au contact de ces corps durs et en avait été rarement incommodé, quoiqu'il ajoutât à cette vicieuse pratique celle de se percuter la région épigastrique, afin de prouver leur présence dans l'estomac par le son qu'ils rendaient en s'entrechoquant; la seule influence fâcheuse qu'il parut en éprouver tant qu'il se borna à avaler des cailloux, était une maigreur extrême. Voyant que le public, fatigué de la même manœuvre, montrait peu d'empressement à l'en récompenser, il commença, vers l'âge de cinquante-cinq à soixante ans, à avaler des corps dont l'ingestion était plus difficile ou plus dégoûtante, telles que des écrevisses, des grenouilles et même des souris vivantes; enfin, enhardi par ses essais, il eut l'imprudence d'avaler une cuiller de fer étamée de cinq pouces et demi de long, qui s'étant arrêtée dans le duodenum, donna lieu à des vomissemens bilieux, à des déjections muqueuses et sanguinolentes, en un mot, à tous les symptômes qui résultent de l'inflammation des voies alimentaires; elle fut, après les plus violentes douleurs, terminée par la mort, à laquelle le traitement

Digitized by Google

le mieux approprié ne put l'arracher. A l'ouverture du corps, on trouva dans le tube alimentaire une trentaine de cailloux et enfin la fatale cuiller, qui seule paraît avoir causé les accidens qui ont terminé sa vie.

M. le Dr Louis VALENTIN a rapporté plusieurs observations du même genre. Une des plus remarquables, consignée dans le *Medical repository* américain, est celle d'un matelot de New-York, qui, après s'être très-long-temps exercé à avaler toutes sortes de corps durs, succomba à l'inflammation de l'estomac produite par la présence de douze couteaux qu'il avait avalés. Ces couteaux pesaient ensemble une livre. L'un d'eux avait quatre pouces de long et un de large. Avant sa mort il avait déclaré à son médecin qu'il avait autrefois avalé un plus grand nombre de corps durs, entr'autres une montre d'or avec sa chaîne et son cachet, et dans une même soirée, dix-neuf couteaux et quarante pièces de cuivre, du volume d'un sou.

Nous allons maintenant présenter l'analyse des différens Mémoires que l'Académie a reçus, relativement à la *Fièvre jaune*. (1)

Une lettre du 28 mars 1824, écrite de New-York

(1) Article de M. le Dr LAMOUREUX.

Digitized by Google

à M. le Dr Louis Valentin, par le Dr Félix Pascalis, sur la non-contagion de la fièvre jaune, contient ces paroles remarquables : « Vous pouvez annoncer officiellement qu'il n'y aura plus « désormais d'opposition en Amérique à notre « doctrine; car du Nord au Sud il n'y avait « plus qu'un homme, le seul des adversaires « qu'on pût respecter, le premier professeur du « Collége de New-York (le Dr Hosack), et il a « mis bas les armes..... Voilà donc la dispute « parfaitement finie de ce côté de l'Atlantique. « Une pareille révolution ne pouvait avoir lieu « sans amener une réconciliation avec Hosack...»

Les hommes qui croient avoir découvert la vérité sont louables de maintenir leur opinion tant qu'ils ont des motifs pour la défendre; mais dans un fait qui intéresse essentiellement le repos et la santé, il ne faut négliger aucun moyen de s'éclairer. On doit surtout consulter ceux qui ont le plus d'expérience, et se défier de ses propres lumières. Voilà donc tous les Médecins d'Amérique, les seuls à portée de bien observer la fièvre jaune, qui s'accordent unanimement pour prononcer qu'elle n'est point contagieuse. Ils ne se contentent pas de le prononcer, ils le prouvent par des argumens et des faits si convaincans, qu'il est désormais impossible de leur rien objecter.

Les premiers qui aient publié cette saine doc-

Digitized by Google

trine, *que la fièvre jaune n'est point contagieuse*, sont MM. Devèze, à Philadelphie, et Louis Valentin, en Virginie et en France. (1)

M. Devèze avait déjà publié en l'an XII une excellente dissertation sur cette maladie ; mais il a traité de nouveau en 1820 ce sujet important dans un ouvrage plus considérable, et dans deux mémoires sur le régime sanitaire, adressés au Roi et aux Chambres.

M. Devèze réunit tous les titres qui doivent donner une grande autorité à son opinion. Il a pratiqué avec distinction pendant quinze ans dans la ville du Cap, à Saint-Domingue : il y a observé la fièvre jaune, sans jamais entendre dire, ni même *soupçonner* qu'elle fût contagieuse. Retiré à Philadelphie en 1793, il y a vu cette même maladie, qui y fit alors tant de ravages. Placé par le Gouvernement américain à la tête d'un grand hôpital, fondé spécialement pour les malheureux attaqués de la fièvre jaune, il détruisit l'erreur qui la faisait regarder comme contagieuse. Il publia une lettre propre à éclairer le Magistrat sur la véritable nature et les causes réelles de ce fléau. Les quatre années suivantes qu'il passa à Philadelphie, il traita un grand nombre de personnes attaquées de la fièvre jaune. Enfin,

(1) Traité de la fièvre jaune. Paris 1803.

Digitized by Google

il n'a cessé depuis cette époque de rechercher tous les faits qui pouvaient ébranler ou confirmer sa doctrine.

Dans l'Ouvrage qu'il a publié en 1820, il explique la distinction si lumineuse entre les mots *infection* et *contagion*, distinction déjà proclamée par quelques Américains septentrionaux, notamment par des médecins de New-York (1), et il est étonnant qu'on ait affecté depuis de ne pas la comprendre. Cette théorie, entrevue depuis long-temps, et parfaitement développée par notre auteur, est généralement reconnue aujourd'hui par tous les médecins qui joignent à la connaissance de leur art celle de la langue et de la logique.

M. Devèze, pour prouver que la fièvre jaune n'est point contagieuse, a accumulé un grand nombre de faits observés par lui-même, d'expériences réitérées par une foule de médecins habiles et courageux, et enfin, des raisonnemens si clairs et si persuasifs, qu'il est impossible de ne pas être de son avis, à moins qu'on ne soit dirigé par d'autres considérations que par le noble désir de trouver la vérité.

Il est remarquable que les écrits des médecins

---

(1) Voyez la lettre du Dr Louis Valentin dans l'Observateur des sciences médicales du Dr Roux, à Marseille, Cahier d'avril 1822.

Digitized by Google

partisans du système de la contagion offrent des inconséquences et des aveux qui tendent à fortifier l'opinion contraire à celle qu'ils soutiennent. C'est ce qui a été démontré par M. Devèze, et avec moins de ménagement par ceux qui ont écrit sur le même sujet; tels que MM. Hyde-de-Neuville, Lefort, médecin du Roi à la Martinique (Mémoires imprimés en 1823 et 1824), et Thomas, Secrétaire de la Société médicale de la Nouvelle-Orléans, et Correspondant de notre Académie.

Le traité que M. Thomas nous a adressé en 1823, présente une nouvelle série d'observations qui confirment la doctrine des Devèze, Valentin, Dalmas, Savaresi, Lefort, Dariste, Jackson, Mitchill, Miller, Félix Pascalis, Chervin (1), etc., pour ne parler que des praticiens à qui seuls appartient le droit de prononcer sur la nature de la fièvre jaune, puisqu'ils sont pour ainsi dire les seuls qui aient été à même de la bien observer.

Les preuves de la non-contagion de la fièvre

(1) M. Chervin a heureusement terminé le cours de ses longs voyages dans les deux Mondes, entrepris dans la seule intention de s'assurer que la fièvre jaune n'est point contagieuse. Il rapporte une masse de faits et de preuves telle que jamais on n'en a recueilli pour établir les vérités les plus utiles à l'humanité. Dans sa lettre écrite de Marseille au Dr Valentin, il annonce qu'il arrivera à Paris en février prochain.

Digitized by Google

jaune se déduisent nécessairement des observations suivantes :

1°. La fièvre jaune ne se montre que sous une haute température et dans les lieux soumis à l'influence d'un centre de putréfaction, et jamais hors de ces lieux ;

2°. Elle varie dans son type comme les autres maladies qui dérivent de la même cause ;

3°. Dans toutes les villes où elle a paru, elle a toujours commencé par les lieux bas, humides, sales et marécageux ;

4°. Elle se propage d'une manière irrégulière en épargnant d'abord les quartiers sains et élevés, dont les habitans jouissent d'une bonne santé, quoiqu'ils soient fréquemment visités par les personnes venant des lieux infectés ;

5°. Les exemples allégués pour faire croire qu'elle avait été importée se sont trouvés faux ;

6°. Il y a au contraire des exemples sans nombre de navires infectés qui n'ont point communiqué la maladie dans les lieux où ils ont abordé ;

7°. La fièvre jaune s'est manifestée spontanément sur des vaisseaux en pleine mer, allant même d'Europe en Amérique, sans qu'on pût soupçonner le moins du monde que la maladie leur eût été transmise ;

8°. Les hardes, les marchandises, et en général tous les effets sortis de ces vaisseaux infectés, ont été touchés et employés impunément par des personnes saines, sans leur causer le moindre mal ;

Digitized by Google

9°. Les médecins qui ont ouvert les morts, les hommes charitables qui leur ont rendu les derniers devoirs, ceux qui se sont inoculé par différens moyens les excrétions des malades, qui ont couché dans leurs lits encore chauds, revêtu leurs chemises trempées de sueur, qui ont eu le courage inoui d'avaler les matières noires rejetées de leur estomac, n'ont pas éprouvé la moindre incommodité.

10°. Enfin, si l'on examine tous les caractères propres aux maladies réellement contagieuses, on reconnaît que la fièvre jaune n'en présente aucun de semblable (1).

Dans ses communications à la Société, notre Confrère Louis Valentin a rapporté comment à à New-York on avait arrêté les dernières épidémies par le moyen de la chaux vive. Il a rappelé des exemples du développement de la fièvre jaune en mer dans des vaisseaux mal-propres, allant même d'Europe en Amérique, dont la charpente était imprégnée de matières excrémentitielles corrompues; ou bien cette maladie ne faisait son irruption, pendant la chaleur, qu'à l'arrivée des

(1) On pourrait joindre à toutes ces preuves celle qui se tire des moyens de désinfection. On n'a jamais découvert de préservatif contre la maladie vénérienne, la gale, la petite vérole, tandis qu'on a trouvé des moyens efficaces pour se préserver de la fièvre jaune.

Digitized by Google

bâtimens dans les ports. Alors elle attaquait ceux qui étaient occupés à les décharger, à les nettoyer ou à les réparer, ou qui recevaient les effluves de l'air empoisonné : ils y éprouvaient donc tous les effets de l'infection, tandis qu'ils ne communiquaient jamais la maladie à la population du lieu. Quelques individus se trouvant sous le vent et près d'un navire ainsi infecté peuvent, il est vrai, lors de l'explosion des miasmes délétères, en recevoir les mêmes influences, mais sans transmission à d'autres personnes.

On a vu les mêmes résultats en 1823, au port du Passage en Espagne; ceux qui ont fait des recherches sur les causes de l'insalubrité du navire qui y était arrivé, et qui avait été primitivement infecté par un encombrement de nègres, d'où l'on a cru être autorisé à conclure que la fièvre jaune pouvait tirer son origine d'Afrique et se transportait par contagion, n'avaient probablement pas connaissance de la Notice publiée en 1806, par le Dr L. Valentin, dans le Journal général de Médecine, tom. 26, pag. 230. Les faits dont il parle sont précédés des réglemens observés à bord des bâtimens de guerre des États-Unis, pour prévenir, par l'emploi des alcalis ou de la chaux vive, les effets nuisibles des matières septiques qui produisent l'infection.

M. Mergaut, Dr en médecine à Mirecourt, a composé sur son art plusieurs écrits dont il a fait

Digitized by Google

part à l'Académie, et dont nous donnerons une analyse rapide.

Le premier a pour objet l'*Hydropisie ascite*, qu'il a eu de fréquentes occasions de traiter avec succès, et sur laquelle il a recueilli des observations intéressantes. Son mémoire, fort étendu, et qu'on peut considérer comme une bonne monographie de cette maladie, est précédé de considérations générales sur les hydropisies dans lesquelles il a rassemblé ce que l'anatomie, la physiologie et l'anatomie pathologique nous ont donné de plus certain sur la théorie générale de ces maladies, et de plus propre à établir sur leurs causes les distinctions qui peuvent fonder une pratique judicieuse. Il a discuté ces causes variées et souvent très-obscures, avec une étendue et une sagacité qui rendent son ouvrage très-intéressant et très-utile, mais sur lesquelles les bornes de cette analyse ne nous permettent pas de nous étendre. Passant ensuite à l'ascite qui est l'objet principal de son mémoire, il en a tracé rapidement le tableau, distingué les espèces variées, donné la théorie d'après les notions les plus certaines de la physiologie ; et après avoir posé les bases du pronostic, il en a établi le traitement d'une manière très-satisfaisante et très-propre à diriger les jeunes médecins dans une carrière difficile et souvent très-obscure. Sa méthode curative, dans laquelle il donne

Digitized by Google

beaucoup d'importance à l'usage de la digitale pourprée, est appuyée de plusieurs observations intéressantes qui la confirment; l'Académie, qui a considéré cet ouvrage comme un titre d'admission, a distingué l'érudition qu'il renferme, la clarté de la méthode qui s'y remarque, et le choix des moyens curatifs proposés par l'auteur.

Les deux autres mémoires de M. le docteur Mergaut lui appartiennent d'une manière plus particulière, comme puisés totalement dans les observations de sa pratique.

L'un a pour objet une fièvre qu'il désigne sous le nom de *Fièvre catarrhale et bilieuse*, qui a régné épidémiquement à Mirecourt, pendant les mois de février, mars et avril 1821. Après quelques considérations générales sur l'utilité de l'étude des constitutions médicales, dont la doctrine fondée par le père de la médecine a reçu la sanction du temps et de l'expérience, il décrit la maladie qui a été le sujet de ses études, et en divise les symptômes en deux classes, dont les uns, qu'il nomme pneumo-catarrheux, ont pour siége les organes de la respiration, et les autres, qu'il nomme gastriques, ont pour siége les organes de la digestion. C'est en effet entre ces deux systèmes que se sont partagés tous les symptômes essentiels qui ont paru avec des degrés d'intensité variés selon

Digitized by Google

les âges, les tempéramens et les dispositions particulières. Cette maladie, dont la durée ne s'est guère prolongée au-delà de la première semaine, a offert pour caractère distinctif celui de céder facilement aux émétiques donnés dans les premiers accès, et d'avoir été aggravée par les saignées. Le mode de traitement qui a généralement réussi consistait à donner un émétique au début, à mettre ensuite le malade aux boissons délayantes et adoucissantes, et à terminer par les béchiques stimulans et même les toniques, lorsque l'affection s'est montrée opiniâtre.

Le dernier mémoire de M. Mergaut, intitulé *Considérations sur la Gastro-histérotomie*, renferme, dans un cadre régulier, mais très-bien rempli, les détails les plus importans sur cette question de la haute chirurgie: l'auteur, d'après ses propres observations, à l'appui desquelles il rappelle celles des plus grands praticiens, expose tous les cas où cette grave opération est commandée; il en discute les avantages, les compare à ceux de la symphyse, et donne sur ces questions importantes des préceptes dont la vérité ne peut être bien appréciée que par la lecture de son ouvrage.

Parmi les observations de médecine qui nous ont été adressées, l'Académie a distingué celle

Digitized by Google

que nous allons rapporter, et qu'elle doit à M. le Dr Boileau, résidant à Pont-Saint-Vincent, arrondissement de Nancy. Elle a pour objet l'*Histoire d'une Céphalée avec accès d'épilepsie, suivie d'aliénation mentale*, qui a porté le malade à se suicider.

Le sujet de cette observation est un vigneron de ce canton, âgé de 36 ans, d'un tempérament sanguin, caractérisé par le développement des systèmes osseux et musculaires, le volume de la tête et celui d'un col gros et court. Il avait été dès sa jeunesse exposé à des douleurs de tête assez fréquentes, et vers sa vingtième année affecté de dartres, qui avaient leur siége vers le menton, et avaient disparu après une durée de huit années. Depuis la disparition de cette affection cutanée, ses douleurs de tête étaient devenues plus fréquentes, et l'individu était sujet à des accès d'épilepsie qui se renouvelaient à des époques variables. Fréquemment livré à des excès de boissons spiritueuses, il vit sous l'influence de ce régime ses douleurs devenir plus violentes, et les accès d'épilepsie plus fréquens et plus graves.

Les troubles de l'appareil nerveux locomoteur étaient par fois précédés de symptômes d'irritation gastrique, mais le plus ordinairement ces symptômes, produits par les abus de régime, persistaient après l'accès; le malade alors se plaignait

Digitized by Google

de perte d'appétit, de pesanteur et de douleur vers la région de l'estomac, de fatigue et d'accablement. Le plus ordinairement il arrivait que ces symptômes disparaissaient promptement par le retour à un meilleur régime; mais ayant persisté pendant huit jours à se livrer à son goût immodéré pour les boissons alcoholiques, ses accès d'épilepsie se répétèrent très-fréquemment. La coïncidence de chagrins domestiques qu'il éprouva dans ce moment augmentèrent encore en lui les dispositions à l'ivrognerie, qui lui fournissait un moyen d'oublier ses peines; il fut pris alors d'un accès d'épilepsie qui lui causa une chute assez violente sur le côté droit de la tête, à la suite de laquelle il ne revint plus à son état naturel. Non-seulement l'accès d'épilepsie dura long-temps et le tourmenta violemment, mais les perceptions et le jugement parurent troublés d'une manière très-remarquable; de nouveaux accès qui survinrent bientôt ayant augmenté la mauvaise disposition des facultés intellectuelles, il donna des preuves d'une aliénation mentale bien déterminée.

Il commença à montrer une défiance extrême: il fuyait aux champs tout le jour, emportant avec lui tout ce qu'il avait de plus précieux, afin de le soustraire aux recherches de la justice. Son imagination troublée ne lui présentait plus que des images effrayantes de gendarmes, de prisons,

Digitized by Google

d'échafauds; indifférent aux inquiétudes de sa famille, aux conseils de son médecin, dont il ne croyait pas avoir besoin, il était dans cette fâcheuse disposition quand l'apparition subite d'un gendarme dans son village porta son délire au dernier degré de violence; incertain dans ses résolutions, agité de pensées diverses, il parut enfin s'arrêter à chercher tous les moyens de se soustraire à la mort ignominieuse qui le menaçait, disait-il dans son délire. M. Boileau trouva convenable de le saigner, et lui tira douze onces de sang. Gardé à vue, il se décida à se coucher après beaucoup de résistance, et demeura éveillé jusqu'à quatre heures du matin, époque où, témoignant le désir d'être seul pour s'endormir, il profita de l'éloignement de ses gardiens pour se plonger dans la gorge un couteau, qui donna lieu à une hémorragie épouvantable à la suite de laquelle il tomba baigné dans son sang. M. le Dr Boileau appelé trouva la circulation suspendue, les pulsations artérielles imperceptibles, la respiration très-faible, les fonctions de relations anéanties, la sensibilité et la contractilité dans l'état qui précède immédiatement la mort; la pâleur et le froid qui la suivent se manifestaient déjà sur ce malheureux. Cependant tout espoir de salut n'étant pas encore absolument détruit, puisqu'il ignorait la nature de la lésion, il porta son attention sur la blessure, et décou-

Digitized by Google

vrit plusieurs plaies, dont la plus considérable, dirigée transversalement vers le cartilage thiroïde, admettait le doigt indicateur, et paraissait dans sa direction avoir compris l'artère thiroïdienne supérieure. La première et la seule indication était sans doute de s'opposer au renouvellement de l'hémorragie à laquelle le malade aurait succombé si la syncope eût cessé; plusieurs moyens s'offrirent à M. Boileau pour se rendre maître du sang : la ligature de l'artère thiroïdienne supérieure, de la carotide primitive, l'application de ligature d'attente; mais comme le danger était imminent, et que la moindre perte de sang pouvait amener la mort, il crut plus prudent, à raison des difficultés qu'il y aurait eu à rechercher l'artère divisée, de faire la ligature du tronc même de la carotide. Ayant donc un peu agrandi la blessure, il plaça un lien sur ce vaisseau, et procéda à la réunion de la plaie selon les règles de l'art.

La prolongation de la syncope pendant l'opération mit le malade à l'abri des douleurs, l'artère carotide saisie ne donnant que de très-faibles pulsations. Mais peu de temps après, elles devinrent plus sensibles, les pulsations artérielles au poignet se manifestèrent enfin après une durée de trois quarts-d'heure, les fonctions de relations se rétablirent. Le blessé fut agité de tremblemens des membres supérieurs, il articula quelques mots sans liaison, qui annonçaient que les facultés in-

Digitized by Google

tellectuelles étaient toujours dans le même désordre. Cet état persista près de deux jours, pendant lesquels le malade ne prit que de l'eau édulcorée de sirop, nécessaire pour calmer la soif ardente qu'il éprouvait. Cependant ces symptômes diminuèrent progressivement, et il commença à exercer ses facultés intellectuelles, d'abord incomplètement, ensuite avec plus d'exactitude, mais toujours avec calme. La fièvre se modéra, il récupéra le sommeil le troisième jour, et les facultés intellectuelles se rétablirent enfin complètement. La suppuration de la plaie, abondante et de bonne qualité, favorisa enfin la chute de la ligature, qui, reconnue entière, ne laissa aucun doute que l'artère carotide qu'elle avait comprise n'ait été entièrement divisée et oblitérée. Le régime approprié à son état ayant été continué, les douleurs de tête ont cessé tout-à-fait, les accès d'épilepsie n'ont plus reparu. La plaie a été parfaitement cicatrisée environ deux mois après l'accident, et le malade a repris ses occupations habituelles dans un état de santé parfaite.

L'observation de M. le Dr Boileau nous présente une irritation de l'organe cérébral, qui, produite, à ce qu'il semble, par la suppression d'une affection cutanée, a donné lieu à l'épilepsie, et dans son apogée à l'aliénation mentale guérie par une perte de sang énorme, et l'occlusion de la partie du sytème artériel par laquelle le sang est porté à cet organe.

Digitized by Google

BEAUX-ARTS.

Le savant illustre et aussi profond que modeste, qui a rassemblé en corps de doctrine les vérités isolées et en partie inconnues jusqu'à lui qui sont l'objet de la géométrie descriptive, Monge a été mu dans ses laborieuses et utiles recherches par le désir de perfectionner l'industrie nationale en facilitant l'intelligence et la composition des constructions graphiques, si nécessaires au plus grand nombre des arts, et en répandant ainsi jusques dans la classe des ouvriers et du peuple la connaissance des procédés au moyen desquels on peut représenter aisément les formes que l'on se propose de donner aux corps. Son attente a été remplie : la France a secoué le joug de l'industrie étrangère, et elle doit en partie cette conquête, désormais plus précieuse que celle des armes, aux efforts des savans et des artistes, qui, marchant sur les traces de Monge, ont cherché à rendre populaires les applications de la géométrie descriptive ; toutefois c'est principalement dans les arts du dessin que ces applications sont d'un usage plus continuel et plus utile encore. Il manquait aux artistes un livre qui offrît à la fois l'exposé des connaissances géométriques nécessaires aux arts du dessin dans l'état où la science est parvenue, et leur application immé-

Digitized by Google

diate et complète à la théorie des ombres et de la perspective. Deux anciens élèves de l'école polytechnique se sont occupés de remplir cette lacune : M. Vallée, ingénieur des ponts et chaussées, dans sa géométrie descriptive qui est publiée, et dans ses deux traités de la science du dessin et de la coupe des pierres, et de la charpente dont la publication est annoncée ; et notre collègue M. Guibal, notaire royal à Lunéville, dans un autre ouvrage encore manuscrit auquel il a donné le titre de *Connaissances mathématiques nécessaires aux peintres, dessinateurs et architectes, et leur application aux ombres et à la perspective.* Cet ouvrage, présenté à la Société, a été le sujet d'un rapport fait par M. Jaquiné, ingénieur du Département, d'où nous tirons l'analyse qui suit.

M. Guibal a divisé son ouvrage en quatre parties : la première, sous le nom d'Élémens, comprend les premiers principes de la géométrie, et en même temps toutes les notions nécessaires aux artistes sur les sections coniques, la génération et les propriétés des surfaces et des solides.

La deuxième partie, ou la géométrie descriptive, expose dans tous ses détails et d'une manière très-lumineuse la méthode savante des projections.

Le traité des ombres forme la troisième partie :

Digitized by Google

c'est l'objet principal de l'ouvrage et de la prédilection de l'auteur. Indépendamment des règles générales, au moyen desquelles on peut déterminer les ombres portées par une ligne droite ou par une ligne courbe à simple ou à double courbure sur les plans de projection et sur les corps interposés, on y trouve des applications à un grand nombre de cas particuliers, dont les données habilement choisies et les solutions curieuses et inattendues prêtent de l'attrait à cette étude.

Dans la quatrième partie, après avoir développé les principes géométriques de la perspective linéaire, et donné plusieurs applications de ces principes à des cas graduellement plus difficiles, l'auteur, passant à la perspective aérienne, qui n'est plus du domaine de la géométrie, renferme dans un espace peut-être trop circonscrit une série d'observations importantes sur le rôle que joue l'air placé entre les objets et le spectateur, sur quelques illusions d'optique, sur l'harmonie et la composition pittoresque.

Pénétrée de l'utilité de l'entreprise de M. Guibal comme du mérite de son exécution, la Société a témoigné sa satisfaction à l'auteur, et formé des vœux pour que le public en recueille bientôt les fruits.

Depuis la découverte de pierres lithographi-

Digitized by Google

ques faite à Ferrières près de Bayon, dans le Département de la Meurthe, par M. Léopold Mathieu, il a plusieurs fois occupé la Société des progrès de la *Lithographie* à laquelle il a, le premier en France, fourni l'instrument principal de ses ingénieux procédés. Il est certain en effet, comme M. Mathieu l'a prouvé, que la pierre de Ferrières a été la première qui ait été tirée de notre sol, et que, malgré la préférence accordée à d'autres pierres de ce genre trouvées en différens lieux, soit à raison des facilités de transport ou de l'intérêt des personnes qui les ont mises en réputation, il est certain, disons-nous, que celle-ci peut soutenir la concurrence avec toutes celles qu'on a employées, non-seulement à cause des qualités utiles qu'elle réunit, et dont nous avons déjà parlé dans le Précis de nos travaux, mais encore pour la facilité de l'exploitation, de la taille, du polissage et du transport. Les procédés lithographiques n'étaient point assez répandus lors de cette précieuse découverte, pour que nous pussions juger avec exactitude du mérite de la pierre de Ferrières; mais depuis que cet art est devenu presque général parmi les dessinateurs, des essais ont été faits, et ont parfaitement répondu à l'attente des artistes. Plusieurs dessins, obtenus au moyen de presses à levier et même d'une simple molette, ont prouvé à la Société ce qu'on doit attendre de la pierre découverte par M. Mathieu. Notre Confrère a aussi entretenu la

Digitized by Google

Société de divers procédés d'exécution qui ont mérité son attention, mais dont les détails ne peuvent appartenir à ce Précis.

M. Dumont, peintre de S. M. *Marie-Antoinette, Reine de France,* a fait graver le portrait en pied de cette belle, aimable et trop malheureuse Princesse, d'après la miniature originale qu'il en avait faite. Elle orne déjà depuis long-temps les cabinets des amateurs et des bons Français. Le même artiste a enrichi l'Académie du portrait de son premier maître, *Girardet,* peintre de Stanislas. Ce portrait, copié par lui-même sur l'original qu'il possède, non-seulement offre une ressemblance parfaite, jointe à une exécution savante, mais encore il est embelli de l'image de Stanislas, auquel Girardet a si souvent consacré son talent.

M. Laurent, Directeur du Musée d'Épinal, dont les galeries publiques et les collections particulières offrent des tableaux de genre d'un pinceau si suave et souvent d'un intérêt si touchant, a lithographié le portrait de notre auguste fondateur *Stanislas-le-Bienfaisant*, dont il a enrichi la salle des assemblées de la Société. Il lui a aussi adressé la lithographie de son beau tableau qui représente *Galilée* dans sa prison.

L'Académie, qui n'a jamais cessé de prendre

Digitized by Google

un grand intérêt aux succès de M. Jacquot jeune, sculpteur de cette ville, maintenant élève pensionnaire du Roi à l'École française à Rome, s'est fait rendre compte des différens ouvrages dont il a enrichi le Musée de cette ville. Elle a vu avec une grande satisfaction que le jugement avantageux qu'elle avait porté des talens précoces de ce jeune artiste a été confirmé par des succès qui ont fixé l'attention des maîtres et lui ont enfin mérité le grand prix. M. Jacquot s'est surtout distingué par sa statue de *Caïn accablé par la malédiction divine*, par un bas-relief de *Pâris* et *Hélène*, et par une charmante copie en marbre de l'*Apollino*, dont il a fait hommage à la ville de Nancy.

Digitized by Google

LITTÉRATURE.

LÉGISLATION.

M. Maffioli a publié *sur le Duel* une dissertation dont Sa Majesté (Louis XVIII) a daigné agréer l'hommage. Cet ouvrage, dans lequel l'auteur présente des vues neuves sur le sujet qu'il traite, est peu susceptible d'analyse; nous nous bornerons à en faire connaître les bases principales.

Notre Collègue fait observer que ce serait bien injustement qu'on citerait les progrès que le duel a faits en France, pour accuser de méchanceté ou de cruauté le caractère de ses habitans. Ces progrès tiennent d'abord à cet esprit de légèreté qui nous rend insoucians sur un genre de fléau qui frappe à droite et à gauche, et dont chacun espère qu'il ne sera point atteint. Mais il est une autre cause qui doit être regardée comme immédiate : c'est que toutes les mesures employées jusqu'aujourd'hui contre cette inconcevable folie n'ayant eu aucun succès, nous en avons conclu que rien au monde ne pouvait la réprimer, ni même la modérer; et ce jugement, nous l'avons porté sans faire attention que, si

Digitized by Google

ces mesures sont restées sans exécution, c'est que dans le fait elles étaient inexécutables.

Après avoir pleinement justifié cette première assertion, M. Maffioli démontre que nous obtiendrons l'abolition de cette coutume désastreuse, dès l'instant où une volonté ferme et constante emploiera les vrais moyens qui peuvent y conduire; et pour prouver que ces moyens existent dans la nature des choses, et que nous les trouverons si nous prenons la peine de les chercher, il donne le projet d'une loi qui aurait l'heureuse vertu de prévenir tout duel, et qui, dans les cas (devenus extrêmement rares) où le premier moyen n'aurait point eu l'effet désiré par le législateur, prononcerait contre les duellistes des peines dont l'honneur français, quelque susceptible, quelque ombrageux qu'on le suppose, sera forcé de reconnaître la justice, parce que ces peines ont été combinées, non-seulement avec les affections du cœur humain, mais encore avec les égards qui sont dûs, et à cet honneur lui-même, et à notre caractère national.

VOYAGES.

Quoique les recherches médicales aient été le but principal de la plupart des voyages entrepris par notre Collègue le Dr Louis Valentin, celui qu'il a fait *en Italie* en 1820, et dont il a publié

Digitized by Google

les résultats (1), a encore procuré sur l'Histoire naturelle et les Beaux-Arts des documens que la Société a accueillis avec beaucoup de reconnaissance. Nous tirons de son Journal ce qu'il contient de plus nouveau et de plus important.

L'auteur donne d'abord quelques détails sur les fouilles que M. le Duc de Blacas a fait exécuter dans l'ancien Forum, aujourd'hui *Campo-Vaccino*, et sur plusieurs de celles que les Français, pendant l'occupation de Rome, avaient faites en différens lieux de cette capitale, à cet amphithéâtre étonnant, connu sous le nom de Colisée, qui contenait au-delà de cent six mille personnes, et qui a été déblayé de quinze pieds de terre; au Forum de Trajan et aux Thermes de Titus. L'excavation faite dans le premier endroit présente maintenant un carré long, surmonté et environné d'une balustrade de fer. Nos compatriotes y ont trouvé des objets d'architecture, parmi lesquels l'observateur a compté quarante-deux colonnes en marbre fruste. C'est à une extrémité de cette place et près d'une église, qu'on voit, dit-il, l'admirable Colonne dont la forme élégante et les belles sculptures rappellent les victoires remportées par l'Empereur

(1) Voyage médical en Italie. 1822, 1 vol. in-8°. A Nancy, chez veuve Bontoux, et à Paris, chez Gabon.

Digitized by Google

Trajan sur les Daces, et dont le piédestal était enfoui.

M. Valentin a jeté ensuite un coup-d'œil sur les ruines des Thermes de Titus, situés sur le Mont-Esquilin : quoique moins vastes, comme on sait, que ceux de Dioclétien et de Caracalla, ils étaient les plus estimés, à raison du bon goût et de la richesse de leur architecture ; ils surpassaient ceux d'Agrippa et de Néron. Notre Confrère y a parcouru un long corridor voûté et intact, au rez-de-chaussée, découvert par les Français ; il lui a trouvé 95 pas de longueur, 4 de largeur, et environ 30 pieds de hauteur. Un flambeau attaché au bout d'une perche fait distinguer à la voûte de belles arabesques. De semblables peintures existent sur la voûte d'une chambre, à la hauteur de 33 pieds 9 pouces.

Les Français ont aussi créé deux belles promenades plantées d'arbres, l'une derrière et en face du Colisée, près des Thermes de Titus ; l'autre, beaucoup plus étendue, située sur le Mont-Pincius, qui occupe cette partie nommée par les anciens *Collis hortulorum*, laquelle s'étend d'une part près du lieu où est le palais de l'Académie française, et de l'autre vers les murs d'enceinte et la porte *Pinciana*. Cette promenade, appelée Jardin des Césars, domine presque toute la ville.

Il parle ensuite des fouilles faites en 1816, par

Digitized by Google

ordre du Prince de la Paix, dans la *villa Celimontana*, autrefois *Mattei*, située sur le Mont-Cœlius. « Ce ministre de Charles IV, Roi d'Espagne, dit-il, a confié la rédaction du résultat des recherches à M. Ré, professeur d'archéologie en l'archigymnase de *la Sapienza*. Les objets trouvés par ces fouilles consistent, 1° dans une lampe antique de métal; 2° un pavé carré d'appartement, composé de marbres de cinq couleurs différentes et mêlées; 3° un autre pavé en mosaïque blanche, noire et rousse, représentant des figures d'hommes, d'animaux et de plantes; 4° enfin, un superbe hermès bicipital en marbre, formé par les figures de Socrate et de Sénèque. Ce double buste, uni par la partie postérieure, est unique, intact, et un peu au-dessous de la grandeur naturelle. Tous ces objets ont été gravés dans l'ouvrage grand in-folio publié sur ces recherches. »

Notre Confrère a parlé d'un projet de fouilles dans le Tibre, formé par un aventurier, auteur d'une machine propre à cet effet, au moyen de laquelle il se procura de nombreuses souscriptions, mais qui, reconnu pour un faussaire qui retirait du fleuve ce qu'il y avait placé d'avance, a été arrêté et banni par le Gouvernement pontifical.

C'est après cet article qu'il expose le détail des découvertes faites en 1819 et 1820 dans

Digitized by Google

les manuscrits de la bibliothèque du Vatican. Il jette auparavant un coup-d'œil sur cet immense et magnifique palais, formé de trois étages et composé de deux cents salles, chambres ou cabinets, renfermant vingt-six cours et cent douze fontaines, dont l'ensemble réuni aux terrasses, jardins et bosquets, occupe une étendue de quatre milles et demi. On sait qu'il renferme les richesses des arts et la plus belle bibliothèque de l'Italie, dans laquelle il y a environ trente mille manuscrits. Les livres sont enfermés dans de grandes armoires, à l'exception d'un certain nombre qui sont étalés autour d'une salle plus petite.

Parmi les manuscrits découverts par M. Angelo Maï, conservateur en chef de cette bibliothèque, il cite les suivans : 1° dans un manuscrit grec *Palimsesto*, les discours du rhéteur Aristide; une partie des extraits de Constantin Porphyrogénète, appartenant aux titres des sentences, des maximes, de la succession des rois, des inventeurs des choses, etc.; 2° des fragmens d'Aristote, d'Éphore, de Timée, d'Hipéride, de Démétrius de Phalère et autres; 3° un manuscrit d'Eunapius, dans lequel on trouve les exordes de deux livres, dont le premier est une discussion de l'histoire chronologique de Deunippe, qui est perdue; 4° parmi d'autres manuscrits perdus, il en est un de Polybe, qui est la conclusion du livre 39e, où il annonce que dans le livre 40e, qui serait le

Digitized by Google

dernier, il doit s'occuper entièrement de la chronologie. Ce *Palimsesto*, de grand format, a 35 pages, dont chacune est composée de 32 lignes. L'écriture est belle, uniforme et courante; celle du 11e siècle est toujours lisible; 5° avec un autre manuscrit d'Aristide, un traité de politique différent de ceux que l'on connaît. L'ouvrage est en dialogue et postérieur à Cicéron, qui y est cité conjointement avec d'autres écrivains grecs et latins; 6° un second discours d'Aristide en faveur de Lettine, jusqu'à présent inconnu, et le troisième déjà publié par Morelli; ainsi, des trois discours de ce rhéteur sur le même sujet, il n'en reste plus qu'un à découvrir; 7° sept livres entiers du médecin Oribase, duquel on ne connaît de publié jusqu'à ce jour que les 26e et 27e. Ceux que M. Maï a découverts sont depuis le 44e jusqu'au 50e; le premier et le dernier sont mutilés, les autres sont entiers; 8° les questions évangéliques d'Eusèbe; 9° des œuvres inédites des Pères grecs et latins, antérieurs à St.-Jérôme; 10°. un *Palimsesto* en caractères du 3e siècle, contenant les discours contre Verrès, qui font espérer des variantes intéressantes; 11° le Traité *de Republica* de Cicéron, écrit en beaux caractères antiques, avec le commentaire de St.-Augustin sur les Pseaumes; découverte sans doute la plus importante de toutes celles faites par M. Maï, et qui le serait bien plus encore si ce

Digitized by Google

précieux écrit était entier. Le monde savant était à cette époque (1822) dans l'attente de ce chef-d'œuvre de l'orateur romain, qui depuis a paru à Paris avec sa traduction faite par un de nos écrivains les plus distingués.

M. le Dr Valentin a donné encore sur divers objets d'art des renseignemens intéressans. « On croit généralement en France, dit-il, que la belle statue de l'Apollon du Belvedère n'a pas été reportée à Rome; le public doit être détrompé sur cette erreur. Je l'ai de nouveau admirée dans la grande chambre ronde du Vatican où elle était auparavant. Tous les autres objets d'art rapportés de Paris en Italie ont été replacés comme ils l'étaient. C'est ainsi que j'ai revu la Vénus dans la galerie à Florence, placée sur son piédestal qui y était resté; les quatre chevaux en bronze dans leur niche, élevés sur le portail en marbre de l'église St.-Marc à Venise; des tableaux dans d'autres villes, notamment à la bibliothèque ambroisienne de Milan, et précisément aux lieux qu'ils avaient occupés. »

Pendant son séjour à Rome notre Collègue est monté plusieurs fois au Capitole (*Campidoglio*), et a visité dans tous ses détails ce riche édifice, dont il a donné une description rapide. Il a fait connaître plus particulièrement un Musée, récemment formé par les soins du Cardinal Consalvi, où l'on a réuni les bustes des hommes les plus illustres de

Digitized by Google

l'Italie dans les sciences et dans les arts. Déjà, depuis nombre d'années, le Panthéon d'Agrippa, nommé communément la Rotonde, renfermait plusieurs bustes : cet édifice ayant été converti en église, on a établi des chapelles dans tout le contour. Les visites journalières des étrangers, et les discussions qui s'élevaient souvent au sujet de ces bustes ayant par fois troublé le service divin, ils furent enlevés dans une nuit, et recueillis par les ordres du Secrétaire d'État de Pie VII, S. E. Consalvi, qui les fit placer à l'extrémité de l'aile droite de l'édifice, en entrant dans la cour du Capitole. Il y avait quatre-vingts bustes de marbre blanc, réunis dans cinq salles, au rez-de-chaussée; tous sont désignés par le nom du personnage qu'ils représentent.

Notre voyageur s'étant transporté dans les vastes ateliers du célèbre Canova, il a noté toutes les belles statues finies et prêtes à être livrées, parmi lesquelles nous citerons celle de Washington. « Ce héros est assis et vêtu à la romaine, la tête nue; il tient, dans la main gauche appuyée, le tableau en partie déroulé de l'histoire de l'indépendance des États-Unis d'Amérique, et dans la main droite élevée, un crayon. L'épée et le bâton du commandement sont à ses pieds chaussés du cothurne. La ressemblance paraît très-exacte et telle que ce général pouvait être à 50 ans. Cette statue, embarquée en 1821, est arrivée en Vir-

Digitized by Google

ginie. Elle est maintenant placée au Capitole de la ville fédérale qui porte son nom, où elle a réuni tous les suffrages.

« On cite avec raison la grande et belle Vénus dans le palais Pitti du Grand-Duc à Florence, comme un chef-d'œuvre de Canova. Cette statue est d'une telle perfection qu'elle rivalise avec la statue antique de la galerie. Elle a cinq pieds neuf pouces de hauteur. Le sein droit est couvert d'un léger vêtement qui descend en avant, seulement jusques vers le milieu des cuisses. La main gauche tient le vêtement sur le sein, et la droite s'étend sous le bras gauche. La statue est seule dans une chambre octogone, où quatre glaces, placées à égale distance, permettent d'en examiner d'un seul coup-d'œil toutes les beautés.

« On convient généralement que ce nouveau Phidias excellait dans le genre gracieux. Il était alors âgé de 67 ans, et fesait construire à Possagno, sa ville natale, dans l'État de Venise, une église dont la façade devait imiter celle du Parthénon d'Athènes, avec les proportions du Panthéon de Rome. » Cette entreprise, digne du nom de ce grand artiste, aura sans doute été suspendue par sa mort, qui est survenue depuis la visite de notre Collègue, et qui laisse encore l'Italie en deuil.

Le Dr Valentin termine par un exposé de l'état présent de l'Académie française des Beaux-

Digitized by Google

Arts. « Cette institution, due à la munificence de Louis XIV, en 1666, a été tranférée de la place d'Espagne à la *Villa Medicis*, dont le Gouvernement a fait l'acquisition. Ce palais est situé sur le *Mont-Pincius*, entre le Jardin des Césars et la Trinité-du-Mont. On y arrive d'abord par le superbe escalier qui conduit à l'église de la Trinité, et en montant une rampe commune à la promenade et aux habitations voisines. Il domine presque tout l'horizon de Rome ; une vaste cour, des jardins et des bosquets entourent en partie cet établissement, qui a près d'une lieue de circonférence, et qui est digne en tout de la France, où il a répandu le goût et contribué au perfectionnement des Beaux-Arts. A l'une des extrémités de la grande salle de l'Académie est placée la statue de Louis XIV, vêtue à la romaine ; à l'autre, celle du Roi (Louis XVIII), habillé à la française avec le manteau royal. Cet ouvrage de M. Cortot, élève de l'École, a été jugé digne d'être conservé, et a obtenu les suffrages de Rome pour la manière dont les draperies sont traitées, juste tribut payé aux vertus et à la bienfaisance d'un Prince sans cesse occupé de la gloire et du bonheur de son peuple. C'est dans cette École que, depuis mon retour, a été admis le jeune statuaire de notre ville, deux fois couronné par l'Académie des Beaux-Arts, M. Jacquot, aux succès de qui Nancy prend un si vif intérêt, sur lequel elle fonde un

Digitized by Google

espoir qui ne sera pas trompé, et qui a trouvé dans le Conseil municipal et notre digne Maire un appui si honorable et si encourageant. »

Le Journal de M. le Dr Valentin contient des détails intéressans sur un animal encore peu connu, le Protée (*Protæus anguinus*) qu'il a vu vivant en 1820. Nous en tirons l'article suivant, dans lequel nous laisserons souvent parler l'observateur lui-même.

Le Protée vit dans l'eau des grottes les plus obscures de la Carniole et principalement celles d'Adelsberg et de Maddalena. Il a été le sujet de recherches très-étendues des professeurs Configliachi et Rusconi, qui ont été l'observer sur les lieux, et l'ont soigneusement disséqué pour lever les obscurités qui existaient sur l'organisation de ce reptile.

Le Protée, long de 9 à 12 pouces, semble au premier coup-d'œil un poisson à quatre pattes, dont deux antérieures, à trois doigts, derrière et sous les ouïes, et deux postérieures, à deux doigts. Sa tête, plus grosse que le corps, n'offre pas d'yeux; elle est pourvue de branchies tout-à-fait différentes de celles des poissons. Il s'en élève trois rameaux en forme de festons, d'un rouge vif, dans lesquels le sang afflue directement du cœur et qui servent à la respiration. Sa peau, semblable à celle d'une anguille, change de nuance,

Digitized by Google

passe à diverses couleurs, et sur-tout au violet, selon les modifications qu'éprouve l'animal; ses branchies au soleil deviennent d'un rouge éclatant.

Le Protée n'est pas amphibie comme les Salamandres et les Batraciens; il meurt dès qu'il est hors de l'eau. On peut juger d'après cela des soins qu'a dû coûter sa translation chez le Dr Rusconi, à Pavie, où notre Collègue l'a observé; il était conservé à l'abri de la lumière, et vivait depuis quatre ans dans sa nouvelle patrie. Les dissections nombreuses que les deux savants naturalistes ont faites, et dont ils ont consigné les résultats dans un bel ouvrage publié à Pavie, *del Proteo anguino di Laurenti*, ont servi à rectifier plusieurs erreurs sur l'organisation de cet animal, maintenant bien connue par les planches magnifiques dont l'ouvrage est accompagné, et dont le Dr Rusconi a fait lui-même tous les dessins.

Depuis 1768, époque où il avait été découvert par Laurenti, différentes questions étaient indécises sur le Protée; quelques naturalistes doutaient si c'est une larve ou un animal parfait, et s'il jouit de la singulière prérogative de respirer par des branchies à la manière des poissons, et au moyen de poumons comme les reptiles. Ces recherches ont conduit les deux naturalistes à un autre problème zoologique, concernant la Sirène lacertine, sur laquelle notre zélé Collègue a provoqué

Digitized by Google

des recherches dont nous consignerons ici les résultats. D'après les travaux des deux savans Italiens, le Protée, par sa forme et ses habitudes, a la plus grande analogie avec les Salamandres aquatiques; il en diffère peu par son squelette et par les organes de la digestion destinés à le nourrir de vers, de petits coquillages et de limaçons. Il a aussi une grande conformité avec ces animaux par les organes de la reproduction et des sécrétions; mais ceux de la respiration et de la circulation offrent des différences curieuses, et relatives aux fonctions qu'elles remplissent dans ce singulier animal. Trois artères appartiennent aux branchies et s'y divisent en de nombreuses ramifications qui leur donnent l'aspect de certaines feuilles; enfin les yeux du Protée, quoiqu'ils existent réellement, ne s'aperçoivent pas, se trouvant cachés sous la peau qui les couvre entièrement.

Des recherches faites sur le Protée il résulte qu'ayant une double circulation, il doit être placé au nombre des animaux parfaits; qu'il diffère cependant des autres reptiles; que n'ayant ni côtes ni diaphragme, il ne peut respirer que dans l'eau. Les naturalistes Italiens ont trouvé que les fosses nasales n'aboutissent pas dans la bouche, et ils n'ont pu prononcer sur deux vésicules regardées comme des poumons, et analogues à celles qui existent aussi dans les poissons.

Digitized by Google

M. le Dr Valentin voulant concourir à lever tous les doutes sur l'organisation du Protée par les connaissances acquises sur un reptile qui a avec celui-ci beaucoup d'analogie, *la Sirène lacertine de la Géorgie*, a ouvert avec ses savans amis d'Amérique une correspondance qui a procuré à notre Société et aux historiens du Protée des notions importantes. Il s'était d'abord adressé au Dr Mitchill, de New-York, pour en obtenir les documens recueillis sur la Sirène par le Dr Barton. Mais ces renseignemens, adressés en Italie au Dr Rusconi, n'étant pas parvenus, et le Dr Mitchill n'ayant pu se procurer une Sirène que l'on désirait examiner, vu que cet animal n'existe pas dans le Nord des États-Unis, il pria son ami, le Président de la Société médicale de Géorgie, de contribuer avec lui à satisfaire aux demandes des naturalistes italiens. Ce fut M. William Anderson, du collége des chirurgiens d'Édimbourg, et anatomiste habile, qui fit les recherches désirées, dont nous donnons ici l'extrait.

La Sirène lacertine de la Géorgie est un reptile qui habite les fossés bourbeux et les marais où l'on cultive le riz dans les régions méridionales. Elle diffère des serpens qui n'ont pas de pattes, et des lézards qui en ont quatre, parce qu'elle n'en a que deux placées sous le thorax. Parmi les particularités de sa curieuse orga-

Digitized by Google

nisation, on découvre un double appareil de la respiration, composé de branchies extérieures et de poumons intérieurs; ce qui a déterminé M. Cuvier à la placer au nombre des Batraciens, et à en former un genre particulier, puisqu'elle est un animal parfait, contrairement aux présomptions du Dr Rusconi.

Comme les recherches sur la structure de ce singulier animal sont ce qu'il y a de plus intéressant, nous les donnerons telles qu'elles ont été fournies par l'anatomiste auquel on les doit. « L'individu que j'ai disséqué, dit-il, avait onze pouces de longueur. Ses poumons naissent de la bifurcation de la trachée-artère; à environ un quart de pouce, ils se prolongent en descendant sur la partie postérieure de la cavité abdominale, et se terminent à un pouce du canal intestinal. Injectés au mercure, ils présentent une structure évidemment cellulaire, et ne sont pas de simples tubes, comme il était dit dans le mémoire de Barton. Ils ne se terminent pas non plus par un sac inférieurement, mais ils diminuent graduellement de volume depuis le milieu de leur longueur, et se terminent à la partie postérieure de l'abdomen.

« Le canal alimentaire a une direction presque droite: les intestins ne passent pas en arrière en faisant plusieurs tours, comme l'a publié John Hunter dans le 56e volume des Transactions

Digitized by Google

philosophiques; mais il se termine bientôt à l'anus, et n'excède pas quatre pouces dans l'individu examiné. A la partie postérieure de l'abdomen, de chaqne côté de l'épine, on trouve une substance qui n'a pas été décrite, et que n'ont pas soupçonnée ceux qui ont écrit sur l'anatomie de cet animal. Elle s'étend tout le long de la cavité, en prenant un cours régulièrement tortueux ou en zigzag. C'est un simple tube réfléchi depuis son origine et placé derrière le cœur, où il est plus petit qu'à sa terminaison, à la partie inférieure de l'abdomen, où est son plus grand diamètre; là il se termine de chaque côté à une poche membraneuse, qui peut être considérée comme l'extrémité borgne du canal; car injecté, il ne s'en échappe pas une particule de mercure. Nous ne pouvons déterminer la fonction de cet organe; mais nous espérons donner de nouveaux détails sur cet animal, lorsque nous aurons examiné d'autres individus au microscope. »

Si le zèle de notre Collègue est secondé, nous obtiendrons ces renseignemens précieux de l'examen de plusieurs de ces animaux, itérativement demandés par lui à ses savans correspondans.

M. le Dr Valentin avait communiqué auparavant à la Société l'extrait du Journal d'un *Voyage* qu'il a *fait en* 1819 *dans le duché de Bade*, *le Palatinat*, *le duché de Nassau*,

Digitized by Google

Francfort et Mayence, et qu'un malheur domestique l'a empêché d'achever. Il s'est occupé des Eaux thermales, des Jardins de botanique, des collections d'Histoire naturelle, des Hôpitaux. Nous nous abstiendrons de parler ici de la partie purement médicale, parce que notre Collègue se propose d'en publier un détail, dont il a déjà extrait la relation d'une ophtalmie épidémique qui règnait parmi les soldats de la garnison prussienne à Mayence; elle est publiée dans le Journal général de Médecine (janvier 1820).

Notre Voyageur a d'abord jeté un coup-d'œil sur la jolie petite ville de Carlsruhe, résidence du Grand-Duc de Bade, composée de neuf rues principales, qui toutes, en forme d'éventail, aboutissent à la cour du château. Il a visité le Cabinet d'Histoire naturelle qui renferme plusieurs espèces rares, et le jardin botanique du Prince, où il a été conduit par le professeur Gmelin, et où il a admiré une réunion de six mille Plantes, dont les principales sont conservées dans de belles et vastes serres. La Conchyliologie et la Minéralogie offrent de riches collections. Il a remarqué dans ce cabinet un groupe de cristal de roche du poids de cinq quintaux, une tête de Rhinocéros bien conservée, et plusieurs ossemens de Mastodonte retirés du Rhin.

Après avoir visité Manheim, où il a aussi

Digitized by Google

trouvé un bel Observatoire et un Cabinet d'Histoire naturelle, il s'est arrêté à Schwetzingen, pour admirer les jardins délicieux où l'art d'orner la nature champêtre semble avoir épuisé ses ressources; car, outre la partie consacrée à l'étude des Plantes, il y a un vaste jardin pittoresque orné de belles statues de marbre, de pièces d'eau, de jets, de cascades, et de mouvemens très-curieux, dont la disposition magique est si bien entendue, qu'on a peine à se défendre d'une sorte d'enchantement. Parmi ces constructions dues à l'Électeur Charles Théodore, il y a environ 70 ans, et qui ont coûté 14 millions de florins, nous citerons seulement avec notre Voyageur le temple d'Apollon, placé au-dessus d'une cascade, où se voit la statue colossale du Dieu, en marbre blanc; le bain, dont la magnificence est extraordinaire, les nombreux jets d'eau, le temple de Minerve, celui de Mercure frappé de la foudre, et la Mosquée avec ses minarets, copie exacte du temple de la Mecque. « Elle est composée d'arcades et de portiques qui donnent à la cour une forme ovale; un dôme élégant occupe un des côtés du bâtiment, les minarets sont en-dehors; il s'en trouve un de chaque côté du dôme, et l'on compte cent vingt-neuf marches pour arriver en haut jusqu'à leur balustrade. Ces constructions, uniques en Europe, sont réduites de deux tiers au-dessous de celles de l'original qu'elles représen-

Digitized by Google

tent.... C'est au moyen des caravanes, après des dangers et des difficultés incroyables, qu'un artiste envoyé en Arabie par l'Électeur a pu arriver à la Mecque, pénétrer à plusieurs reprises dans la Mosquée pour en prendre une idée exacte et exécuter les dessins qui, soigneusement cachés, ont été rapportés en Europe. La ressemblance est si parfaite, qu'un ambassadeur Ottoman, comme le fait m'a été assuré par le colonel Holzing, commandant à Schwetzingen, y ayant été conduit sans être prévenu, se prosterna en criant *allah! allah!* se croyant transporté à la Mecque; mais ensuite, indigné que des chrétiens aient pu imiter, pour une vaine curiosité, un temple aussi saint, il s'enfuit en murmurant. »

M. Valentin, arrivé à Heidelberg, dont il décrit la situation agréable sur le Necker, le château, placé sur une montagne boisée, ses ruines très-curieuses et les environs ornés de promenades et de bosquets à l'anglaise, a visité l'Université et le Muséum d'Histoire naturelle, où il fut conduit par le célèbre Professeur Tiedmann. Il a vu, au château, le foudre si connu des voyageurs, propre à contenir 236 mille bouteilles de vin. De-là il s'est transporté à Darmstadt, et ensuite à Francfort-sur-le-Mein. Cette ville, célèbre par son commerce, ses promenades, ses établissemens de bienfaisance et ses hôpitaux, au nombre de cinq, a dans ses murs

Digitized by Google

une Société d'Histoire naturelle, qui, depuis 1818, époque où elle a été établie, a pris un essor rapide. Elle porte le nom du Dr Senkenberg, qui, mort dans cette ville sans héritiers, donna naissance à cet établissement, au moyen des fonds considérables qu'il lui a légués. Elle possède un hôpital, un théâtre anatomique, un laboratoire de chimie, une bibliothèque, un jardin de botanique, et dans l'enceinte de la cour que forment les bâtimens, un édifice consacré à l'Histoire naturelle, qui a coûté 68,000 florins : il contient déjà des collections magnifiques en minéralogie, fossiles, poissons, coquilles, plantes et fruits pétrifiés, et une collection d'oiseaux très-considérable.

Cette Société a des agens en diverses parties du monde, pour en rassembler les productions. M. Rüppel, qui avait déjà fait un voyage aux sources du Nil, envoyé à l'île d'Elbe, en Sicile, aux îles Lipari, a rapporté de belles collections de minéraux des volcans des îles Stromboli et Volcano. Il est passé pour la seconde fois en Égypte, d'où il doit pénétrer en Nubie, gagner la Mer-Rouge, et de-là se rendre aux Indes-Orientales. M. le Dr Boegner, l'un des secrétaires de la Société Senkenberg, mandait à notre Collègue, le 8 décembre 1822, que M. Rüppel doit être six ans absent, qu'il porte à Mohamed-Ali, Pacha d'Égypte, un diplôme d'associé de cette

Digitized by Google

Académie ; qu'un autre membre a rapporté des produits volcaniques de l'Islande; que M. Freireiss a fait des envois du Brésil, et un autre naturaliste du même nom, en a fait de la Mer-Noire ; que M. Sieber rapporte un herbier de la Palestine et de la Crète; que des envois considérables sont attendus de Java et Sumatra, et que déjà de riches collections en insectes, vers et poissons sont arrivées. Il mande encore qu'on a trouvé près de Francfort le bassin complet de l'Éléphant *primigenius*, une mâchoire inférieure du même animal, et une tête de Rhinocéros fossile. Le savant Dr Kretschmar, second directeur de la Société, fesait organiser au Brésil une colonie composée d'agriculteurs, d'ouvriers et d'artistes allemands, qui s'élève déjà à 400 individus : elle a reçu le nom de Nouvelle-Francfort. Il y a envoyé des ouvriers pour monter une verrerie. Les colons sont tenus de recueillir des minéraux pour la Société. Le premier volume des mémoires de cette Académie a dû paraître en 1823, et contenir des recherches propres à intéresser tous les savans.

M. le Dr Valentin n'a pas quitté Francfort sans visiter le célèbre professeur Sœmering, si connu par ses travaux anatomiques; ensuite il s'est dirigé vers Bade et Wisbade, dont les eaux thermales ont fixé son attention. Il donne les dernières analyses qui en ont été faites, et les décrit avec assez de détail. « La petite ville de Bade

Digitized by Google

possède trente sources chaudes à diverses températures, et réunies en douze lieux différens. Elles sortent de la montagne sur laquelle la plus grande partie de la ville est bâtie en amphithéâtre. Les deux plus élevées, qui sont aussi les plus chaudes, font monter le thermomètre de R. à 54°. On se baigne dans les auberges où l'eau arrive, et l'on y reçoit la douche. Ces eaux ont une saveur saline. Elles sont purgatives, à grandes doses, pour quelques personnes, et sont vantées pour les embarras abdominaux, les rhumatismes, les affections goutteuses, quelques paralysies, et les maladies cutanées. Elles attirent ordinairement un grand concours d'étrangers.

« Toute la vallée de Bade est agréable; les promenades y sont multipliées, et la vue sur les montagnes est magnifique. L'ancien château des Margraves, placé au haut de la ville, est curieux par la collection des portraits de ces Princes, et par les souterrains que l'on y montre. On descend dans les voûtes à l'aide de flambeaux : on y voit plusieurs cachots très-vastes et une salle où l'on dit que s'assemblait un tribunal secret, analogue à ceux qui ont existé en diverses autres parties de l'Allemagne vers le 13e siècle. L'une de ces salles était fermée par une porte en pierre d'un poids énorme; à la sortie, on passe près d'un précipice (maintenant comblé en partie), où les condamnés étaient précipités, dit-on.

« La ville de Wisbade, située au pied de collines

Digitized by Google

peu élevées, à quatorze sources thermales, dont la composition est analogue à celles de Bade; seulement quelques-unes sont plus chargées de sels et contiennent du fer. L'une d'elles a 50° de température R. Elle répand une très-légère odeur d'hydrogène sulfuré. On prend les bains dans les auberges où ils sont administrés de toutes les manières; ils jouissent des mêmes propriétés que ceux de Bade. Les baignans et les étrangers se réunissent, hors de la ville, dans un bâtiment très-commode, fort bien décoré et orné d'un beau jardin. Wisbade occupée jadis par les Romains offre des antiquités intéressantes. »

M. Devere, capitaine au Corps royal d'état-major, et Associé correspondant de la Société, lui a fait hommage d'un *Mémoire sur la Croatie militaire.*

L'auteur jette d'abord un coup-d'œil sur les contrées qui furent momentanément réunies à la France sous le nom de Provinces Illyriennes. Il indique les avantages que devait trouver dans leur possession un Gouvernement avide de conquêtes, et rappelle les combats dont elles ont été le théâtre en 1809; glorieux faits d'armes que le barde des Alpes Juliennes se plaît encore aujourd'hui à célébrer dans ses chants. Mais ces provinces présentent un autre genre

Digitized by Google

d'intérêt; elles sollicitent puissamment les regards du savant géologue, de l'observateur éclairé, du voyageur sensible et avide d'émotions. On y rencontre en effet beaucoup de curiosités naturelles et historiques. En Carniole, ce sont le lac de Zcirknitz, les grottes d'Adelsberg, le château gothique de Lueg, célèbre dans les annales de la chevalerie. « L'Istrie, dit M. Devere, possède l'amphithéâtre de Pola, ouvrage magnifique, empreint du génie et de la grandeur des Romains. S'avance-t-on jusqu'à Spalatro, en suivant les grèves solitaires de la Dalmatie? Ces ruines du palais d'un Empereur, ces marbres épars et disjoints que la mousse et des plantes parasites tapissent de leur sombre verdure, annoncent que là fut une ville puissante, disposent à la méditation, inspirent des idées rêveuses et mélancoliques. Parvenu à l'extrémité méridionale de l'Illyrie, non loin du golfe de Cattaro, pourrait-on, sans éprouver une espèce de terreur secrète, interroger l'antre fameux autrefois retentissant des oracles du Dieu d'Épidaure? J'avoue que dans ces divers lieux l'aspect aride d'un grand nombre de sites attriste la vue; mais bien souvent aussi elle s'arrête avec complaisance sur des groupes d'habitations placées dans le cadre le plus pittoresque, sur des campagnes délicieuses éclairées par un soleil constamment sans nuages, couvertes de tous les produits d'une végétation forte et

Digitized by Google

brillante ; les effets de ce contraste, en fesant mieux ressortir les beautés de chaque tableau, augmentent et doublent les jouissances du spectateur. Il n'est pas moins intéressant d'examiner les institutions et la manière d'être de la plupart des habitans d'origine Slave : aussi peu civilisés que leurs ancêtres, s'ils en ont conservé le caractère sauvage, les défauts, les vices, ils en possèdent également les bonnes qualités ; et, sous le toit de la cabane misérable et enfumée du Morlaque, on retrouve en partie les mœurs simples et hospitalières des temps homériques, dont l'Odyssée offre la peinture fidèle et touchante. »

Passant de ces considérations générales à l'objet principal de son travail, l'auteur donne, d'après ses propres observations et celles que contient un mémoire intéressant et inédit de M. le Maréchal duc de Raguse, une idée exacte de la constitution de la Croatie militaire. Il fait connaître les bases de la loi civile, la division du territoire en régimens, les fonctions et les devoirs des officiers de tout grade qui exercent à la fois les pouvoirs civils et militaires. Ensuite viennent des détails sur la répartition des impôts, leur emploi, la formation des tribunaux de police et criminelle, etc ; enfin un tableau curieux de la population du régiment de Gospich, classée d'après la conscription de 1811, termine le mémoire.

L'ensemble de ces observations et de ces faits porte M. Devere à conclure :

Digitized by Google

1° Que la constitution des Croates étouffe chez eux tout germe de liberté, s'oppose au développement de l'industrie et des facultés morales ; mais que toutefois elle convient sous plusieurs rapports à ces demi-sauvages naturellement insoucians et paresseux. « Changez les lois sévères qui les régissent et les rendent aussi habiles à manier la charrue que le fusil ; relâchez parmi eux les liens de l'obéissance et de la discipline, bientôt leur province cessera d'être contre les Turcs une barrière formidable, bientôt ces riantes vallées qu'embellit la culture, deviendront sauvages comme les monts hérissés de forêts et de rochers qui les entourent » ;

2° Que l'administration du pays présente un ordre parfait qui prévient toute malversation et se recommande sur-tout par une stricte économie, et que la justice n'est rendue nulle part, ni avec plus d'équité, ni avec moins de frais ;

3° Que cette province, dont la population n'excède pas 300,000 habitans, sera toujours extrêmement précieuse, sur-tout pendant la guerre, pour le souverain qui la possédera, puisqu'en ajoutant seulement deux millions à ses faibles revenus, il peut en obtenir 16 à 20 mille soldats entretenus ;

4° Qu'enfin, tout bien considéré, on aurait tort de plaindre le sort du Croate. « Il démentirait lui-même au besoin, dit en terminant M. Devere, ceux qui le représenteraient comme

Digitized by Google

très-malheureux. Voulez-vous vous en convaincre ? Conduisez-le au milieu de nos magnifiques cités, entourez-le de plaisirs variés, d'illusions séduisantes, faites-lui goûter toutes les douceurs de notre ordre social, et vous le verrez, comme je l'ai vu souvent dans les champs de la Lombardie et sur les bords de la Seine, regretter avec amertume sa cabane, berceau de son enfance, sa vie rude et agreste et le poids de ses premières chaînes. »

ARCHÉOLOGIE; HISTOIRE.

Recherches sur les Sépultures des Ducs de Lorraine. La restauration du monument dès long-temps consacré dans la ville de Nancy à la conservation des restes mortels des Ducs de Lorraine, a fourni à M. Dufeugray, Sous-Préfet à Toulon, mais alors fixé dans notre Ville, l'occasion de faire, sur les sépultures de ces excellens Princes, des recherches qui renferment une vaste érudition relativement à l'Histoire de notre Province, et des faits très-intéressans sur les époques de la mort de nos anciens Souverains, le lieu de leur sépulture, les monumens qui en rappellent le souvenir, et dont il a soigneusement recueilli les dessins. Jusqu'à présent M. Dufeugray n'a déposé dans les archives de la Société que la première partie de son Ouvrage; elle contient des

Digitized by Google

documens très-importans, que l'étendue et la nature du sujet ne nous permettent pas d'exposer plus en détail, et qui ne peuvent être appréciés que dans son Ouvrage. Ne pouvant détacher aucune portion de ce Mémoire intéressant, nous citerons quelques mots du rapport de feu M. l'Abbé Vautrin, chargé de le faire connaître à la Société.

Après avoir développé des considérations générales sur le travail qu'il avait à examiner, le Rapporteur caractérise ainsi l'Ouvrage de M. Dufeugray. « L'auteur ne s'est pas tellement occupé de tombeaux, qu'il ne porte encore son attention sur ce qui concerne la généalogie et d'autres circonstances de la vie de nos Princes, en sorte que son Ouvrage, outre le sujet principal, sera encore une histoire abrégée des Ducs de Lorraine. On ne peut que regretter que la partie qu'il nous a communiquée ne s'étende qu'aux Ducs bénéficiaires; mais elle donne une idée très-avantageuse de la suite, pour laquelle il a rassemblé de nombreux matériaux. »

A la fin de la relation de la Fête inaugurale des *Monumens consacrés à la gloire de Jeanne d'Arc dans la commune de Domremy*, dont M. de Haldat a été l'historien, et où il a représenté la Société académique de Nancy, de concert avec M. Spitz, ancien inspecteur de l'Académie,

Digitized by Google

et M. le Comte Drouot, il a publié deux dissertations qui appartiennent à l'histoire de cette Héroïne.

La première est relative à l'authenticité de la maison, berceau de l'illustre Jeanne, dont la restauration a été exécutée. Le zèle, et l'on pourrait dire l'enthousiasme avec lequel le Conseil général du département des Vosges s'est porté à ordonner cette restauration, dictée par le patriotisme le plus pur, est sans doute digne des plus grands éloges; mais il faut avouer que si elle eût été exécutée sur une maison autre que celle où est née la libératrice d'Orléans, ou même encore sur une maison qui ne serait pas reconnue authentiquement pour être celle où elle reçut le jour, ce monument perdrait beaucoup de son importance. Tel était cependant l'état des choses, lorsque la restauration fut ordonnée, que la tradition populaire était le seul argument en faveur de l'authenticité de cette maison, et cette tradition était même très-faiblement établie. Le but de la dissertation de M. de Haldat a été de mettre cette question hors de toute contestation. A défaut de titres de propriété qui auraient fourni sans doute les preuves les plus irrécusables, mais que l'éloignement des temps et les calamités de la guerre ont fait disparaître, il admet la tradition, et s'exprime ainsi sur les sources d'illusions qui auraient pu en imposer relative-

Digitized by Google

ment à l'authenticité de la maison restaurée. « Une » première source d'illusion serait que sa famille » eût possédé, à l'époque de la naissance de l'Hé- » roïne, plusieurs maisons dans le même village; » mais cette hypothèse n'a aucune probabilité. Au » rapport de Charles du Lys, avocat-général à la » Cour des Aides de Paris, Jacques d'Arc était » originaire de Sept-Fonds, près Montirander, en » Champagne; établi à Domremy après son ma- » riage, et n'ayant qu'une famille peu nombreuse, » il n'avait besoin que d'une habitation. Sa famille » le devint ensuite davantage. Nous ne pensons » pas cependant qu'il ait dû posséder plusieurs ha- » bitations, parce que l'illustration de Jeanne et » les avantages qu'elle procura à ses frères, les éloi- » gnèrent du lieu de leur naissance, et qu'après la » mort de Jacques d'Arc, qui survécut peu à son » illustre fille, sa maison continua à être occupée » par Isabelle Romée sa veuve. » S'appuyant ensuite sur les documens fournis par Charles du Lys, l'auteur désigne ainsi les possesseurs de la maison de Jeanne d'Arc. « Elle dut ensuite être possédée » par Jean du Lys, prévôt de Vaucouleurs, second » frère de l'Héroïne, puisque Pierre, le plus jeune » de la famille, s'établit près d'Orléans; ensuite par » Claude du Lys, procureur fiscal des villages de » Domremy et Greux, pour le Comte de Salm; » par Étienne ou Thouvenin du Lys, par Claude » du Lys, curé de Domremy et Greux, par

Digitized by Google

» Didier du Lys, petit-neveu de Jeanne, et par les
» descendans de Claude du Lys. C'est probable-
» ment de ces derniers que parle Montaigne,
» dans le Journal de son voyage de Domremy,
» en disant : *Ils nous montrèrent les armes que*
» *le Roi leur avait données.* ».

Interrogeant ensuite la tradition, l'auteur s'exprime ainsi : « Dans une durée de trois siècles et « demi, trois époques certaines suffiront sans doute « pour établir la constance de la tradition, si nous « prouvons qu'à ces diverses époques c'est bien le « même édifice qui a été considéré comme la mai- « son où est née l'Héroïne. Mais nous pourrions « en fournir un plus grand nombre : mon bisaïeul, « mon aïeul, mon père et moi formons déjà « une suite qui donne une durée de 180 ans et re- « monte vers le 16e siècle, pendant laquelle il est « certain que cette tradition n'a pas varié. Mon- « taigne, qui a visité cette *Maisonnette,* comme il « la nomme, en 1580, c'est-à-dire, 90 ans aupa- « ravant, nous en fournit une seconde également « certaine, durant laquelle la tradition est encore « univoque et constante. Les armoiries placées sur « la porte de la maison, et que nous prouverons « être celles de Claude du Lys, procureur fiscal du « Comte de Salm, nous en fournissent une troisième, « qui nous conduit jusqu'en 1498, ou 68 ans après « la mort de Jeanne. Si nous prouvons qu'à cette « époque Cde. du Lys possédait la maison illustrée ;

Digitized by Google

« comme il ne devait, en sa qualité de neveu de « Jeanne ou de petit-fils de Jacques d'Arc, la pos- « séder qu'à titre d'héritage, nous aurons un té- « moignage irrécusable de son authenticité. »

Revenant ensuite à l'examen des preuves de l'authenticité de la maison, fournies par la tradition de sa famille, par sa désignation exacte puisée dans le voyage de Montaigne, et enfin par la possession du neveu de Jeanne, l'auteur continue ainsi : « Les preuves de la possession de « la maison de Jeanne d'Arc par Claude du Lys « ne sont pas appuyées de titres douteux, de té- « moignages apocryphes ; elles nous sont fournies « par le monument religieusement conservé « depuis le milieu du 16e siècle jusqu'à ce jour, « et constamment regardé comme un objet de « vénération..... Les armoiries dont il se com- « pose, les inscriptions qu'il offre, de concert « avec les documens historiques, nous prouvent « en effet que la maison qui les présente a été « habitée par Claude du Lys. Tous les doutes qui « pourraient exister sont éclaircis par les preuves « qui se tirent de l'écusson réuni dans le monu- « ment à celui de la famille d'Arc (depuis du Lys). « Un acte de partage entre Claude du Lys et Jean « Thiesselin son beau-père, rapporté par Charles « du Lys, prouve qu'il avait épousé Nicole Thies- « selin. Les armoiries des Thiesselin, comme il est « prouvé par le nobiliaire de Lorraine, sont en

Digitized by Google

« effet les mêmes que les armoiries placées à la « gauche du monument. Claude du Lys est le « seul de sa famille qui, à cette époque, ait épousé « une Thiesselin ; il a donc évidemment possédé « la maison qui porte les armoiries de sa famille, « réunies à celles de son épouse. Le second écus- « son, composé de trois socs de charrue et d'une « molette d'éperon, n'est donc pas, comme quel- « ques personnes l'ont imaginé, l'indice de la pro- « fession agricole de la famille de Jacques d'Arc, « mais le signe de l'alliance de son petit-fils avec « les Thiesselin. » L'auteur a ainsi prouvé l'authenticité de la maison de Jeanne d'Arc, et donné enfin une explication plausible du monument de Domremy, explication qui jusqu'alors avait, faute de documens, inutilement exercé la sagacité de plusieurs écrivains.

La seconde dissertation de M. DE HALDAT a pour objet les monumens consacrés à la mémoire de Jeanne d'Arc dans la province de Lorraine. Ici l'auteur ne s'est pas proposé seulement de venger nos ancêtres de l'accusation injuste d'ingratitude envers l'Héroïne, portée par des personnes peu versées dans l'histoire du pays; il a aussi voulu faire connaître avec plus de détails les monumens de la reconnaissance publique et donner des explications propres à compléter l'histoire de Jeanne d'Arc, et à éclaircir des

Digitized by Google

points qui étaient encore en litige. De tous les monumens élevés anciennement à la gloire de l'Héroïne, c'est celui de Domremy, placé sur la porte de la maison où elle est née, qui l'a principalement occupé; il en a donné la description la plus détaillée et l'explication la plus complète, de laquelle il résulte que ce monument, composé de l'écusson aux armes de France, uni à ceux des familles d'Arc et Thiesselin, avec les inscriptions : *Vive le roi Loïs et vive Labeur*, est en même temps un témoignage de la reconnaissance de la famille d'Arc envers Louis XI, qui s'était montré fort empressé de venger la mémoire de l'Héroïne du souvenir qu'elle conservait de sa modeste origine, et la preuve irrécusable que la maison qu'il décorait avait été occupée par un membre de la famille d'Arc, allié à une Thiesselin. Ce personnage est Claude du Lys, fils de Jean, frère de la Libératrice d'Orléans; ce qui s'accorde encore avec l'explication du millésime que M. de Haldat a prouvé être celui de 1461 et non 1441, comme beaucoup de personnes l'avaient imaginé, contrairement à toute possibilité, puisque l'inscription indique Louis XI, qui régnait en 1461 et non en 1441.

L'auteur a ensuite fait la description de la figure mutilée de l'Héroïne que l'on montre encore aujourd'hui dans la maison illustrée, et a donné sur l'origine de cette figure les présomptions qui

Digitized by Google

lui ont paru les plus probables. Il a aussi employé quelques lignes à l'indication de la chapelle consacrée, dans l'église de Domremy, à l'Héroïne et à la sépulture de ses parens, privée par les fureurs de la révolution des monumens et des titres précieux qui s'y conservaient. Il n'a passé sous silence ni l'indication du canton de vignes, de la fontaine et du chemin que nos ancêtres avaient consacrés à la Vierge d'Orléans, dans l'impuissance où ils se trouvaient d'élever des monumens plus somptueux; ni le monument placé dans l'église cathédrale de Toul par Claude Hordal, grand-doyen de cette église, et petit-neveu de cette fille célèbre; enfin l'auteur a donné la description d'un portrait laissé à sa famille par les dernières descendantes de Jean du Lys, frère aîné de Jeanne, et a décoré le titre de son ouvrage d'un dessin lithographié de ce portrait, où les traits de l'Héroïne sont conservés, et offrent des différences qui semblent mieux s'accorder avec ce que l'histoire nous a laissé, que les images publiées jusqu'alors.

M. le Vicomte François de Villeneuve-Bargemont a lu à la Société plusieurs morceaux de l'*Histoire de René d'Anjou*, ce Prince dont les vertus, les talens et les malheurs attendaient depuis long-temps une plume exercée pour paraître aux yeux du public sous le jour qui leur convient.

Digitized by Google

L'annonce de cette intéressante biographie du bon Roi René a les droits les plus incontestables d'occuper un rang distingué parmi les travaux de la Société. Nous ne doutons pas que le public, favorablement prévenu par les productions déjà connues de M. DE VILLENEUVE, n'accueille avec empressement cet Ouvrage qui doit lui être incessamment livré.

Si de nombreux exemples ne nous avaient appris à connaître que trop souvent l'indifférence, l'oubli, et quelquefois même l'injustice des contemporains ont été la récompense des princes qui ont consacré leur vie au bonheur de leurs sujets, ne serait-on pas en droit de se demander comment, au milieu de tant de biographies particulières, on cherche vainement encore celle d'un souverain qui, de même que Henri IV, après plusieurs siècles et jusque dans les moindres hameaux de la contrée où il finit ses jours, n'est désigné que par le surnom du Bon Roi?

Mais il est sans doute plus facile et plus commode de léguer à la postérité la dette de sa propre reconnaissance que de s'en acquitter soi-même. C'est peut-être ce qui explique comment René d'Anjou est mieux apprécié dans des traditions populaires, que par les écrits des historiens, qui, en parlant de lui, n'ont embrassé, ni sous leur véritable point de vue, ni dans leur ensemble,

Digitized by Google

tous les événemens de sa vie, et loin de rendre à son caractère la justice impartiale qui lui est due, l'ont même indignement calomnié.

« Il n'a manqué à sa gloire, dit le dernier au-
« teur de l'histoire de Provence, que des écrivains
« dignes de lui; et si dans les différentes provinces
« qui lui ont été soumises, on avait eu soin de
« recueillir les actions et les anecdotes qui le
« concernent, on verrait paraître, dans cet em-
« pire que l'opinion a créé pour y faire vivre
« éternellement les plus grands rois, un prince
« de plus qui irait se placer de lui-même à côté
« de Henri IV ».

Sans vouloir admettre entièrement ce glorieux parallèle avec un monarque hors de toute comparaison, un léger aperçu de la vie de René suffira pour convaincre du haut intérêt que peut inspirer son histoire.

René d'Anjou, arrière-petit-fils du roi Jean, cousin et beau-frère de Charles VII, devint successivement, par une suite de circonstances imprévues, duc de Bar, de Lorraine, d'Anjou, comte de Provence, roi de Naples et de Jérusalem, et eut encore des droits incontestables au royaume d'Arragon.

Mais l'inconstante fortune lui fit chèrement expier ces faveurs passagères, et chacune d'elles sembla le prélude ou le signal de quelque nouvelle adversité.

Digitized by Google

La jeunesse de René fut employée à disputer ses états à des princes de sa propre famille, et une dure captivité devint la suite de la guerre la plus funeste, quoique la plus légitime. D'un autre côté, ses droits au royaume de Naples et au trône d'Arragon, qu'il crut devoir soutenir les armes à la main, l'entraînèrent dans d'autres guerres non moins malheureuses, et lui suscitèrent des ennemis aussi dangereux que puissans, jusques parmi les Pontifes qui occupaient la chaire de St. Pierre. Plus tard, il eut à défendre les provinces qui lui restaient contre des voisins ambitieux, et enfin Louis XI, son propre neveu, ne cessant de le poursuivre avec une lâche animosité, lui enleva tout ce qu'il possédait encore en France, le chassa du berceau de ses aïeux, et l'obligea de chercher un asile au milieu de ses fidèles Provençaux.

On voit par cette simple énumération, qu'il fut peu de vie plus agitée que celle de René, que tout y est plein de mouvement, d'intérêt, de variété, et s'y lie aux événemens de la plus haute politique. Aussi, son nom qui se retrouve à côté de ceux de Dunois, La Hire, Poton de Xaintrailles, Jeanne d'Arc, de tous les héros enfin qui affranchirent la France du joug des Anglais, est encore honorablement attaché à tout ce qui s'est passé de mémorable en cette même France, pendant près de soixante années du 15e siècle.

Digitized by Google

Ce témoignage universel rendu à un prince dépouillé de ses états, et cette haute réputation qu'il s'était acquise dans l'adversité, René les devait bien moins à sa puissance éphémère qu'à ses propres vertus et à ses grandes qualités.

En effet, à un courage chevaleresque, à une loyauté qui ne se démentit jamais, à la probité la plus sévère, à une noble dignité dans toutes ses actions, à une admirable résignation dans l'infortune, ce prince joignait un esprit profond, orné et cultivé, une rare instruction pour ce temps, et des talens pour la poésie, la peinture et la musique, qu'on est peu habitué à remarquer dans un souverain. Enfin, pour achever un portrait qui n'est point exagéré, il réunissait, à un égal degré, une active piété, une charité inépuisable, une simplicité de goûts et de manières qui, jointe au tour original de son esprit, le fesait adorer, tandis que son caractère offrait le mélange d'une sensibilité exquise, d'un grand fonds de bonté, et d'une douce philosophie que ne purent altérer ni les malheurs ni les injustices qu'il eut à essuyer tour-à-tour.

Comme monarque et législateur, il fut fidèle à remplir tous les devoirs que lui imposait le gouvernement de ses peuples, et les statuts qu'il a laissés en Anjou et en Provence, monumens d'un esprit aussi juste qu'éclairé, le recommanderont toujours à la reconnaissance de ces provinces.

Digitized by Google

C'est aux soins de René qu'on doit l'introduction de plusieurs cultures utiles; et s'occupant lui-même des sciences, des lettres et des arts, il encouragea leurs progrès autant qu'il pouvait dépendre de lui, à une époque où les lumières jetaient cette faible lueur qui annonçait le brillant siècle de Léon X et de François Ier.

Considéré dans le sein de sa famille et dans l'intérieur de sa vie privée, René attache bien davantage encore, soit par ses relations intimes avec la plupart des princes, des grands personnages ou des hommes illustres de son temps, tels entr'autres que Philippe-le-Bon, duc de Bourgogne, Charles-le-Téméraire, l'empereur Sigismond, le duc Charles d'Orléans, Artur de Bretagne, le duc de Bourbon, le connétable de Luxembourg, etc., soit par sa tendresse inaltérable pour la reine Isabelle de Lorraine, pour ses enfans, et par les regrets touchans qu'il donna à tant d'êtres qui lui furent chers, et auxquels le sort le condamna à survivre!....

S'il fallait chercher hors de lui-même d'autres titres à un intérêt plus général de nos jours, nous ajouterions encore : qu'assis sur le trône des Césars, les descendans de René règnent sur le premier empire de la Chrétienté, et que son sang généreux coule également dans les veines de l'illustre Veuve d'un prince ravi à notre amour, comme dans celles de l'orpheline du Temple, l'héroïne de Bordeaux,

Digitized by Google

la digne fille d'Antoinette de Lorraine et du Juste couronné.

On conviendra qu'il serait difficile de trouver réunis plus de matériaux pour composer une histoire attachante, et que rien n'était plus légitime que le regret exprimé plusieurs fois, surtout en Provence, qu'un écrivain exercé ne se fût pas emparé encore d'une mine aussi féconde.

Tous ceux qui ont lu l'élégante notice publiée à Marseille en 1819 (1) sous le titre de *Précis historique sur René d'Anjou*, ont dû sans doute manifester le désir que son auteur achevât ce vaste tableau, dont, ainsi qu'il le dit lui-même, il n'a offert que le trait;..... mais les sérieuses et utiles occupations auxquelles il est livré ne lui ont pas permis de donner à son premier travail l'étendue et les développemens que ce sujet eût entraînés; et la réalisation du vœu exprimé depuis si longtemps de posséder une histoire complète du bon roi René, se trouvait encore indéfiniment ajournée.

M. F^s. DE VILLENEUVE a cherché à remplir ce vœu, et il choisit l'heureuse époque où une statue de René doit être inaugurée dans la ville d'Aix où ce prince passa une grande partie de ses dernières années, pour annoncer

(1) Par M. le comte Christophe de Villeneuve-Bargemont, Préfet des Bouches-du-Rhône.

Digitized by Google

qu'un monument d'un autre genre est consacré à sa mémoire. Ainsi, de même que l'on contemplera sous peu les traits vénérables de René, on pourra également connaître bientôt les qualités de son esprit, les vertus de son cœur, ou, pour mieux dire, sa vie toute entière; et afin de parvenir plus sûrement à son but, l'auteur ne se bornant point à de simples compilations, a successivement parcouru la Lorraine, l'Anjou, la Bourgogne et la Provence, où René a laissé tant de souvenirs.

Parmi les nombreuses recherches auxquelles il s'est livré, et qui sous ce rapport lui donnent droit aux suffrages des lecteurs, plusieurs sont relatives à la famille de René, aux princes qui vivaient de son temps, ou concernent les ministres, les grands sénéchaux, et les divers personnages qui l'approchaient.

Des articles très-étendus seront consacrés à l'analyse des divers ouvrages de René, soit en prose, soit en vers. Ils se composent de sujets de dévotion, de romans, de traités de chevalerie, et de plusieurs ballades ou rondeaux relégués jusqu'à ce jour dans des recueils manuscrits peu connus.

Des chapitres entiers et considérables contiendront la description exacte de tous les tableaux et portraits qu'on sait avoir été peints par René ou qu'on lui attribue, et l'on s'attachera également

Digitized by Google

à ne rien laisser à désirer sur la relation des tournois qu'il fit célébrer, des fêtes singulières dont il est le fondateur, et des *mystères* qu'il fit représenter sous ses yeux et auxquels il travailla lui-même. Enfin tout ce qui a rapport à cet excellent prince sera publié, et ce mélange offrira peut-être de piquantes observations ou de précieux documens, non-seulement sur René, mais encore sur les mœurs, la littérature, l'état des arts, les usages et même les costumes du 15e siècle.

ÉLOGES; DISCOURS.

Deux membres de l'Académie, MM. DE HALDAT et JUSTIN LAMOUREUX, continuent d'exécuter le projet qu'ils ont conçu de donner une suite de Notices historiques sur les hommes célèbres ou recommandables que notre pays a vus naître; ce travail sera le complément nécessaire de la Bibliothèque lorraine de Dom Calmet.

M. JUSTIN LAMOUREUX a prononcé, dans la Séance publique du 10 mai 1821, l'*Éloge de M. de Bouteiller, Premier Président de la Cour Royale de Nancy*, dont la perte a fait éclater des regrets universels.

Jean-Hyacinthe de Bouteiller naquit à Saulx

Digitized by Google

le 27 juin 1746, au sein d'une famille distinguée, depuis près de deux siècles, dans la carrière des armes et dans l'administration des affaires publiques. Son père, retiré du service de France, avait obtenu la croix de St.-Louis; comme il avait conservé au milieu du tumulte des camps une antique austérité de mœurs, il voulut qu'elle se perpétuât dans ses descendans. Craignant d'exposer son précieux rejeton au souffle contagieux des grandes villes, il présida lui-même à l'éducation de ce fils bien-aimé. Les premières années de la vie, qui s'écoulaient autrefois si lentement dans les colléges, finirent trop tôt pour le jeune Bouteiller et surtout pour de tendres parens. Destiné à la carrière du barreau, il fallut qu'il abandonnât sa solitude chérie pour aller prendre dans une université célèbre (celle de Pont-à-Mousson) ces degrés qui ne donnent pas toujours la capacité, mais qui confèrent le titre d'exercice du jurisconsulte.

M. de Bouteiller termina son cours de philosophie et acheva ses études en droit, sans avoir succombé à aucune de ces faiblesses qui deviennent excusables dans les jeunes gens quand elles s'arrêtent là où commence le vice. La poésie fut le seul délassement que se permit le jeune Bouteiller. Ceux de ses condisciples qui suivaient les humanités pouvaient se livrer au culte des Muses que

Digitized by Google

semblait favoriser l'exemple même de la Compagnie célèbre chargée de l'enseignement public ; mais un adepte de Thémis ne pouvait qu'élever des autels secrets à ces brillantes divinités : aussi M. de Bouteiller mit autant de soin à dérober à tous les regards les productions de son génie précoce que d'autres en apportaient à couvrir leurs dissipations des voiles du mystère.

M. de Bouteiller n'étant âgé que de dix-huit ans fut reçu avocat au Parlement de Metz (en 1764). Les succès qu'il avait obtenus ne l'aveuglèrent point sur les lacunes de ses premières connaissances. Il sentait bien qu'il manquait quelque chose à l'instruction solitaire qu'il avait reçue : il voulut la compléter. En conséquence *il reprit* (ce sont ses expressions) *son éducation sous œuvre;* l'étude devint chez lui une passion qui ne l'abandonna jamais, et ce fut la seule qu'il connut dans sa vie. Il recommença donc à apprendre ainsi que le veut *Bacon.* Il suivait avec la même ardeur les exercices du barreau, quand le Parlement de Metz manifesta l'intention d'enlever à la Cour souveraine de Lorraine une partie de son ressort. Cette prétention, que repoussaient les termes positifs des actes de cession du Duché, appela les regards du Gouvernement sur le titre même de l'institution du Parlement de Metz. Soit qu'il n'offrît pas toutes les garanties de stabilité que des

Digitized by Google

traités solennels assuraient à la Cour de Nancy, soit que le Gouvernement sentît la nécessité d'affranchir la distribution de la justice des chances auxquelles toute ville fortifiée est soumise dans l'état de guerre, on vit tout-à-coup paraître un édit (1) qui, loin de faire droit à la réclamation du Parlement de Metz, prononça sa suppression et sa réunion à celui de Nancy. Cette mesure enrichit notre capitale des hommes recommandables qui honoraient à-la-fois la magistrature et le barreau de Metz. Le jeune Bouteiller fut au nombre de ceux qui vinrent accroître l'éclat de nos conquêtes. Le talent distingué avec lequel il plaida plusieurs causes importantes marqua bientôt sa place parmi les avocats du premier ordre.

La voix publique, que la sagesse des siècles a appelée la voix de Dieu même, désignait hautement M. de Bouteiller pour remplir la première place de conseiller qui viendrait à vaquer au Parlement. Ce vœu fut si généralement et si fortement prononcé, que la Cour dérogeant, en faveur d'un sentiment qu'elle partageait, à l'usage reçu jusqu'alors, sollicita et obtint des bontés du Monarque l'expectative de la première place vacante.

Ce fut en 1779 que M. de Bouteiller fut admis au Parlement. Il s'y rendit tellement utile, soit

(1) Édit du mois d'octobre 1771.

Digitized by Google

comme rapporteur, soit comme rédacteur des délibérations de la Cour, que lorsque les Compagnies souveraines se virent forcées de défendre leur existence même, ce fut sur M. de Bouteiller que le Parlement de Nancy jeta les yeux pour dresser les remontrances qui devaient être déposées au pied du trône.

Les édits du mois de mai 1788, qui établissaient une Cour plénière chargée d'enregistrer les actes de l'autorité royale, à l'exclusion des Parlemens, avaient excité les réclamations les plus vives de la part de ces grands Corps. Le Parlement de Nancy protesta le 11 juin, et M. de Bouteiller se rendit l'interprète de la Compagnie, en publiant un écrit intitulé : *Examen du système de Législation établi par les Édits du mois de Mai* 1788, *ou développement des atteintes que préparent à la constitution de la Monarchie, aux droits et priviléges des Provinces en général et à ceux de la Lorraine en particulier, les édits, ordonnances et déclarations transcrits d'autorité sur les registres de toutes les Cours du Royaume* (1). Peut-être cet ouvrage, tracé par une plume supérieure, fut-il au nombre de ceux qui parvinrent à éclairer le

(1) (Nancy). 1788, in-8°.

Digitized by Google

Gouvernement sur les inconvéniens d'un système qui faisait revivre en quelque sorte le plan du Chancelier Maupeou. Lorsque le Parlement de Nancy eut repris ses fonctions, il témoigna par une de ses délibérations, qui est devenue l'un des titres les plus honorables du patriotisme lorrain, toute la reconnaissance qu'inspiraient à la magistrature et à la patrie le courage et le talent avec lesquels M. de Bouteiller avait défendu l'une et l'autre, *en portant sur cette grande cause*, selon les expressions d'un arrêté sans exemple dans les fastes des Parlemens, *la double lumière de la science et de la raison avec l'ordre, la méthode, la sagesse et la profondeur qui caractérisent à-la-fois l'écrivain habile et le grand magistrat* (1).

---

(1) Cette délibération appartient de droit aux Mémoires de l'Académie qui sont aussi destinés à perpétuer le souvenir de ce qui est honorable pour chacun de ses membres.

Extrait des registres des délibérations du Parlement de Nancy, à la suite de l'examen du système de législation établi par les édits du mois de mai 1788, fait par M. de Bouteiller.

Ce jour 20 octobre 1788, la Cour, toutes les Chambres assemblées, après avoir pourvu à l'exécution des délibérations par elle prises depuis le 8 mai dernier, en fesant insérer dans ses registres les actes que depuis cette date les circonstances avaient empêché d'y transcrire;

Considérant que la plupart des mêmes actes ont été rédigés par M. de Bouteiller, conseiller en ladite Cour, qui a su rendre les délibérations de la Compagnie et exposer les principes avec une force et une énergie également dignes et des grands intérêts qu'il

Digitized by Google

Avant que de si éclatans témoignages de considération vinssent récompenser le magistrat cou-

---

s'agissait de défendre, et des Magistrats qui en embrassaient la défense;

Que parmi ces écrits, celui qui met le comble à la gloire de M. de Bouteiller, puisqu'il a contribué à étendre la gloire de la Compagnie; celui qui, en répandant des vérités utiles, doit mettre le comble à la reconnaissance publique, c'est l'ouvrage dans lequel ce Magistrat laborieux et fidèle au vœu de ses Confrères absens et dispersés par l'exil, trompant en quelque sorte l'objet de cet acte d'autorité, qui, était de réduire la Cour à l'inaction, et au silence, a su pour ainsi dire concentrer en lui seul la Compagnie entière, pour établir et publier en son nom la défense de cette grande cause, et porter dans l'examen d'un système oppresseur et dans le développement de ses funestes effets, la double lumière de la science et de la raison présentée avec l'ordre, la méthode, la sagesse et la profondeur qui caractérisent à-la-fois l'écrivain habile et le grand magistrat:

Pourquoi ladite Cour cédant à ces motifs, persuadée qu'il n'est point interdit au Corps même de la magistrature de sortir de la règle commune, pour donner au mérite d'une grande distinction des marques particulières de considération, et au service de grande importance des témoignages publics de reconnaissance,

A arrêté que les expressions des sentimens manifestés à M. de Bouteiller, dans le cours des opinions, seraient recueillies et portées ès registres de la Cour, et qu'expédition du présent Arrêté, transcrite par le greffier ensuite d'un exemplaire dudit écrit, sera remise dans le jour par M. le Syndic à M. de Bouteiller, pour servir à ce Magistrat et à sa famille de titre d'honneur et de monument durable de l'estime que la Cour fait de lui, ainsi que des sentimens d'attachement et de reconnaissance de chacun de ses Confrères.

Fait et arrêté en Parlement, les Chambres assemblées à Nancy, ledit jour 20 octobre 1788.

Collationné, BEURARD, *Greffier en chef.*

Digitized by Google

rageux, le citoyen utile, on avait vu les honneurs littéraires aller chercher l'écrivain savant, profond et lumineux. L'Académie royale, fondée par Stanislas, s'était empressée de l'admettre dans son sein ; il y fut reçu dans la Séance publique du 23 août 1776, où il prononça, pour sa réception, un *Discours sur les avantages que les personnes destinées au Barreau peuvent retirer de la culture des Belles-Lettres.* Qui mieux que M. de Bouteiller pouvait développer un sujet dont la vérité éclatait en lui dans toute sa force ?

C'était peu de réunir à la fois tous les dons brillans et solides de l'esprit, M. de Bouteiller accroissait sans cesse le trésor de ses connaissances, à l'aide d'une mémoire aussi vaste que prodigieuse. L'histoire de sa vie en offre un exemple qui mérite d'être rappelé.

M. François de Neufchâteau, alors Lieutenant-général au bailliage de Mirecourt, avait lu à la Séance publique de l'Académie de Nancy (1), la traduction en vers français du premier Chant de Roland furieux. Il n'avait confié son manuscrit à personne. Quel fut son étonnement de recevoir, quelques jours après, la copie de cinq cents vers sur sept à huit cents dont ce premier Chant se composait ! C'était M. de Bouteiller qui avait retenu ces vers, après les avoir seulement

(1) Le 8 mai 1779.

Digitized by Google

entendu réciter dans une société particulière et à la Séance publique. La traduction complète de l'Arioste a été perdue depuis par son auteur dans un naufrage sur les côtes de St.-Domingue. Si M. de Bouteiller en eût entendu la lecture, il est très-vraisemblable que ses heureuses réminiscences eussent sauvé cet ouvrage des fureurs de l'Océan.

En 1787 (le 3 décembre), M. de Bouteiller fut nommé, par voie d'élection, membre de l'Assemblée provinciale de Lorraine; il prit une part active à ses travaux, sans que ces nouvelles fonctions dérobassent aucun moment aux occupations sérieuses ou agréables qu'il s'imposait à lui-même.

Les Parlemens avaient cru conjurer l'orage qui grondait, depuis quelques années, autour d'eux, en demandant la convocation des États-Généraux; mais ils s'aperçurent trop tard que le mouvement qu'ils avaient imprimé à tous les esprits allait les entraîner eux-mêmes. Leur puissance et leur éclat disparurent bientôt devant le redoutable auxiliaire qu'ils avaient appelé, et leur chute ne fit que précéder celle de la Monarchie.

M. de Bouteiller fut moins sensible au coup qui le frappait qu'aux malheurs qu'il voyait prêts à fondre sur la patrie. Il chercha un refuge dans le sein des lettres qui tiennent en réserve, ainsi que la religion, des consolations inépuisables pour le jour de l'adversité. Rendu aux douceurs de la vie privée, il n'aspira plus qu'au bonheur

Digitized by Google

de l'obscurité dont les âmes nobles comme la sienne savent goûter tous les charmes ; mais son nom illustré échappait à l'oubli, et ne se représenta que trop tôt à la mémoire de ces hommes affreux qui multipliaient les cachots au nom de la liberté. Le défenseur des droits de la Province, celui qui avait foudroyé de son éloquence le pouvoir arbitraire, lorsqu'il y avait du courage ou du danger à le faire, fut arraché à sa famille et à ses paisibles occupations pour accroître le nombre des Magistrats célèbres qui payèrent de leur liberté ou de leur tête le crime d'avoir soutenu également les franchises des peuples et les droits des Souverains.

Quoiqu'il n'y eût aucune espérance de pouvoir fléchir par des principes de justice ou l'éclat de l'innocence les hommes revêtus du pouvoir, M. de Bouteiller ne voulut point rester muet dans cette circonstance périlleuse ; il adressa *au Conseil-général de la Commune* une réclamation qui a été imprimée : elle est un modèle de noblesse et de grandeur d'âme. La force de la vertu pouvait seule inspirer des accens aussi énergiques.

« L'ordre social et la félicité publique, disait-il, n'ont d'autre base solide que la justice. Malheur à qui pourrait penser que leurs fondemens dussent se consolider arrosés des pleurs des victimes, et que les proscriptions, instrumens funestes de la tyrannie, pussent être les avant-coureurs et les moyens de l'établissement de la li-

Digitized by Google

berté. Le jour où ce système homicide pourrait prévaloir, la patrie ne serait déjà plus (1) ».

Ces paroles prophétiques semblèrent enchaîner le courroux de ses persécuteurs. Il parvint à se soustraire au péril qui le menaçait.

Cela ne fit qu'affermir de plus en plus la résolution qu'il avait prise de s'ensevelir dans la retraite; il y resta quelques années, mais les suffrages de ses concitoyens vinrent l'y chercher lors des élections de l'an v, et l'appelèrent aux fonctions d'Administrateur du Département. Il ne crut pas devoir refuser la marque de confiance qui lui était donnée à une époque où tous les cœurs s'ouvraient à l'espoir d'un meilleur avenir. Il accepta donc une place dans laquelle il pouvait réaliser en quelque sorte les projets qu'il avait formés pour l'accroissement de la prospérité de son pays, quand il fut élu membre de l'Assemblée provinciale de Lorraine. Le coup d'état du 18 fructidor vint le décider à résigner un emploi dans lequel il ne pouvait plus faire le bien qu'il s'était promis. Il retourna donc encore à ses foyers domestiques, asyle des plus douces vertus; mais il ne parvenait jamais à être ignoré: de tous côtés on invoquait ses lumières, et dès qu'il pouvait être utile à ses concitoyens, on était sûr de

(1) Pétition aux citoyens composant le Conseil-général et le Corps municipal de la commune de Nancy; in-4°, pag. 6.

Digitized by Google

le voir sacrifier son temps et ses goûts à leurs intérêts : c'est ainsi qu'il consentit à faire partie du Jury d'Instruction Publique, quand on lui fit envisager que sa présence et ses conseils pourraient contribuer aux succès des nouveaux établissemens qui furent créés sous le nom d'*Écoles Primaires et Centrales*.

Il ne remplit aucune autre fonction jusqu'en l'année 1800, époque à laquelle il fut nommé, par le chef du Gouvernement, adjoint du Maire de la ville de Nancy : c'était mettre à la seconde place celui que tous les suffrages trouvaient digne d'occuper la première. Son extrême modestie et son désir d'être utile ne lui permirent pas de penser comme le reste de ses concitoyens; il crut qu'il serait toujours assez élevé tant qu'il pourrait consacrer ses talens et ses veilles à leur bien-être. Il accepta donc les fonctions municipales qui venaient de lui être confiées; elles lui donnèrent lieu de prononcer, dans une occasion solennelle, un *Discours sur l'esprit public*, extrêmement remarquable par la force des pensées, la sagesse des vues et l'élégance du style.

Des raisons de santé, le besoin de vaquer à ses propres intérêts, peut-être même des motifs politiques le forcèrent à donner sa démission; mais comme il fallait toujours à son esprit actif et à son âme expansive un sujet d'occupation, il le trouva dans le rétablissement de cette Société lit-

Digitized by Google

téraire à laquelle il appartenait déjà quand les St.-Lambert, les Tressan, les Boufflers répandaient sur elle un si grand lustre.

M. de Bouteiller, qui fut appelé le premier à l'honneur de la présider dans une Séance publique, prononça un discours très-éloquent sur les circonstances qui avaient déterminé la réunion de l'Académie et sur l'esprit de son institution.

« Les amis des Lettres et des Arts, dit-il, attirés « l'un vers l'autre par la convenance des goûts et le « rapport des habitudes, éprouvent, comme tous « les hommes occupés d'une même pensée, le « besoin de se réunir, de se communiquer leurs « lumières et leurs vues, d'associer leurs travaux « pour les diriger, avec plus de succès, vers « l'objet de leur culte commun. Il n'y a donc « pas lieu de s'étonner si, dès l'instant où une « inquisition jalouse a cessé de contrarier cette « tendance, on a vu sur tous les points de la « France, dans toutes les cités de quelque impor- « tance, des associations littéraires se former et « remplacer, sous des dénominations diverses, « les Académies et les Sociétés savantes que la « révolution avait dispersées. »

Dans des rapports frappés au coin du génie, il a enrichi nos Mémoires d'observations profondes sur plusieurs objets importans. L'on ne peut passer sous silence l'examen d'une méthode mnémonique soumise au jugement de l'Académie par

Digitized by Google

M. de Feinaigle. Peut-être s'est-il montré trop prévenu en faveur d'un système de mémoire artificielle qui n'a pu conserver le grand nombre de partisans que l'opinion d'hommes aussi recommandables avait d'abord entraînés. L'impartialité de M. de Bouteiller était d'autant plus frappante qu'en louant cette méthode il se montrait pour ainsi dire ingrat envers la nature qui l'avait doué d'une facilité prodigieuse pour retenir et rendre, dans quelqu'ordre que ce fût, les signes de nos pensées.

Il fécondait les travaux de l'Académie et enrichissait ses Mémoires, quand, porté en 1805 sur la liste des candidats au Corps législatif, il fut élu par le Sénat membre de la députation de la Meurthe. Cette mission, plus digne de ses talens, devint pour lui une occasion de développer, s'il est possible, de nouvelles vertus. Tout ce qu'il y avait d'obligeances délicates était sans cesse à sa disposition pour servir ses compatriotes. Jamais on n'invoqua vainement son intercession. Il semblait qu'il fût le mandataire de toutes les infortunes, l'interprète de toutes les doléances; il n'était satisfait que quand il pouvait obtenir les grâces et les réparations les plus promptes; toutes celles qui dépendaient de lui ne se fesaient jamais attendre. Les membres du Corps législatif étant exclus de la tribune, n'avaient que la faculté d'exprimer leurs vœux et leur opinion dans le sein

Digitized by Google

des Commissions. M. de Bouteiller y apporta son tribut de lumières, et fut appelé surtout à l'examen des Codes d'instruction criminelle et pénal, qui furent présentés dans les sessions de 1808 et 1810. Il sortit du Corps législatif lorsque les cinq années de sa mission furent écoulées; il fut nommé immédiatement l'un des Présidens de la Cour de Nancy. Il allait se retrouver dans ce même Palais où vingt-deux ans auparavant il avait obtenu de si glorieuses distinctions. Son cœur fut vivement ému en pénétrant dans ce sanctuaire. Il semblait qu'après un de ces exils qui honoraient jadis la magistrature et qu'il avait aussi encouru, il était rappelé par la justice éclairée du Monarque; il revoyait à côté de lui d'anciens et respectables confrères, seuls débris échappés au malheur des temps..... Son illusion se prolongea, des pleurs vinrent mouiller ses yeux. Douce et tendre émotion, vous témoigniez assez que jamais les arrêts d'un magistrat sensible ne coûteraient des larmes à l'innocence!

La législation avait subi d'immenses réformes qui séparaient presque entièrement l'époque contemporaine des temps anciens. M. de Bouteiller pensa que pour mieux connaître l'ensemble de ces nouvelles dispositions, il fallait en faire un examen raisonné et approfondi. Il se livra donc à ce travail, parce qu'il le regardait comme un devoir, et entreprit ainsi, dans un âge avancé,

Digitized by Google

ce qu'il avait essayé avec tant de fruit dans sa jeunesse. Le même succès couronna cet heureux effort. Lorsqu'on le voyait citer et appliquer avec tant d'aisance les lois récentes dans les contestations qui lui étaient soumises, l'on ne pouvait s'empêcher de s'étonner que ce qui, pour tout autre, aurait fait l'objet de la vie entière, eût été pour lui l'affaire de quelques années : c'est qu'il y avait en lui, indépendamment de l'extrême facilité qu'il tenait de la nature, un sentiment profond de justice, aidé par une connaissance parfaite des principes généraux de la jurisprudence, et qu'avec de pareils guides le magistrat doit réussir dans tout ce qu'il veut entreprendre.

Lorsque les infirmités ne permirent plus à M. le Premier Président Henry de continuer ses fonctions, ce fut sur M. de Bouteiller que le Gouvernement jeta les yeux pour remplir cette charge éminente, dans laquelle les vertus semblent être héréditaires (1). Il reçut ce nouvel honneur avec la même modestie qui l'avait porté à accepter autrefois des fonctions inférieures à son mérite. C'est dans l'exercice de cet auguste ministère qu'il a achevé de conquérir l'estime et l'admiration générale. Avec quelle patience n'écoutait-il pas le déve-

(1) Hommage à MM. de Cœur-de-Roi, Premier Président du Parlement de Nancy, lors de sa suppression, Henry, de Bouteiller et de Riocour.

Digitized by Google

loppement des moyens de toutes les parties ? avec quelle rare sagacité ne démêlait-il pas ceux qui étaient essentiels à chaque cause ? Jamais il n'ouvrit un avis sans l'exposer avec l'air du doute, et jamais il ne se refusa à en adopter un meilleur. Quelquefois il saisissait rapidement, dans les motifs que l'on opposait à sa manière de voir, celui qui le portait à y renoncer, et s'il persistait, ce n'était pas pour parvenir à la vaine gloire de faire prévaloir son opinion; tous ses efforts ne tendaient qu'au triomphe du bon droit et de l'équité. La plupart des jugemens qu'il a rédigés peuvent passer pour des chefs-d'œuvre de raisonnement et de style. Peut-être même le désir si louable de ne laisser aucune disposition des arrêts sans être motivée, lui a-t-il fait passer les bornes ordinaires d'un compte qui, en dernier résultat, ne doit être que l'expression vive et fidèle de la conscience du juge. Mais ce scrupule de la vertu ne porte-t-il pas en lui-même son excuse ?

Lors de la seconde restauration, M. de Bouteiller fut choisi par ses concitoyens pour les représenter à la Chambre des Députés. L'année suivante il reçut de S. M. une marque non moins flatteuse d'estime, lorsqu'il fut appelé à présider le Collége électoral du département de la Meuse. Tous les suffrages allaient encore se réunir sur lui, mais il manifesta l'intention de se dérober à cet honneur :

Digitized by Google

on ne voulut point contrarier sa volonté, et les voix se portèrent sur un autre candidat. Comme il n'avait jamais sollicité aucune de ces faveurs, elles acquéraient, en se fixant sur lui, un prix que l'opinion publique refuse à ceux qui les briguent sans les mériter. On voyait seulement avec une surprise mêlée de peine, qu'il n'eût pas encore obtenu la décoration de la Légion-d'honneur; ce ne fut qu'à la fin de l'année 1819 que cette croix lui fut accordée. Hélas! elle n'a servi qu'à parer son tombeau. Déjà il ressentait les premières atteintes d'un mal que n'avait pu prévenir un régime de vie fortifié par la tempérance et le silence des passions. Ce fut au mois d'avril 1820 que cette maladie se déclara sous des caractères graves, et vint jeter les plus vives inquiétudes dans le cœur de sa famille et de ses nombreux amis. Vous retracerai-je, Messieurs, la profonde consternation dont toutes les classes de la société furent saisies, lorsqu'on apprit que la maladie du Premier Président pouvait être mortelle? Avec quel intérêt, mêlé d'anxiété, ne s'informait-on pas d'heure en heure de la situation d'un être aussi précieux? Avec quel calme, avec quelle fervente piété ne vit-il pas s'approcher cette heure redoutable pour le méchant, si féconde en espérances pour le juste! Sa famille éplorée recevait de lui les consolations dont son âme inaltérable n'avait pas besoin; il eut même la force de dire à ses enfans

Digitized by Google

que, connaissant leurs mœurs, leurs principes, leurs affections, il était tranquille en les abandonnant pour toujours! Les progrès du mal devenant sans cesse plus alarmans, furent terminés par le coup affreux qui priva la justice d'un de ses plus dignes ministres, les malheureux d'un père, la Lorraine et même la France d'un de ses plus illustres Magistrats.

M. de Haldat a publié l'*Éloge historique de Jeanne d'Arc*, qu'il a prononcé comme député de l'Académie de Nancy et délégué du département des Vosges, à la fête inaugurale des monumens élevés à la gloire de cette Héroïne dans la commune de Domremy, lieu de sa naissance. Ce morceau, spécialement destiné à la fête pour laquelle il a été composé, ayant été très-répandu à l'époque où il a paru, nous nous bornerons à en extraire quelques passages.

Après une narration rapide des circonstances qui ont donné lieu à la fête inaugurale des monumens consacrés à Jeanne d'Arc, et de justes éloges adressés aux citoyens et aux magistrats qui ont concouru à l'honorable entreprise qu'elle a terminée, l'auteur s'écrie : « Mais comment louer « dignement cette femme forte, lorsque les bou- « ches les plus éloquentes se sont empressées à « répéter ses éloges? Si je retrace les traits de

Digitized by Google

« courage et les actes de dévouement qui la « placent au nombre des héros les plus admirés, « ne craindrai-je pas de vous fatiguer par les « récits de faits dont aucun n'a échappé à votre « mémoire? Si je parle des circonstances merveil- « leuses qui ont accompagné ses glorieuses entre- « prises, appuyé des historiens les plus judicieux, « je ne pourrai ajouter ni à leur certitude ni « à l'admiration qu'elles vous ont inspirée. Enfin « si je rassemble les témoignages des historiens « favorables à notre Héroïne, pour les soumettre « à l'épreuve d'une critique sévère, peu d'accord « avec les sentimens qui vous animent en ce jour, « je ne formerai qu'une entreprise inutile et dont « le résultat a dès long-temps triomphé du scep- « ticisme le plus opiniâtre..... Laissant « donc aux historiens, aux critiques l'exposition « des faits et la discussion des preuves, et me « conformant à vos désirs, je ne vous entretien- « drai que des vertus qui, dans nos malheurs, « concoururent si efficacement au salut de la pa- « trie, et qui maintenant encore sont un de ses « plus beaux titres de gloire. Oui, Messieurs, « quand tous les faits dont se compose la vie de « notre Héroïne ne seraient pas revêtus du même « degré de certitude, ceux que ses ennemis « même n'ont jamais pu contester, son intrépi- « dité dans les combats, sa modération dans la « victoire, sa constance dans le malheur, son

Digitized by Google

« humanité, sa modestie, son désintéressement,
« sa tendresse filiale, son amour pour son Dieu,
« pour son Roi, pour sa patrie, proclamés par
« ses Juges eux-mêmes, suffiront toujours pour
« la présenter sous les traits de l'un des carac-
« tères les plus héroïques qui jamais ait figuré sur
« la scène du monde. »

La première des vertus de l'Héroïne sur laquelle l'orateur appelle l'attention de ses auditeurs est sa piété, que tous les historiens regardent comme la base de son courage. « Dans quel lieu pourrions-
« nous être plus avantageusement placés pour
« peindre les pieux sentimens et les généreuses
« résolutions de Jeanne, que dans le lieu même
« où elle est née? Là sont les débris de cette
« habitation modeste où elle reçut d'Isabelle Ro-
« mée les principes de cette foi vive sur laquelle
« reposait ce courage si funeste aux ennemis de
« son Roi. D'ici nous voyons les ruines de l'ora-
« toire, où chaque jour, prosternée au pied de
« Marie, elle affermissait sa vertu et excitait son
« courage. Au sommet de ce coteau est la forêt
« où, loin de ses compagnes, elle versait des lar-
« mes amères sur les malheurs de sa patrie et
« mûrissait le dessein de la sauver; c'est enfin
« près d'ici qu'elle entendit pour la première fois
« cette voix céleste qui l'appelait au secours de
« son Prince.

« N'attendez pas de moi, Messieurs, l'examen

Digitized by Google

« critique des inspirations de l'Héroïne : elles ne « sont absurdes qu'aux yeux de ceux pour les- « quels la Providence serait un vain nom. Les « événemens dont nous avons été témoins en ces « derniers temps ne nous ont-ils pas assez prouvé « que notre belle patrie n'est point indigne des « regards de celui qui a pourvu aux besoins des « insectes les plus vils comme à ceux du roi de « la nature? L'histoire dépose en faveur de ces « merveilles : épargnons à notre faible raison d'i- « nutiles efforts pour en découvrir la cause ; que « les résultats suffisent à notre reconnaissance et « à notre admiration, puisque nous leur devons « l'honneur d'être encore Français.... Une jeune « fille élevée aux travaux des champs, sans désir « de fortune ou de gloire, quitte la maison de « son père et renonce aux douceurs d'une heu- « reuse obscurité, pour exposer sa tête aux coups « d'ennemis supérieurs en nombre, et depuis « long-temps accoutumés à la victoire. Elle verse « son sang au pied du premier rempart qu'elle « attaque, et n'en devient que plus ardente à « poursuivre son entreprise. Elle brave les dan- « gers, méprise les injures d'une soldatesque in- « solente et grossière, supporte les dédains des « chefs que ses succès ont humiliés, et déclare « qu'elle ne posera les armes que quand elle aura « conduit son Prince dans la Basilique où il doit « recevoir l'onction qui sanctifie les rois. Si de

Digitized by Google

« tels desseins, annoncés d'avance, suivis avec « une constance inébranlable et ponctuellement « exécutés, ne sont pas le fruit d'une inspiration « divine, qui pourra nier qu'ils n'aient quelque « chose au-dessus de l'humanité ?

« Ce fut la foi vive de Jeanne qui sans doute « lui assura d'aussi prodigieux succès. Ne croyons « pas toutefois, Messieurs, avec ses détracteurs, « que cette foi ne fut en elle qu'une aveugle crédu- « lité. Jeanne ne savait que son *Pater* et son *Ave*; « cependant les sophismes intéressés de perfides « docteurs ne lui persuadèrent jamais que l'amour « de la patrie pût être une inspiration de l'esprit « de ténèbres. Des moines ignorans ne voyaient « dans ses prodiges que les effets de la sorcellerie; « en dépit de leur décision, elle n'y reconnais- « sait que les élans d'un saint enthousiasme. Elle « soumet sa foi aux ministres d'une religion qu'elle « chérit; mais la Sorbonne ne peut la convaincre « qu'on devienne idolâtre en chérissant son Roi « et sa patrie, et coupable d'impiété en sacrifiant « à ces idoles son bonheur et sa vie. Jeanne « ignore les lettres humaines, mais l'ardeur de sa « foi lui a révélé toute la science de l'héroïsme. « Vous qui, enorgueillis des lumières du siècle, « affectez de superbes dédains pour cette igno- « rance sublime, vos lumières vous auraient-elles « aussi sûrement préservés des erreurs de la mul- « titude ? Entraînés par l'exemple, vous eussiez

Digitized by Google

« peut-être accueilli les calomnies qui poursui-
« vaient le prince; vous eussiez peut-être regardé
« ses malheurs comme un crime, et les succès de
« son adversaire comme un droit légitime; les
« subtilités des moines qui brûlaient les sorciers
« et prétendaient détrôner un roi de France avec
« des distinctions scolastiques, peut-être vous
« auraient semblé des chefs-d'œuvre de raison;
« car c'était l'esprit du siècle. »

Après avoir rapporté quelques faits qui caractérisent l'intrépidité de l'Héroïne, dont l'exemple concourut si efficacement à relever la valeur des soldats français, abattue par de longs malheurs, M. DE HALDAT distingue ainsi le courage : « La
« fermeté d'âme, qui élevant le guerrier au-dessus
« de la crainte, lui fait braver la douleur et la
« mort, est digne sans doute de notre admiration;
« commune au chef et au soldat, c'est elle qui
« les guide dans les circonstances ordinaires;
« mais toute grande, toute admirable qu'est cette
« vertu, elle devient insuffisante dans les crises
« politiques où les principes ébranlés ont répandu
« l'incertitude et le doute sur les vérités les plus
« incontestables et les droits les mieux établis.
« Il est, Messieurs, un autre courage bien plus
« rare et supérieur à celui-ci, cependant indis-
« pensable dans les circonstances où souvent a
« succombé la simple bravoure. Il ne s'agit plus
« seulement de combattre des ennemis, il faut

Digitized by Google

« encore repousser les doctrines pernicieuses par « lesquelles l'usurpation séduit les faibles et per- « vertit les intentions les plus généreuses. » L'auteur expose rapidement les causes qui s'opposaient au rétablissement de l'autorité légitime et qui favorisaient les prétentions de l'Angleterre, et après avoir peint avec chaleur les divisions des princes, les intrigues de la cour, les crimes de la reine, il continue : « Tels étaient, Messieurs, les mal- « heurs de la patrie, lorsque Jeanne d'Arc ac- « courut à la défense de son Prince. Rendre « à Charles l'héritage de ses pères, chasser les « Anglais dont la puissance affermie par la « victoire semblait inébranlable, n'était pas la « seule difficulté de cette entreprise : dissiper les « préjugés favorables à l'usurpateur, ramener les « peuples à leur devoir, lutter contre les arrêts « du Parlement et les décisions de la Sorbonne, « étaient des obstacles plus redoutables encore, « et dont notre Héroïne ne put triompher qu'à « l'aide du double courage qui constitue l'héroïsme « parfait. »

L'auteur défend Jeanne d'Arc contre les calomnies de ceux qui prétendaient ne trouver dans sa bravoure qu'une férocité sanguinaire ; il peint son noble désintéressement et sa tendresse pour sa famille. « Toujours fidèle à l'histoire, si je « voulais embellir le portrait de l'Héroïne, je par- « lerais de sa tendresse pour Isabelle Romée,

Digitized by Google

« pour ses frères, compagnons de ses exploits,
« et de son amour respectueux pour son père,
« dont les images chéries la suivaient au fort de
« la mêlée, l'accompagnaient dans ses triomphes
« et lui fesaient verser de douces larmes, lorsque,
« recueillie dans le silence des nuits, son ima-
« gination la transportait sous le chaume pater-
« nel, et dans les prairies que la Meuse féconde
« de ses eaux tranquilles.... »

Après avoir rappelé les succès de Jeanne d'Arc, la délivrance d'Orléans, la victoire de Patay, la soumission d'un grand nombre de places qui tenaient pour l'usurpateur, et enfin le voyage triomphant à Reims et le sacre de ce Prince, entrepris sur la foi de l'Héroïne, et exécuté sous sa conduite, l'orateur retrace ses malheurs. « Que
« ne puis-je m'arrêter ici, Messieurs, laisser vos
« âmes remplies d'admiration et de reconnais-
« sance, et vous épargner des récits qui ne pour-
« ront augmenter votre vénération pour sa mé-
« moire sans déchirer vos cœurs! Vous frémirez
« d'indignation contre des ennemis assez lâches
« pour laver leur honte dans le sang d'une femme;
« mais cette indignation n'aura plus de bornes,
« quand vous vous rappellerez que ce furent des
« Français, déserteurs de la cause royale, qui
« vendirent le sang de l'innocence aux intérêts
« de l'Angleterre. Je voudrais en vain dissimuler
« ces viles et cruelles intrigues, l'histoire a parlé

Digitized by Google

« trop haut ; et d'ailleurs n'est-il pas juste que la
« honte des ennemis de l'Héroïne enrichisse le
« trophée que nous élevons à sa gloire? .....
« Si quelque chose pouvait rehausser la gloire
« de Jeanne d'Arc, ce serait sans doute l'allé-
« gresse que son malheur répandit chez les
« ennemis de la France. On se hâta d'annoncer
« cette nouvelle à toutes les villes qui tenaient
« pour le parti anglais. On ordonna des fêtes
« publiques, et les Parisiens allumèrent des
« feux !.... O comble d'infamie ! l'université sol-
« licita du régent d'Angleterre l'ordre de la tra-
« duire devant ce tribunal nouveau, dont la sa-
« gesse de nos Rois avait redouté l'influence, et
« que nos ennemis appelaient à l'appui de leur
« injuste domination..... La voilà donc cette
« jeune infortunée devant ces hommes trompés
« ou séduits, vengeurs de crimes imaginaires,
« qui se croient chargés des intérêts du Ciel, et
« qui pensent l'honorer en égarant l'accusée dans
« les dédales d'une métaphysique ténébreuse,
« que réprouve la religion autant que la philoso-
« phie..... Cependant l'Héroïne, étrangère aux
« manœuvres de la chicane, aux subtilités de
« l'école, est environnée de piéges, privée de
« conseils, livrée aux machinations de la perfidie ;
« trahira-t-elle son Roi que ses ennemis veulent
« *infamer* en la condamnant ? S'abaissera-t-elle,
« comme le lui conseille le perfide Loiseleur, à

Digitized by Google

« sauver sa vie aux dépens de son honneur, par « une lâche rétractation ? Ne craignez pas, « Messieurs ; elle soutiendra le même caractère « qu'elle a déployé sous les remparts d'Orléans. » L'auteur la représente ainsi devant le tribunal sanguinaire où l'a conduite la perfide politique de l'Angleterre. « Cependant la fureur de ses enne- « mis éclatait autour d'elle en injures et en me- « naces contre ceux des juges qui ne montraient « pas la plus aveugle soumission à leur volonté. « *Quand sera-t-elle arse*, s'écriaient-ils de « concert ? Ce fut alors, qu'indignée de tant de « bassesse et de cruauté, inspirée par son inno- « cence et son courage, elle frappa le cruel tri- « bunal d'étonnement et de terreur par ces pa- « roles prophétiques, religieusement conservées « dans l'histoire et inscrites aux pièces du pro- « cès, rédigées par ses ennemis : *Avant qu'il « soit sept ans, les Anglais abandonneront « un gage plus grand qu'ils n'ont fait devant « Orléans, et perdront tout en France.* Com- « ment le savez-vous, dit l'interrogateur trem- « blant ? *Je sais*, répondit l'Héroïne, *que le Roi » gagnera tout le royaume de France, et le sais « aussi bien que vous êtes devant moi sur votre « tribunal.* »

L'auteur rapporte encore la réponse sublime de l'Héroïne aux chefs du parti anglais, qui vou- laient l'amener à une rétractation publique et

Digitized by Google

déshonorante pour le roi de France, et continue :
« Ainsi, foulant aux pieds les lois de l'honneur
« et de l'humanité, les ennemis de Jeanne d'Arc
« employaient, pour la dégrader aux yeux de ses
« compatriotes, les manœuvres les plus perfides
« et les plus criminelles; mais leurs efforts réunis
« n'ont pu triompher de son courage; elle s'est
« montrée dans les fers ce qu'elle était dans les
« combats. Les subtilités des malheureux qui im-
« molaient cette victime auguste sur les autels du
« Dieu de paix, ne l'ont pas fait désespérer de sa
« miséricorde; elle a invoqué son saint nom et
« chanté ses louanges au milieu des flammes. Les
« menaces de ses ennemis, leur perfide dou-
« ceur, leurs traitemens inhumains, leurs pro-
« messes mensongères n'ont pu la déterminer à
« désavouer les inspirations héroïques et divines
« qui lui avaient mis les armes à la main. Aban-
« donnée des siens, trahie par la fortune, préci-
« pitée du comble des honneurs dans la plus rude
« captivité, livrée sans espoir à des ennemis que
« leur honte rendaient inexorables, elle n'a cessé
« de défendre la gloire de son pays et les droits
« de son Prince; enfin, placée dans l'alternative
« d'une mort cruelle ou d'une lâche rétractation,
« elle a préféré le supplice. Et quel supplice,
« Messieurs!

« Détournons nos regards de l'horrible bûcher
« et de ses flammes dévorantes, fermons nos

Digitized by Google

« oreilles aux consolations hypocrites des juges à
« jamais infames, aux clameurs d'une soldatesque
« féroce, avide du sang de l'innocence; ces ta-
« bleaux effrayans ne peuvent convenir à cette
« solennité qui rassemble les compatriotes et les
« admirateurs de l'Héroïne. Les Anglais ont pu
« réduire en cendres ce qu'elle avait de terrestre
« et de mortel; mais son âme, dépositaire des
« restes sublimes dont j'ai esquissé le faible tableau,
« a échappé aux flammes de leur bûcher comme
« aux traits de leurs calomnies. Victorieuse, im-
« mortelle, placée dans le séjour de l'éternelle fé-
« licité, entre Dunois et Lahire, près de Dugues-
« clin et de Bayard, elle sourit aux hommages
« que nous lui rendons, applaudit aux sentimens
« qui nous animent, et nous invite à suivre les
« exemples précieux qu'elle nous a donnés. Je
« crois l'entendre du haut de l'Empirée, nous
« exhorter à cette union fraternelle que ses vœux
« appelaient avec tant d'ardeur et pour laquelle
« elle a versé son sang : Français, nous dit-elle,
« deux fois sauvés de la domination étrangère, ou-
« bliez enfin les funestes divisions qui ont enfanté
« de si grands malheurs; sacrifiez à l'amour de la
« patrie ces haines cruelles qui la déchirent, cet
« esprit d'innovation qui la tourmente; contens
« des belles Provinces conservées par vos aïeux,
« cherchez une carrière plus noble encore que
« celle des armes; que les arts précieux, peu con-

Digitized by Google

« nus de mon siècle, vous assurent un empire « dès long-temps établi; serrés autour du trône « légitime, oubliez dans une paix durable les « dissensions intestines, et ne redoutez rien des « attaques de l'étranger.

« Chaste Héroïne, honneur de ton sexe, salut « de ton Roi, gloire de la patrie, reçois nos hom- « mages et nos vœux; non, l'exemple de tes « vertus ne sera pas sans fruit pour tes compa- « triotes. Ceux qui habitent l'heureux hameau « qui t'a vue naître n'oublieront pas que la seule « piété peut conduire aux plus grandes choses. « Les jeunes filles auxquelles la munificence du « Monarque a préparé une instruction chrétienne « près du toit qui couvrit ton berceau, chériront le « Prince dont les bienfaits s'étendent aux hommes « des champs comme à ceux qui habitent les lambris « dorés. Assez d'autres ont prouvé que la science « sans la vertu n'est souvent qu'un présent fu- « neste; tu montras que la vertu peut, même sans « les lumières, guider un cœur généreux dans le « chemin de la gloire. Ton dévouement sublime « apprend à tous les Français ce qu'ils doivent au « Prince et à la patrie. Tu ne séparas jamais leurs « intérêts sacrés; ils sauront désormais les confon- « dre dans une commune affection, source unique « et féconde du patriotisme, de la stabilité des « empires et de la félicité publique. »

Digitized by Google

La mort de M. *François Mandel*, que la Société a perdu en 1820, et que depuis elle n'a cessé de regretter comme l'un de ses plus utiles collaborateurs, a fourni à M. DE HALDAT la matière d'un *Éloge* où il a retracé, avec la chaleur de l'amitié et la vérité de l'histoire, les qualités estimables et les vertus de cet Académicien. Nous en citerons ici quelques fragmens.

Après avoir indiqué l'origine de M. Mandel, qui, né au milieu des travaux de la Pharmacie, voulut demeurer fidèle à la profession de ses pères, et sut par son zèle, son assiduité au travail, en faire l'instrument d'une fortune honorable et une source de bienfaisance qui lui permit de rétablir les affaires de sa famille et de placer ses frères, M. DE HALDAT rappelle ainsi le rôle que cet Académicien joua durant le cours de nos discordes civiles.

« Notre Collègue s'était consacré aux travaux chimiques; mais les mêmes événemens qui ont influé sur tant de destinées, changèrent la direction qu'il avait prise. Les premiers troubles qui précédèrent nos longs orages venaient d'éclater, et appelaient tous les gens de bien au secours de la chose publique. Chargé par le vœu de ses concitoyens de fonctions administratives, il se trouva tout-à-coup engagé dans une carrière pour laquelle son activité, son patriotisme et son amour de l'ordre

Digitized by Google

étaient de précieuses qualités. Il s'y livra avec l'ardeur qu'inspire une bonne conscience, fit beaucoup de bien, empêcha beaucoup de mal, et cependant n'évita pas le reproche de se montrer avide de pouvoir et ambitieux d'autorité. Nous ne craignons pas de reproduire une accusation si fréquemment et si injustement portée contre les gens de bien qui, dans ces temps de malheur, se dévouèrent au service de l'État. M. Mandel ne peut en redouter les atteintes : s'il exerça de nombreuses fonctions, désintéressé pour lui-même autant que dévoué à ses concitoyens, il s'éloigna toujours des emplois salariés pour rechercher ceux qui non-seulement étaient gratuits, mais onéreux autant que pénibles. Attaché à l'administration municipale, il s'est constamment distingué par un zèle et une activité infatigables : personne ne connaissait mieux les règles qui doivent en diriger la marche, et ne détermina plus souvent des mesures aussi justes qu'utiles à la cité. Loin donc de blâmer notre Collègue de son attachement aux fonctions publiques, acquittons envers lui un juste tribut de reconnaissance pour un dévouement qui, s'il eût été plus commun, aurait peut-être détourné bien des malheurs et arrêté bien des crimes. Louons-le plutôt d'avoir eu le courage, et ce courage était grand sans doute, de vaincre l'horreur que lui inspiraient la plupart de ceux avec lesquels il partagea l'au-

Digitized by Google

torité, pour éclairer leur ignorance, modérer leurs fureurs, et soustraire ses concitoyens à leur dangereux pouvoir.

« Parmi les services administratifs de M. Mandel, nous ne devons pas oublier ceux qu'il rendit à cette époque fameuse où l'impéritie d'un Gouvernement trop fatal à la France ayant tari à-la-fois toutes les sources de la prospérité, le peuple se vit en proie aux fureurs de l'anarchie et aux horreurs de la famine. La pénurie était encore augmentée par des prohibitions insensées qui avaient paralisé le commerce et détruit l'industrie; le mal était d'autant plus grand que ses auteurs étaient incapables d'y remédier. Il ne restait d'espérance que dans quelques hommes généreux dont la modération et la probité brillaient au milieu de cette corruption. L'autorité tourna ses regards vers notre Collègue, et l'appela à l'importante et périlleuse fonction d'administrateur principal des subsistances. Il introduisit bientôt d'utiles améliorations dans cette partie du service public, et fournit aux besoins les plus pressans de la classe indigente; mais le désordre était trop général pour qu'il pût seul le réparer. Comment, en effet, rendre la confiance à des Magistrats dignes de mépris, et réunir les citoyens exaspérés par les plus grandes injustices? Aussi M. Mandel, malgré tous les efforts de son zèle, se vit en butte aux fureurs de la multitude; et tandis qu'il prolon-

Digitized by Google

geait bien avant dans la nuit des travaux nuisibles à sa santé, préjudiciables à sa fortune, il entendait autour de sa demeure les menaces et les clameurs d'une populace ignorante et désespérée, pour laquelle il se sacrifiait sans cesse : triste et commune destinée des hommes qui se dévouent au milieu des dissensions civiles. Cependant sa constance dans une entreprise si difficile fut enfin couronnée de succès, et obtint la reconnaissance générale qu'il avait justement méritée.

« M. Mandel s'est distingué par son zèle dans toutes les places qu'il a remplies; mais c'est dans l'administration des hôpitaux qu'il a rendu de plus nombreux et de plus importans services. Constamment animé du désir de soulager les misères humaines, il s'est dérobé pendant plus de vingt ans aux plaisirs de la société, pour se livrer aux soins d'une administration dont les détails fastidieux et pénibles imposent des travaux que la philantropie seule peut faire supporter. Dépositaire habituel des peines secrètes de l'indigence, il se plaisait à ouvrir aux uns les sources de l'abondance par le travail qu'il leur procurait, et à donner aux autres les secours réclamés par la vieillesse ou la maladie. Tous les malheureux étaient l'objet de la sollicitude paternelle de notre Collègue; cependant il s'était plus particulièrement attaché à ces victimes innocentes de la li-

Digitized by Google

cence de nos mœurs, qui, privées de la douceur de connaître leurs parens, semblent vouées à la misère et à l'infamie. Il veillait à leur éducation, les encourageait dans leurs succès, excusait leurs fautes, pourvoyait à tous leurs besoins; mais surtout il s'efforçait de les rendre utiles à la société. Sa charité pour eux s'est même étendue au-delà de sa vie : il a consacré un fonds à récompenser ceux qui se distingueront chaque année par leur conduite et leur travail. Il les a long-temps servis gratuitement, mais aucune de ses fonctions n'a été si généreusement rétribuée : la reconnaissance de ces pauvres enfans l'a sans cesse environné pendant sa vie, et l'a suivi jusqu'au tombeau. »

Le panégyriste rapporte ensuite les travaux de M. Mandel, dans le sein de l'Académie, tant sur la pharmaceutique que sur l'économie rurale et domestique, ce qui offre une assez longue énumération; il caractérise ainsi ses recherches sur l'art de conserver et de fabriquer les vins.

« Parmi les écrits de notre Collègue sur l'économie domestique, nous devons faire une mention détaillée de ses recherches relatives à l'art de fabriquer, de conserver et de rétablir les vins. Des observations suivies durant de longues années, répétées sur des récoltes de diverses qualités, et variées de différentes manières, l'ont conduit à tracer des règles simples, utiles et d'une grande importance dans un département où la vigne est

Digitized by Google

une des richesses principales. Ses premières recherches n'eurent pour objet que la fermentation gommeuse, désignée sous le nom de graisse. Il opposa à cette dégénération un remède efficace, qui lui a mérité le prix proposé par la Société d'agriculture du département de la Marne (1). Il examina ensuite d'autres altérations, auxquelles il sut aussi opposer d'utiles remèdes. Propriétaire d'un vignoble étendu, dès long-temps il avait fait des essais propres à augmenter la qualité du produit de ses récoltes et à les préserver des altérations qui souvent les détruisent lorsqu'on se croit le plus assuré d'en jouir. Il rassembla toutes ses observations dans un écrit publié à Nancy et répandu dans le département par les soins de l'administration. Pouvu de connaissances chimiques généralement étrangères aux cultivateurs, M. Mandel ne se bornait pas à des théories douteuses; mais établissant ses préceptes sur les résultats d'une longue expérience, il a fourni les meilleurs moyens de corriger ou de perfectionner les méthodes usitées dans notre pays, et d'appliquer celles de nos voisins aux productions de notre sol et aux circonstances qui influent sur leurs qualités. »

M. de Haldat termine ainsi l'énumération des nombreux travaux littéraires ou administratifs de M. Mandel :

---

(1) Le tartrate acidule de potasse.

Digitized by Google

« Les coupables, que de justes peines ont retranchés de la Société, ayant attiré l'attention du Gouvernement, depuis que le sang des hommes a quelque prix parmi nous, M. Mandel fut appelé à partager les soins d'une administration chargée de soulager ceux que les lois ont privés du droit de cité, mais qu'elles n'ont pu dépouiller de ceux de l'humanité. Personne, en effet, ne réunissait plus de titres pour exercer un si noble ministère. Celui qui avait consacré sa vie aux malheureux disgraciés par la fortune, devait terminer sa carrière en protégeant ceux contre lesquels les lois ont déployé leur rigoureux pouvoir. Il exerçait cette fonction avec le courage et le zèle de la charité chrétienne. Les hommes chargés de crimes, dont ils portent la juste peine, n'étaient plus à ses yeux que des infortunés dont les misères devaient être adoucies par l'espérance, et les penchans vicieux corrigés par la persuasion et par l'autorité consolante de la religion.

« Ces soins désintéressés étaient les occupations habituelles de cet homme de bien, quand la mort est venu le frapper (1). Les soupirs des malheuheureux, les regrets des meilleurs citoyens ont publié ses vertus; mais la société se serait montrée peu équitable, si à tant de services elle n'eût ac-

(1) Le 26 novembre 1820.

Digitized by Google

cordé que ces récompenses. Elle a mieux connu ses obligations envers un homme si utile. Ses efforts généreux ne pouvaient être ignorés, ses succès ont été justement appréciés. Plusieurs Sociétés savantes ont accueilli les produits de ses veilles (1). Le Gouvernement et les autorités dépositaires de son pouvoir ont donné des éloges publics à son humanité. La Société royale pour l'amélioration des prisons, sous la présidence de Mgr. le duc d'Angoulême (2), a reconnu publiquement son zèle philantropique, et proclamé sa bienfaisance, en lui adjugeant une médaille destinée à en conserver le souvenir. La patrie s'est ainsi acquittée envers M. Mandel.

---

(1) M. Mandel était membre des Sociétés littéraires de Nancy, de Dijon, des Hautes-Alpes; des Sociétés de médecine de Paris, de Bordeaux, de Caen, de Montpellier, d'Évreux; de la Société de pharmacie de Paris; des Sociétés d'agriculture de Nancy, de Strasbourg, de Châlons; de la Société minéralogique d'Iéna.

(2) Dans la Séance de la Société royale pour l'amélioration des prisons, le rapport sur les travaux du Conseil-général, pendant l'année 1819, par le Comte Daru, contient ce qui suit : « C'est « pour le Conseil-général un de ses devoirs les plus doux que de « révéler les noms des personnes qui ont bien mérité de l'humanité, « en consacrant leurs soins et leur fortune au soulagement et à « l'amélioration du sort de ces êtres dont les fautes écartent trop « souvent la pitié publique. Nous ne nous flattons pas de connaître « tous les bienfaiteurs des prisons; mais il en est dont les noms ne « peuvent échapper à notre reconnaissance. Tel est M. Mandel, « de Nancy, dont les habitans, depuis trente ans, admirent la « bienfaisance. »

Digitized by Google

Mais, hélas! il n'a pas joui d'une récompense si bien méritée. Ses amis ont été privés du bonheur que leur préparait son modeste triomphe. Déjà depuis plusieurs mois il avait reçu leurs derniers adieux, et il ne restait parmi ses compatriotes que le souvenir de ses bonnes œuvres et le touchant exemple de ses vertus. »

L'*Éloge historique de feu M. l'Abbé Vautrin*, lu à l'une des Séances publiques par M. DE HALDAT, trop étendu pour entrer en totalité dans ce Précis, nous fournira quelques extraits, insuffisans sans doute pour rappeler les vertus et le talent de ce savant Académicien, mais propres à faire connaître les sentimens de la Société à son égard.

M. DE HALDAT débute par quelques réflexions générales sur les éloges académiques.

« Les éloges accordés par les Sociétés littéraires, comme tous les usages de la société civile, ont sans doute leurs imperfections. L'amitié, l'esprit de Corps ont pu dicter des jugemens que la postérité n'a pas toujours confirmés; mais ces motifs, en les supposant tels que les détracteurs de nos règles se sont plu à les présenter, suffiraient-ils pour renoncer à ce puissant moyen d'encouragement, et pour avoir répandu sur la tombe de quelques Académiciens, d'une renommée peu éclatante, des fleurs que le temps a bientôt fanées?

Digitized by Google

doit-on renoncer à une coutume à laquelle nous devons des découvertes importantes, des travaux utiles et des productions ingénieuses ? Vous ne le pensez pas, Messieurs, et la bienveillance avec laquelle vous accueillez ordinairement ces sortes d'ouvrages, prouve que vous ne partagez ni les préventions de l'ignorance, ni la malignité du faux savoir. La carrière des Lettres, peu avantageuse sous le rapport de la fortune, est d'ailleurs si souvent hérissée d'épines, qu'elle a, plus que toute autre, besoin d'encouragemens ; et vous reconnaissez que l'abus même des éloges accordés à ceux qui la parcourent, est un hommage rendu aux Muses toujours dignes d'être honorées. Au reste, Messieurs, ces réflexions générales ne furent jamais moins applicables que dans cette circonstance où je dois vous entretenir d'un littérateur dont vous saviez apprécier le mérite, et dont l'Académie ne cesse de regretter les lumières, le zèle et l'activité. Ainsi, dispensé de recourir à votre indulgence pour l'Académicien qui est le sujet de cet éloge, je la solliciterai pour son panégyriste. »

L'orateur, après avoir parlé de l'origine, de la patrie et des études de M. Vautrin, le représente au moment où il entra dans la Compagnie de Jésus, et peint de cette manière les traverses qu'il éprouva dès son entrée dans cet Ordre.

« Le jeune profès, plein de sécurité pour l'avenir,

Digitized by Google

poursuivait ses travaux avec un zèle propre à son âge et les succès dûs à ses talens. Mais il ne fut pas long-temps sans inquiétude sur son état. La Société de Jésus, si nombreuse, si révérée, et dont la puissance semblait braver tous les efforts humains, était menacée d'une ruine imminente. Son pouvoir dans les Cours, son éclat dans les Lettres, sa grandeur enfin avait irrité l'envie et fourni des armes à ceux qui de loin préludaient au bouleversement des États. Habiles à dissimuler leur animadversion sous les apparences d'un zèle officieux, ils présentaient les Jésuites comme des ennemis secrets de l'autorité; mais les motifs réels de l'espèce de croisade, alors prêchée contre ces religieux, n'ont pu demeurer secrets. Défenseurs naturels des doctrines conservatrices de l'ordre établi dans les États où ils occupaient un rang distingué, puissans par leur influence sur la jeunesse, ils devaient par leur chute ouvrir la voie à des entreprises plus hardies contre les trônes et les autels dont ils étaient les fermes défenseurs. Quelles qu'aient été au reste les causes de cet événement, il fut très-fâcheux pour M. Vautrin, et l'eût été bien davantage sans la faveur accordée aux Jésuites de notre province. Stanislas qui les aimait, craignant de voir l'enseignement dégénérer dans un pays où il avait fait de si généreux efforts pour encourager les Lettres et propager les Arts, avait obtenu une exception en faveur des

Digitized by Google

maisons de Lorraine, qui, sans espoir de se perpétuer, devaient subsister à l'abri de l'autorité de ce bon Prince. Mais sa mort arrivée en 1766, leur ayant ôté leur dernier appui, la suppression définitive causa un nouvel embarras à M. Vautrin. »

M. DE HALDAT rapporte ensuite les circonstances qui éloignèrent M. Vautrin de la carrière de l'enseignement.

« M. Vautrin, ainsi écarté par la force d'événemens imprévus de la carrière qu'il avait choisie, pouvait en embrasser une nouvelle; il s'en éloigna cependant le moins qu'il lui fut possible : il s'était voué à l'enseignement public; il s'y attacha de nouveau, et continua pendant une dixaine d'années à professer les Belles-Lettres dans plusieurs colléges, et en dernier lieu dans celui de Strasbourg. Notre Collègue ne s'était pas fait illusion sur ses talens; il était vraiment appelé à cette noble profession. Il réunissait à la bonté de cœur, à la droiture d'esprit qui fait aimer la jeunesse, cette clarté dans les idées, cette facilité dans l'élocution, cet ordre, cette méthode, seuls garans des succès dans un art, qu'en ces derniers temps on a prétendu enseigner, mais pour lequel les modèles, même les plus excellens, ne suppléeront jamais aux dispositions naturelles et à l'heureuse expérience qu'une longue habitude avaient acquises à ce maître habile. Elle lui assurait donc une place honorable dans la carrière

Digitized by Google

de l'enseignement public, lorsqu'il en fut éloigné par une éducation particulière qui souvent la lui a fait regretter. »

M. Vautrin, entraîné par des circonstances particulières, s'étant consacré à l'enseignement d'un jeune Polonais, ce qui l'éloigna de sa patrie, l'historien rapporte les suites de ce voyage où cet Académicien rassembla les matériaux de l'ouvrage qu'il a intitulé l'*Observateur en Pologne*.

« Cinq années s'écoulèrent durant cette absence, qu'il a toujours regardée comme un véritable exil. Eh! comment ne l'eût-il pas considérée de la sorte? M. Vautrin aimait ardemment sa patrie : il avait goûté les charmes des mœurs françaises dans la société choisie qu'il fréquentait; il avait éprouvé les bienfaits de nos lois; il était pénétré de cette douce philosophie, essence du christianisme, qui voit dans tous les hommes des égaux et des frères. Comment aurait-il pu s'accommoder des mœurs d'un pays où règne encore la servitude et le funeste cortége de vices et de malheurs qu'elle traîne à sa suite? Sensible aux charmes de la nature, il habitait, avant son départ, ce beau vallon où la Meurthe coule au milieu de prairies immenses, bornées par l'amphithéâtre de nos riches et majestueux coteaux; il venait de quitter une des plus belles villes de l'Europe (1); pouvait-il ne pas la

(1) Nancy.

Digitized by Google

regretter à l'aspect d'un sol dont la monotonie et la stérilité attristent les regards, où la rigueur des hivers n'est pas adoucie par les commodités de la vie, où les arts sont dans l'enfance, où les habitations de l'homme ne rappellent que la misère, où les étés brûlans et de courte durée sont chaque jour troublés par des orages effrayans et destructeurs? Doit-on s'étonner que dans une telle situation d'esprit notre Confrère ait vu la Pologne et les Polonais d'un œil chagrin, et peut-on lui reprocher de les avoir peints tels qu'il les a vus? Cependant s'il a rembruni ses couleurs dans le tableau qu'il en fait (1), on ne doit l'attribuer ni à une humeur capricieuse, ni à un examen superficiel; car il a employé cinq années à constater et à discuter ses observations; et pendant toute cette durée, il n'a jamais varié dans ses jugemens, comme l'atteste sa correspondance avec ses amis, auxquels l'Abbé Vautrin confiait ce que l'Observateur en Pologne a publié. Pour nous, qui ne connaissons guères ce pays que par les bienfaits de l'excellent Prince qu'il a donné à notre patrie, quelle que soit la stérilité de son sol, la rigueur de ses hivers, les vices de ses institutions, notre reconnaissance lui prêtera toujours des charmes, et nous ne cesserons d'adresser au Ciel des vœux sincères pour qu'il lui rende, s'il est possible, des biens égaux à ceux que nous en avons reçus. »

(1) L'Observateur en Pologne.

Digitized by Google

M. Vautrin, de retour dans sa patrie qu'il n'avait cessé de regretter, et rendu aux études d'astronomie, de physique qui avaient occupé sa jeunesse, se vit bientôt en butte aux fureurs de la révolution, dirigées contre les ecclésiastiques fidèles; et par suite de son incarcération, privé de son patrimoine, il fut de nouveau rappelé aux fonctions de l'enseignement, où l'auteur le suit depuis son pensionnat établi à Nancy, jusqu'au Collége de Metz, où il obtint la récompense due à ses travaux. M. DE HALDAT rappelle ensuite ses nombreux ouvrages communiqués à l'Académie.

« Lorsqu'après un long silence imposé par le fracas des discordes civiles, l'Académie rassembla ses membres dispersés, elle appela M. Vautrin; elle connaissait l'étendue de son savoir, et fondait sur lui des espérances qu'il a réalisées. Outre ses observations météorologiques dont il a donné les résultats, suivis de considérations générales sur le caractère de chaque année, il ne s'en est écoulé aucune où il n'ait offert quelque fruit de ses veilles. L'un des premiers et des plus importans fit partie des lectures de la Séance publique de 1803. C'est une dissertation sur les erreurs de l'Histoire relativement à l'origine des peuples. Ce sujet intéressant et vaste, dont l'auteur avait donné un précis dans l'Observateur en Pologne, offrit dans cette séance les développemens d'une érudition fort étendue,

Digitized by Google

au moyen de laquelle il s'efforça de remonter à la source des origines merveilleuses que les nations donnent à leurs ancêtres et aux fondateurs de leurs lois. Ces recherches ont conduit l'auteur à l'examen d'une autre question non moins curieuse, mais également obscure, relativement aux émigrations des peuples dont l'histoire ancienne et celle du moyen-âge sont remplies. Il s'attacha à prouver l'invraisemblance et même l'impossibilité de la plupart de ces transmigrations, et de découvrir la cause générale de ces erreurs, avec une sagacité propre à nous consoler de l'obscurité dont ce sujet est toujours environné.

« Les recherches sur les émigrations des peuples ont été suivies de celles que les naturalistes reconnaissent assez généralement chez les oiseaux. Quoique les phénomènes qui les caractérisent se renouvellent chaque année, M. Vautrin n'en peut admettre les explications ordinaires : il les combat par des faits recueillis dans ses voyages, ou puisés dans les écrits des naturalistes anciens et modernes, et oppose à la doctrine sur les passages, des argumens qui la rendront litigieuse, tant que des faits plus positifs ne l'auront pas mise à l'abri de ces objections.

« Notre Collègue examina en 1812 les effets de la gelée sur les végétaux, et puisa dans les lois de la propagation du calorique et de la vaporisation, des explications propres à nous faire apprécier les

Digitized by Google

causes nombreuses et variées qui produisent dans l'atmosphère ces changemens de température si souvent défavorables à la végétation. Nous avons consigné dans le Précis des travaux de l'Académie une dissertation sur l'Atlantique de Platon, qui a été le sujet de fréquentes oppositions entre les savans, et contre l'existence de laquelle notre Collègue oppose de nouveaux doutes, ne considérant le récit du Philosophe Grec que comme une ingénieuse fiction propre à développer quelques-unes de ces questions de morale qui font le charme et la matière ordinaire de ses écrits.

« L'une des dernières communications faites à l'Académie par M. Vautrin, eut pour objet les aérolithes ou pierres atmosphériques. Ces météores étonnans, dont l'existence est maintenant si bien établie, quoique leur origine nous soit toujours cachée, ont tenté la sagacité de notre physicien. Les phénomènes qu'il observa au passage d'un bolide au-dessus de Fléville près de Nancy, ont servi de base à une hypothèse au moyen de laquelle il a cherché à découvrir la source d'où ils nous viennent. Ennemi des hypothèses chimiques, l'auteur ne forme pas les bolides au sein de l'atmosphère, comme l'ont fait plusieurs de nos savans; il ne veut pas, avec l'illustre auteur de l'exposition du système du monde, les emprunter au Satellite de la terre; mais, se rapprochant de l'opinion de M. Chladni, il pense que ces masses

Digitized by Google

minérales existent toutes formées dans les espaces célestes avant leur chute, et les considère comme des satellites minuscules de la terre, entraînés dans son atmosphère, et précipités vers sa surface par l'influence de quelque perturbation qui rend son attraction prédominante. Ces traînées lumineuses qui sillonnent le ciel pendant les belles nuits, ne sont, dans l'opinion de M. Vautrin, que des phénomènes de la compression de l'air, produite par la circulation prodigieusement rapide de ces corps lorsqu'ils traversent quelque partie de notre atmosphère. »

M. DE HALDAT termine ainsi l'éloge de M. Vautrin :

« Je ne suivrai pas M. l'Abbé Vautrin dans ses travaux évangéliques, où il s'est montré également habile et fécond. Il a composé, sur les principales vérités de la religion et sur les questions de morale les plus importantes, des discours où l'excellence des préceptes ne brille pas moins que la pureté du goût. Le Chapitre, qui savait apprécier son mérite, le chargea plusieurs fois de le représenter en des occasions solennelles, et c'est à cette honorable confiance que nous devons l'*Éloge de Mgr le Duc de Berry*, lu à l'Académie, et prononcé à la Cathédrale devant le cénotaphe de ce Prince. Personne en effet ne réunissait plus de titres pour remplir ce douloureux ministère : ces titres n'étaient pas fondés seulement sur son

Digitized by Google

mérite littéraire, mais encore sur son attachement à l'auguste famille dont il avait vu le retour avec tant de joie, et dont il désirait le bonheur avec une ardeur si pure et si désintéressée. Ses auditeurs ne se rappelleront pas sans attendrissement la douce et profonde sensibilité de l'orateur, lorsqu'il retraça les malheurs de la patrie et les vertus du Prince infortuné que nous venions de perdre; l'énergie de son style et la force de ses expressions, lorsqu'il excita l'indignation des gens de bien contre l'auteur du forfait et les doctrines impies qui armèrent le bras du lâche assassin. Réunissant ainsi toutes les ressources d'un talent mûri par l'expérience pour déplorer un malheur à jamais déplorable, M. Vautrin semblait pressentir la fin de ses travaux et le besoin de les terminer par un ouvrage également honorable pour son cœur et pour son esprit. Ce fut en effet sa dernière production; il avait depuis long-temps éprouvé les atteintes d'un mal qui n'avait suspendu ses ravages que pour les rendre plus graves et plus funestes. Aux prises avec un ennemi dont il connaissait le pouvoir, il ne put se dissimuler ni le danger de sa position ni l'issue prochaine de sa maladie. Mais fortifié par les secours de la religion, il en supporta les angoisses en philosophe chrétien, et succomba plein de calme et de résignation le 26 février 1822, emportant les pleurs de sa famille, les regrets de l'Académie et les éloges des gens de bien. »

Digitized by Google

M. le Dr Louis Valentin a publié, sous le titre modeste de *Notice historique sur le Dr Jenner*, la biographie de cet homme illustre, lue d'abord à l'une des Séances publiques de la Société. Cet Ouvrage, qui est à-la-fois un monument élevé à l'amitié, à la reconnaissance et à l'admiration, a encore le mérite d'une bonne action, le produit de la vente de deux éditions ayant été consacré, en totalité, par l'auteur à des actes de bienfaisance. Tant de titres lui assignent un rang distingué dans la collection de la Société, et elle l'aurait inséré en entier si déjà cet ouvrage n'était extrêmement répandu en France et même à l'Étranger, où il a été depuis peu réimprimé. « Il doit être intéressant à tout « ami de l'humanité, dit l'éditeur d'Anvers, de « connaître la vie et les travaux de Jenner, et « nous osons le dire, observe M. de Kirckhoff, « la notice de M. Valentin ne saurait être trop « connue et trop répandue dans toutes les classes « de la Société; aussi a-t-elle obtenu l'accueil le « plus flatteur dans tous les pays où elle est « parvenue » (1).

L'hommage de M. Valentin à son illustre ami nous fournirait donc un article aussi étendu qu'important, si nous ne devions nous restreindre à quelques traits où l'auteur a laissé éclater les sen-

(1) Anvers, 6 novembre 1824. — Cette notice vient aussi d'être traduite en hollandais.—L'édition française se trouve à Nancy, chez veuve Bontoux, et à Paris, chez Gabon, libraires.

Digitized by Google

timens d'admiration dont il était pénétré pour cet immortel bienfaiteur de l'humanité.

M. Valentin annonce ainsi la mort de l'inventeur de la vaccination.

« Jenner n'existe plus ; l'Angleterre déplore sa perte ; l'humanité en gémit. Celui qui fut le plus utile aux hommes en découvrant la Vaccine, et qui leur donna ce préservatif contre la plus hideuse maladie, est mort à Berkeley le 26 janvier 1823, à 47 ans. Comblé des honneurs et de la reconnaissance de sa nation, il emporte dans l'éternité le titre de *Bienfaiteur du genre humain*. Son nom est immortel. Ses vertus publiques et privées ont mis le sceau à tout ce qui peut faire le complément d'un intéressant panégyrique ; mais il ne m'appartient pas de l'entreprendre.

« Un de nos poëtes a dit :

L'amitié d'un grand homme est un bienfait des Dieux.

Si l'avantage de ce sentiment me fut en quelque sorte départi par Jenner ; si, pendant plusieurs années, j'eus le bonheur d'entretenir avec lui une correspondance suivie, après avoir fait en 1803 un voyage pour le connaître, pour en recevoir des leçons, et après avoir visité le berceau de la Vaccine ; j'ose espérer qu'en faveur de ces motifs, on m'excusera d'essayer ici de lui payer un tribut de gratitude, et de mêler quelques pleurs à ceux de

Digitized by Google

ses nombreux amis et de ses admirateurs. Le précis de l'histoire de sa découverte suffirait seul pour son éloge. »

Après avoir fait connaître l'origine, la patrie et les premiers travaux de Jenner, qui, avant de se montrer au monde comme un génie bienfaisant, avait déjà développé aux yeux des savans une sagacité remarquable par différentes recherches d'histoire naturelle et de médecine auxquelles il s'était livré, M. Valentin expose rapidement la découverte qui lui a mérité la reconnaissance du monde entier.

« Mais ce qui établit sur-tout les droits de Jenner à l'immortalité, c'est sa précieuse découverte des propriétés du *cow-pox*, dès l'année 1776 (remarquons bien cette époque); c'est la constance admirable avec laquelle il a conduit ses recherches, et la perfection qu'il leur a donnée avant de les publier. Il existait dans les vacheries de son pays, et depuis un temps immémorial, une opinion vague, que ceux qui avaient contracté le *cow-pox* accidentellement, étaient pour jamais préservés de la petite vérole. Il observa ces résultats dans le silence de la méditation. Frappé de cette singularité et de la nature de la maladie sur le pis des vaches, il acquit la conviction que l'inoculation de la petite vérole ne produit aucun effet sur ceux qui ont gagné l'affection de ces animaux en les trayant. Ces exceptions le déterminèrent à en

Digitized by Google

faire part aux médecins du voisinage et à demander leur avis. Tous, regardant la chose comme un préjugé populaire, dénué de raison et de preuves, s'accordèrent à dire qu'on ne devait point compter sur le pouvoir prophylactique du *cow-pox*. Ceci ralentit son zèle, mais ne l'éteignit pas.

«Dans mes différentes conversations avec Jenner, cet excellent homme me donna beaucoup de détails sur les obstacles qu'il avait eus à surmonter. Des pâtres l'ayant conduit pour voir sur les trayons de quelques vaches l'éruption qu'ils disaient être véritable, il en inocula de la matière et n'obtint aucun effet : on l'avait trompé; c'était une autre éruption. Il fut alors confirmé dans l'opinion de ses confrères, et la découverte fut retardée d'environ dix ans. Après ce temps, il vit, sur les tettes, des pustules bien différentes des premières. Il sut alors distinguer qu'il n'y en a qu'une espèce vraie et réellement préservative de la variole, et que toutes les autres sont fausses.

« Jenner publia sa découverte au mois de juin 1798. (*An inquiry into the causes and effects of the variola vaccina, a disease discovered in some of the western Counties of England, particulary Gloucestershire, and known by the name of the cow-pox*). Dans cet ouvrage, qui fit une sensation si extraordinaire, il présente vingt-trois observations, parmi lesquelles on voit que des sujets, long-temps après avoir gagné le

Digitized by Google

cow-pox ou petite vérole des vaches, n'ont pu contracter la variole, quelque moyen qu'on eût employé pour la leur communiquer; on en voit d'autres, fournissant du fluide vaccin pour l'insérer à plusieurs enfans ou adultes, puis ceux-ci subissant la contre-épreuve variolique. Enfin l'auteur y émet son opinion sur l'origine de la vaccine, que des recherches approfondies lui ont fait découvrir dans une affection au talon du cheval, appelée en anglais *grease*, *watery sores*, en français *eaux des jambes*, en italien *giardoni*, mot que l'on avait mal traduit par celui de *javart*. »

M. Valentin expose l'opinion du Dr Jenner sur l'origine de la vaccine dont il développe les preuves, et entre ensuite dans de curieux détails sur le précieux préservatif, dont on avait cherché à enlever l'invention à Jenner. Il venge complètement son illustre ami, et prouve qu'à lui seul en appartient la gloire, conformément à son épigraphe. « *Une vérité appartient à celui qui la* « *prouve.* »

Passant aux honneurs et aux récompenses si justement déférés à l'auteur du merveilleux préservatif :

« Une telle révolution dans l'art de guérir dut changer la situation de Jenner. Quelque fût son attachement pour la vallée de Gloucester, il se vit obligé de quitter ces lieux chéris : les circonstances de sa découverte rendirent sa présence à

Digitized by Google

Londres absolument nécessaire. Tout son temps fut consacré à une immense correspondance chez l'étranger et à fournir à son pays tous les éclaircissemens et les instructions dont on avait besoin. La pratique de cette nouvelle inoculation donna lieu partout à l'établissement de sociétés ou de comités de Vaccine. Elle reçut à Londres son complément par l'institution de la *Société royale Jennérienne pour l'extinction de la petite vérole*, à l'organisation de laquelle j'assistai en 1803. Jenner la présidait; mais en 1808 elle a été remplacée par l'institution nationale de la Vaccine.

« En 1804, Jenner fut nommé maire de Berkeley. Quelque temps après, il reprit son domicile à Cheltenham, lieu célèbre par ses eaux minérales, qu'il avait déjà habité après son mariage. Lors de la mort de sa femme, en 1815, il retourna dans sa ville natale, où il fut élu maire pour la seconde fois.

« A l'époque précédente, la fortune de la découverte était décidée. Le nom de son auteur, sa gloire, ses bienfaits étaient dans toutes les bouches: la renommée les avait annoncés jusque chez les peuples sauvages. Les médecins et les chirurgiens de la marine anglaise avaient déjà présenté en 1801, au Dr Jenner, leur tribut de reconnaissance avec une médaille portant les allégories les plus honorables. Le Parlement d'Angleterre s'occupa de lui décerner une récompense nationale. L'a-

Digitized by Google

miral Berkeley et autres membres du Parlement annoncèrent, dans la Séance du 2 juin 1802, que la découverte avait occasionné à l'auteur de grands frais pour la propager. Le chancelier de l'échiquier, l'illustre fils de lord Chatham s'exprima ainsi : « La Chambre peut voter, pour le Dr Jenner, telle récompense elle jugera convenable; celui-ci a déjà reçu l'approbation unanime de la Chambre, approbation bien précieuse, puisqu'elle est le résultat de la plus grande, ou de l'une des plus importantes découvertes que la société ait faites depuis la création du monde. Je doute que la Chambre ait jamais eu à prononcer sur un point plus intéressant que celui qui occupe en ce moment le Comité.... Le mérite de la découverte du Dr Jenner est au-dessus de toute expression ».

« On lui accorda, cette fois, 10,000 liv. sterl., et l'on fit espérer que le Roi donnerait 500 livres. En 1807, on ajouta 20,000 liv., ce qui fait une somme totale de 762,000 fr. Le lord maire et le Corps municipal de Londres firent, en 1805, un beau présent avec des emblêmes, accordèrent le droit de franchise et rendirent des honneurs au Dr Jenner. Des Souverains lui écrivirent et lui firent aussi des présens. Enfin, aux Indes-Orientales, surtout au Bengale et à Madras, on ouvrit une souscription en faveur de celui qui avait procuré aux peuples de ces contrées le moyen d'en extirper le fléau le plus dévastateur.

Digitized by Google

« La Société médicale de Londres, voulant honorer le Dr Jenner, et proclamer ses titres légitimes à la reconnaissance publique, a fait frapper une médaille en or avec cette inscription :

DON. SOC. MED. LOND. AN. SALUT. 1773.
INSTIT.
E. JENNER, M. D.
SOCIO SUO EXIMIO
OB
VACCINATIONEM
EXPLORATAM.

Elle choisit le 4 mars 1804 pour la lui décerner.

« Le Dr Lettsom, l'un des plus anciens et des plus savans médecins, prononça un élégant discours dans lequel il peint les vertus, la philantropie et les services rendus par le célèbre Associé qui n'était pas présent. Jenner seul, dit-il, est l'architecte qui a posé les fondemens du temple glorieux sur le dôme duquel les générations futures reconnaissantes graveront ces mots :

JENNERI GENIO SALUTIFERO.

« Il termine en déclarant que cette médaille est frappée en l'honneur de Jenner, comme la plus grande marque d'approbation que la Société puisse offrir à son mérite incomparable et à son éternelle renommée.

Digitized by Google

« Sa générosité ne connaissait point de bornes; elle s'est étendue d'un pôle à l'autre : l'orateur en fournit un exemple par l'offre de mille guinées que fit Jenner, afin d'équiper un vaisseau pour porter la Vaccine en Asie, lorsque la parcimonie du Gouvernement avait négligé de le faire.

« En 1807, quatre mois avant la deuxième somme votée par la Chambre des Communes, j'avais présenté un *projet de récompense à décerner au Dr Jenner* par les Médecins français, les Sociétés savantes et les amis de la Vaccine, au moyen d'une souscription. Je l'envoyai au Comité central de Vaccine à Paris, qui aurait déterminé la nature du présent, etc. Les circonstances politiques empêchèrent quelques esprits méticuleux de donner suite à ce projet que je fis publier dans deux journaux scientifiques. En 1810, j'adressai ce projet, par l'intermédiaire du Préfet des Bouches-du-Rhône, au Ministre de l'intérieur, qui, malgré le rapport favorable de M. Husson, répondit négativement. Cette seconde tentative ne fut pas plus heureuse que la première; on n'osa pas en parler à celui qui gouvernait la France. »

« Quelles actions de grâces, disais-je, n'avons-nous pas à rendre à l'auteur de cette nouvelle méthode! Tous les peuples le comblent de bénédictions. Chaque pays, chaque ville voudrait pouvoir lui offrir une couronne civique. Quel mortel fut jamais plus utile! Non, aucune sorte de ré-

Digitized by Google

compense, aucune dignité ne peuvent assez payer un pareil bienfait. La manière noble et généreuse avec laquelle Jenner a répandu ses lumières est au-dessus de tous les éloges..... Il est devenu l'homme de toutes les nations; comme Hippocrate, il appartient à tous les pays ; son nom vivra dans la postérité la plus reculée. La génération actuelle lui doit une grande rémunération; puisse-t-elle être digne de l'une des plus belles époques du monde! Puisse la Nation française, qui sait apprécier les grandes choses, ne pas trop la différer!....»

L'auteur termine ainsi l'éloge de Jenner :

« La Vaccine, étant une vérité de fait, doit être considérée comme un merveilleux présent de la Providence : aucun système, aucune théorie ne peuvent contredire son usage ou son utilité. Jenner, faisant consister son bonheur à ne s'occuper que de celui des autres, a procuré à l'art conservateur le plus sûr moyen de réparer la destruction produite par la fureur des conquêtes. La population lui doit déjà un étonnant accroissement. La beauté lui rend un religieux hommage. L'antiquité lui aurait élevé des autels. Toutes les nations lui ont consacré le titre de *Bienfaiteur*. On se propose de lui ériger un monument à Berkeley. Il a été résolu, dans une réunion de ses amis et des principaux habitans du comté de Gloucester, présidée par le Dr Baron, à Gloucester, d'ouvrir à cet effet des souscriptions. On recevra, avec re-

Digitized by Google

connaissance, les sommes qu'on voudra y envoyer des différens pays.

« La bonté de son âme, une conduite franche et loyale ont toujours mis Jenner à l'abri de tout reproche. Sa douceur et la force persuasive de son élocution commandaient partout la confiance. La sobriété et la charité étaient chez lui des qualités remarquables. Dans la rigueur de l'hiver, quelques jours avant sa mort, il avait visité les pauvres du voisinage et leur avait fait distribuer des provisions de charbon qui, comme on sait, est le combustible du pays. Il laisse un fils, M. Robert Jenner, âgé de 28 ans, qui n'est pas médecin, et une fille mariée à M. Bedford, jurisconsulte à Birgmingham.

« Tous les étrangers qui visitaient Jenner, trouvaient chez lui un accès très-facile, beaucoup de complaisance, d'instruction et la simplicité qui sied au vrai mérite. On était heureux de pouvoir converser avec lui. On ne le quittait point sans éprouver un sentiment d'admiration, de respect et de reconnaissance. »

M. de Thieriet, Avocat-général à la Cour Royale de Nancy, a parlé, dans son Discours de réception, prononcé dans la Séance publique du 9 juin 1822, *de l'importance et des avantages de l'étude des Lettres pour l'orateur du Barreau.*

Après avoir exprimé, dans son exorde, la re-

Digitized by Google

connaissance que lui inspire son admission dans une Société où il rencontre ceux qui ont dirigé et soutenu les premiers pas de son enfance dans la carrière des Sciences et des Lettres, et qui vont encore lui fournir des modèles en l'associant à leurs travaux, M. DE THIERIET expose ainsi son sujet :

« Je saurai répondre à vos intentions. Oui, je viendrai souvent parmi vous cultiver cette fleur de Belles-Lettres et d'érudition que le sage Rollin regrettait de ne pas trouver chez les Avocats de son temps. Je viendrai me former à cette *pureté et à cette élégance du style, à ces grâces et à ces ornemens de l'élocution*, que le Chancelier d'Aguesseau recommande au Magistrat chargé du ministère de la parole. Souffrez donc que, portant un moment mes regards sur l'objet de mes occupations constantes, et, je dois dire aussi, de mes inclinations, je mesure l'étendue de l'avantage que vous venez de m'accorder, et que je considère quelle est l'importance et l'utilité de l'étude des Lettres pour l'orateur du Barreau.....

« Sans doute, s'il faut naître poète, il faut aussi naître orateur. Car le germe de l'éloquence est dans l'âme..... Mais combien de fois ce germe précieux a péri abandonné sous un climat ingrat ! Combien de fois, privé de culture, il n'a produit que des fruits imparfaits et amers !

« Le génie aura bien des éclairs; mais, dominé

Digitized by Google

par le luxe et les saillies d'une imagination indocile, sans règle pour se diriger, il sera toujours inégal.....

« La perfection du style est sourtout du domaine de l'art. »

(Importance de cet objet. C'est le style qui caractérise le talent de l'orateur. Exemples.)

« L'orateur s'attachera donc à rendre d'abord son élocution pure et correcte. *La première étude dans les Lettres, est celle de la langue. Parler purement, c'est la première loi de l'orateur.* »

(Précepte donné par Boileau.)

« Ainsi l'orateur du Barreau devra à la culture des Lettres, de se prémunir contre la dangereuse habitude, et, pour ainsi dire, contre la contagion de ce langage barbare qui règne dans les écrits de la plupart des anciens Jurisconsultes, et qui s'est perpétué dans le style des contrats et de la procédure, contre ces phrases ambitieuses, ces locutions bizarres, cette affectation d'alliances forcées de mots ennemis l'un de l'autre; enfin contre ce déplorable néologisme qui corromprait bientôt notre langue, devenue maintenant universelle....

« C'est aussi l'étude des Lettres qui donne le sentiment délicat des convenances, forme le goût, enseigne les lois de l'harmonie, et façonne à ce rythme dont Cicéron rapporte que les heureux effets excitaient quelquefois tant de transport et d'enthousiasme chez les Romains.

Digitized by Google

« Enfin, en se nourrissant de la substance des grands écrivains, l'orateur sentira ses idées s'élever et s'agrandir, et il acquerra en même temps le secret de cette force et cette vérité d'expression qui est l'image vivante de la pensée, et donne du mouvement et du coloris au style.....

« Aussi quelqu'un a dit que la littérature est comme un riche vêtement qui couvre de ses replis gracieux tout ce qu'ont d'aride les sciences. Sachons en revêtir la science du droit..... ..... La sainte austérité des lois devra être tempérée par les charmes des Lettres. Car il est des grâces majestueuses dont la douceur sait s'allier à la gravité. »

(Exemples des secours et des ressources que les autres Sciences ont empruntés des Lettres : Hésiode, Virgile, Delille, Fontenelle, Bernardin de St.-Pierre, Buffon, Vicq d'Azyr, Voltaire, Descartes, Newton.)

« Notre célèbre Domat n'a-t-il pas apporté dans la jurisprudence un esprit philosophique, un esprit d'ordre et d'analyse qui lui a mérité le suffrage des littérateurs, et réconcilié Boileau avec la science de Droit. »

(Citation d'une lettre de Boileau, où il fait un éloge pompeux de Domat, qu'il appelle *le Restaurateur de la raison dans la jurisprudence.*)

« Enfin le Chancelier d'Aguesseau réussit, par les grâces de son style, à nous intéresser pour des

Digitized by Google

discussions de droit civil..... Telle est en effet l'orgueilleuse délicatesse de l'esprit humain, qu'elle se révolte bientôt contre la sécheresse des préceptes.....

« C'est encore le commerce des Lettres qui seul peut adoucir les mœurs, polir l'esprit, apporter de l'urbanité dans le caractère et dans le style, rendre familiers ces artifices innocens qui apprennent à revêtir des vérités quelquefois communes, dures ou hardies, d'une forme ingénieuse qui les fait passer, et sans laquelle la délicatesse de l'auditeur les repousserait; qui enseigne enfin à s'arrêter à ce point difficile à discerner, où finit la chaleur et où l'emportement commence.

« Eh! qui pourrait éprouver les avantages et la nécessité de ces tempéramens, plus que nous qui, destinés aux fonctions sévères de vengeurs de la société, ne devons jamais parler que le langage austère de la loi?

« Qu'il serait d'ailleurs présomptueux et téméraire celui qui oserait prétendre au grand nom d'orateur, en se confiant à ses seules forces, et dédaignant les trésors que les siècles passés ont amassés pour lui..... »

(Apostrophe à Démosthène, à Cicéron et à d'Aguesseau. Paroles touchantes de ce dernier, exprimant ses sentimens pour le culte des Lettres, dans une instruction à son fils.)

« Heureux le jeune orateur qui arrive au tem-

Digitized by Google

ple de la Justice, la tête couronnée de fleurs qu'il a cueillies dans les sentiers rians de la littérature! Heureux celui qui a choisi ses armes dans les arsenaux où reposent les foudres des Démosthène!

« Son début sera un triomphe, son aurore un jour éclatant.

« Tandis que l'Avocat illétré se traîne péniblement à travers les longs détails d'une cause aride, rebute l'attention et se ferme toutes les avenues du cœur, l'orateur ami des Lettres va recueillir le fruit de ses travaux. Il sait bientôt gagner, par l'adroite simplicité de son début, toute la bienveillance de ses auditeurs. Alors il s'élève avec assurance, il domine sa cause. Le choix et l'élégance des expressions excitent, soutiennent l'attention. On va au-devant de ses paroles; on s'attache pour ainsi dire à ses pas. Il renverse aisément tous les obstacles, parce que toutes les volontés lui sont soumises. Enfin il attendrit, les cœurs s'ouvrent, les larmes coulent; et il obtient le triomple le plus digne d'un homme de bien. Il a fait prospérer la cause timide de la veuve et de l'orphelin; il a sauvé la vie ou l'honneur d'un citoyen, il a rendu un époux à son épouse, un père à ses enfans.

« Les bénédictions publiques l'accompagnent jusque dans sa modeste demeure, où il se voit avec attendrissement et reconnaissance, comme au milieu d'une troupe d'amis, entouré de ses

Digitized by Google

auteurs chéris auxquels il doit le plus beau de ses jours.

« Mais il ne leur devra pas seulement sa gloire. Il recevra aussi de la Littérature les jouissances les plus douces et les consolations les plus sûres dans l'adversité, alors que les faux amis l'oublieront.

« Avec quelles délices l'esprit, fatigué des orages du Barreau, se délasse dans le commerce des Muses et ranime ainsi ses forces épuisées par un long travail !.....

« L'orateur apportera alors dans le monde un esprit orné..... et n'encourra pas le reproche adressé jadis à l'ignorance sauvage de Marcius, que l'on a justement comparé à un glaive utile seulement dans le combat, et qui se couvre de rouille aussitôt que la guerre a cessé. »

(Citation des *Lettres sur la profession d'avocat*, où l'auteur fait apprécier les consolations que l'on peut obtenir des Lettres dans les momens de trouble.)

« Par une fatalité bien digne de remarque, l'exemple suivit le précepte, et celui qui écrivait ces réflexions eut bientôt à en faire lui-même l'application. Captif chez l'étranger pendant nos troubles politiques, il vit bien alors qu'il ne s'était pas abusé, et trouva des distractions et des consolations abondantes dans les Lettres, qui lui payèrent avec usure les soins qu'il leur avait consacrés.

Digitized by Google

« Aussi les Lettres ont attiré les hommages et obtenu le culte des grands hommes. »

(Traduction de l'éloge plein de sentiment que Cicéron fait des Lettres dans son discours pour le poëte Archias.

Paraphrase en vers, ou amplification de ce passage par Delille, dans l'Homme des Champs. Allusion touchante quand ces vers furent récités à l'Académie française.

Péroraison.)

Éloigné depuis long-temps de Nancy, lieu de sa naissance, et maintenant fixé à Paris, notre Collègue, M. Michel Berr, pendant un court voyage qu'il a fait dans sa ville natale, a lu à l'Académie un *Discours* dont le but est de prouver l'heureuse et puissante influence des affections du cœur sur les ouvrages de l'imagination, auxquels elles peuvent seules communiquer la force, la chaleur et la vie. L'auteur explique, d'après cette donnée, les différens caractères de la littérature en France, en Allemagne, etc., sous l'empire des diverses sortes de gouvernement, dans les pays dont les cités rivales laissent à leurs écrivains leur génie primitif, et dans ceux où l'exemple et l'impulsion d'une capitale, centre commun, modifient les talens, et donnent à leurs productions plus de correction peut-être, mais leur enlèvent, avec leurs taches, le charme qu'elles auraient tenu de l'origi-

Digitized by Google

nalité et de la vérité. L'étendue de ce Discours ne permet d'en insérer dans cette notice que quelques extraits qui donneront une idée de la manière dont l'auteur a traité cet intéressant sujet.

Après avoir exprimé le bonheur qu'il éprouve en se retrouvant au sein de sa patrie, entouré des hommes qui éclairèrent sa jeunesse, des amis qui en embellirent les instans, M. Michel Berr s'écrie : « Ne puis-je, dans le sanctuaire des Arts et des Sciences, me livrer à l'impression de ces sentimens affectueux ? La littérature n'est-elle donc consacrée qu'à répandre les ingénieux résultats des efforts de l'esprit ; ne doit-elle pas être aussi l'organe des douces inspirations du cœur ? La vanité doit-elle seule y chercher son plaisir et sa récompense ; n'y doit-on pas plutôt puiser l'amour de la vertu, du bon, du juste et de l'honnête ? N'est-elle destinée enfin qu'à éclairer, à servir l'humanité, et non à l'élever et à l'ennoblir ? Ah ! loin de moi dans tous les temps, et surtout dans cette enceinte, une opinion qui serait triste pour l'espèce humaine et flétrissante pour la littérature. Ces réunions précieuses, consacrées au culte paisible des Muses, le sont aussi à celui de l'amitié et de la vertu, ou plutôt le but des Lettres et des Arts ne doit être que l'expression de ce qu'il y a de plus noble et de plus touchant ; celui des Sciences et de la Philosophie n'est que la recherche et la communication du vrai, du sage et de l'utile. »

Digitized by Google

L'orateur paie ensuite un tribut de reconnaissance et d'amitié à ses parens, à ses professeurs, aux compagnons de ses études, et regarde ces sentimens si naturels comme le germe des talens de plusieurs Lorrains célèbres. « Ce sont, dit-il, ces mêmes sentimens de patriotisme et de reconnaissance qui, dans nos contrées, élevèrent le génie de plusieurs de nos concitoyens et leur inspirèrent des conceptions vraiment remarquables. Opprimé et méconnu dans la capitale dont il châtie les vices et les travers avec le fouet de Juvénal, Gilbert avait présente à son imagination la cité de Stanislas, de René, de Léopold, en composant des poésies dont quelques tâches ne sauraient ternir l'éclat justement immortel. C'est lorsque notre pays natal offrait encore un foyer particulier de lumières et de patriotisme, que D. Calmet, Mme de Graffigni, Claude le Lorrain, Callot, de Tressan, de Sivry, père de notre célèbre Muse élégiaque, inscrivirent leurs noms dans nos annales ; leurs talens originaux étaient à eux comme leurs affections. La littérature française, si riche de grâces et d'imagination, brillante de tant de noms glorieux, est-elle, à la considérer d'une manière générale, suffisamment parée de ce caractère de *nationalité* et d'indépendance que l'on trouve avec des nuances variées dans la littérature religieuse des Hébreux et des Grecs, dans la poésie rêveuse, dans la prose sentimentale des

Digitized by Google

Allemands, des Anglais, et qu'on désire par fois chez les anciens dans les chefs-d'œuvre des Latins, chez les modernes dans les conceptions brillantes des Italiens? »

M. Michel Berr passant ensuite en revue les différentes époques de l'histoire de France, propres à donner aux productions littéraires le caractère qu'il leur désire, s'arrête principalement à celle « où, suivant la bannière d'un roi victorieux, secouant et brisant le joug de l'étranger, la France dut en grande partie l'élan généreux qui lui rendit la vie, à la Bergère inspirée que virent naître nos contrées, et dont la demeure rustique, restaurée de nos jours, atteste à la postérité et la faiblesse des causes visibles et l'immensité des résultats: événement digne d'une admiration que ne saurait comprimer plus long-temps le trop ingénieux ridicule dont un de nos grands poètes a essayé de couvrir un nom qui jouira, malgré ses coupables efforts, de la plus brillante immortalité. »

Examinant l'influence des différens gouvernemens sur les ouvrages de l'esprit, l'auteur trouve dans le caractère du règne de Louis XIV, la source de sa littérature brillante. « L'éclat de son pouvoir absolu, de sa splendeur et de ses triomphes absorba toutes les attentions, toutes les influences, comme la capitale, où brillait la magnificence de ce trône éclatant de gloire, éclipsa complètement l'influence de toutes les autres contrées de la

Digitized by Google

France et leur arracha toute participation à la culture morale et intellectuelle de la nation, qui ne semblait plus exister que dans un seul homme. »

M. Michel Berr voit dans les différentes formes de gouvernement dont la France a joui ou qu'elle a subies, le germe des talens qui l'ont successivement et diversement illustrée. Enfin il croit trouver la perfection de l'époque littéraire dans celle où, sous un Gouvernement représentatif, « l'heureuse alliance du pouvoir et de la liberté s'accomplit sous les dignes héritiers du trône des Lis. »

POÉSIE.

M. le Vicomte F^s^. de Villeneuve-Bargemont a publié, en 1824, *Lyonnel ou la Provence au 13e siècle*. Si l'on voulait s'en rapporter à ce qu'il avance dans l'introduction, ce roman historique, première production de sa plume, ne serait que la traduction d'un vieux manuscrit dont il a rajeuni le style. Mais il a beau recourir à une pareille fiction pour se priver de la gloire d'auteur, heureusement personne ne prendra le change. Il aurait trop à perdre en se dépouillant de tout ce que son esprit facile et sa brillante imagination ont répandu de charmes sur cette composition intéressante, sans compter les trésors d'une érudition solide, cachée sous des formes légères,

Digitized by Google

mais attestée par des notes savantes qui servent à débrouiller l'histoire de ces âges reculés. C'est là qu'est confirmée l'exactitude de ses recherches pour expliquer les antiquités de son pays natal, éclaircir les traditions tant nationales que populaires, et rappeler les titres d'honneur de plusieurs familles illustres parmi lesquelles la sienne joue un beau rôle. Les cours d'amour, la pompe des tournois, les fêtes d'un peuple sensible et spirituel sont peintes dans le corps de l'ouvrage avec des couleurs si vives, que l'on se croit transporté aux temps de l'antique chevalerie. Non content de consulter les écrivains les plus dignes de confiance, il voyage partout où il peut s'instruire par lui-même, et donne à ses descriptions des lieux, des mœurs et des usages ces traits caractéristiques où tous les efforts de l'art ne sauraient atteindre. Si les journaux littéraires n'avaient déjà rendu un compte avantageux de *Lyonnel*, et que les bornes de ce Précis permissent d'en faire l'analyse, la situation des personnages, le contraste des caractères, le jeu des passions, la variété des incidens et des épisodes se prêteraient à des détails capables d'intéresser plus d'un lecteur. Forcés de nous restreindre et de choisir, même parmi les divers morceaux de poésie dont l'auteur a enrichi son ouvrage, nous citerons quelques-uns de ceux qui peuvent plus aisément se détacher de la place qu'ils occupent dans cet agréable récit.

Digitized by Google

LAL

Ah ! gardez-vous, naïve pastourelle ;
D'écouter trop damoisels si courtois.....
Ce sont trompeurs... Tiennent à chaque belle
Mêmes propos, et perfide est leur voix ;
Comblez leurs vœux ; plus ne seront fidèles,
Ni si courtois.

Vous souvient-il de la jeune Adeline ?
Le page Oscar vint la prier d'amour,
Tant lui vantoit son illustre origine,
Tant lui promit !... Obtint tendre retour...
Ores, depuis, ne s'en vit Adeline
Prier d'amour.

Tromper ainsi, c'est noire félonie !...
Mais, las ! pourquoi vouloir tant s'élever ?
O toi, qui veux toujours être chérie...
Simple bergère, aime simple berger.
Pour être heureux, point ne faut dans la vie
Tant s'élever !

RONDE VILLAGEOISE.

Nous autres pastourelles
Nous n'aimons qu'une fois,
Et nos bergers fidèles
Ne font jamais deux choix...
Dames de haut parage,
Gardez vos beaux atours...
Le Destin, en partage,
Nous laissa les amours.

Quand une main chérie
Vient les cueillir pour nous,
Les fleurs de la prairie
Valent bien vos bijoux...

Digitized by Google

Du fard le triste usage
Rend votre teint vermeil...
Moi, je peins mon visage
Aux rayons du soleil.

Dansant sous la feuillée,
Le son de notre voix
Anime la veillée
Plus que tous les haut-bois.
L'astre du soir éclaire
Nos plaisirs et nos jeux,
Et jamais cour plénière
N'en vit de plus joyeux.

O dames de la ville,
Qui semblez en douter,
Dans ce champêtre asile
Venez nous visiter.
Verrez que bergerette
N'a pas discours menteur,
Et qu'aux champs, en cachette,
Se niche le bonheur.

ROMANCE DU CROISÉ.

Vers l'orient s'envolent mes pensées,
Mes vœux ardens, mes soupirs douloureux.
Hélas! pourquoi, sur ces mers azurées,
Ne puis-je errer au gré de tant de vœux?
Ami si cher!... Je te verrois encore!...
Quel bien plus doux pour mon cœur embrasé?
Ah! par pitié, vous que ce cœur implore,
Reine du ciel, protégez le Croisé!...

Digitized by Google

Peut-être hélas ! sous les murs de Solime,
A-t-il péri, combattant pour la foi;
Ou de la mer le dévorant abîme
L'a pour jamais englouti loin de moi.
Pensers cruels!... je vous repousse encore...
D'espoir encor mon cœur est abusé...
Ah ! par pitié, vous que ce cœur implore,
Reine du ciel, protégez le Croisé !...

Jusqu'au retour de l'aube matinale,
De feux errans je vois briller les cieux...
Le lendemain, la brise orientale
Me trouvera pleurant aux mêmes lieux...
Tremblant, hélas ! pour l'ami que j'adore,
A votre autel, mon cœur semble appaisé...
Ah ! par pitié, vous que ce cœur implore,
Reine du ciel, protégez le Croisé !...

Je pleure en vain sur ce roc solitaire,
En vain des ans se succède le cours....
De la douleur la coupe trop amère,
Vient seule, hélas ! m'abreuver tous les jours.
Je veux pourtant prier jusqu'à l'aurore...
Pensant à lui mon cœur est moins brisé.
Ah ! par pitié, vous que ce cœur implore,
Reine du ciel, protégez le Croisé !

CHANSON.

Du printemps jeune messagère,
Toi qui ramènes les beaux jours,
Sois aujourd'hui, douce étrangère,
L'interprète de mes amours.
Vole vers la plus noble dame :
Pars, sans crainte de te tromper;

Digitized by Google

Car, jusqu'à ce jour, plus belle âme,
Corps plus beau ne vint occuper.

Bien doucement vers sa chambrette,
Arondelle, va te poser;
Que sur son sein ma chansonnette
Légérement vienne à glisser.
Dis, combien je serai fidèle;
Dis, combien je serai discret.
Oh! redis : la seule Isabelle
A son amour et son secret.

Si demande le nom du page?
— Descend de noble chevalier.
— Son caractère? — Point volage.
— Pour fortune? — Son bouclier.
— Si te parle de sa tendresse?
— Oh! rien ne peut s'y comparer.
— Si de son innocente adresse?...
— Amour ardent vint l'inspirer.

Arondelle, ma gente amie,
Porte ce message amoureux
Devers celle qui, pour la vie,
Consume mon cœur de doux feux.
Oiseau chéri, courrier fidèle,
Seul confident de ma douleur,
Pars... mais reviens à tire d'aile,
Si tu m'apportes le bonheur.

ROMANCE.

Le jeune Alfred, au printemps de la vie,
Au champ d'honneur volant pour son pays,
Laissoit en pleurs une mère chérie.....
Elle n'avait jamais quitté son fils!

Digitized by Google

De son rameau la rose séparée
Perd son éclat, son parfum, sa fraîcheur.
En s'éloignant d'une mère adorée,
Alfred perdit espérance et bonheur.

Dans les combats, signalant son courage,
La gloire en vain a proclamé son nom;
Le seul danger et son affreuse image
S'offre à sa mère et trouble sa raison.
Souvent la nuit, une ombre gémissante
Semble d'Alfred lui porter les adieux.
A son réveil, cette mère tremblante
Croit la revoir s'égarer dans les cieux.

Un coup fatal tranche sa destinée...
Alfred, tu meurs du trépas des héros.
O désespoir! ô mère infortunée!
Ton cœur peut-il suffire à tant de maux?
Telle douleur est douleur de la vie :
En vain le temps prétendroit l'adoucir.
Quand l'espérance est à jamais ravie,
Il faut alors pleurer... et puis mourir.

LAI DU ROI RICHARD.

Le vieil hiver à claire chevelure
A par deux fois ramené les frimats,
Depuis le jour où, par triste aventure,
Me vois languir si loin de mes états.
On dit trop vrai, qu'en pareille rencontre,
Captifs n'ont plus amis ne bons parents.
L'air retentit de mes douloureux chants,
Et de mes preux pas un seul ne se montre.

Digitized by Google

Doucètement couché sur la feuillée,
Ah ! que voudrois pouvoir vous respirer,
Air matinal, brise de la vesprée,
Et puis la nuit, étoiles contempler !...
Ah ! loin de moi lambris d'or et de soie,
Palais de roi, tente de paladin !
Princes, bergers, le plus heureux destin
Est d'être libre. Hors de là, plus de joie.

Dans ce châtel et tant noire tourelle,
Faut-il mourir sans loz et sans guerdon ?
Pour reconfort de gehenne cruelle,
Las ! n'avoir pas un seul pauvre baron ?
Ah ! l'aurois vu pénétrer cette enceinte,
C'il qu'aimois tant... Blondel sait-il mon sort ?
Oui, pour Richard il eût bravé la mort.
Échos, portez à cet ami ma plainte.

Ainsi chantoit, en moult grévante peine,
Noble Richard son piteux désarroi ;
Ainsi chantoit, quand vint briser sa chaîne,
Ce ménétrel si fidèle à son Roi.
Ores depuis, dedans sa noire enceinte,
Se souvenant du valeureux Blondel,
Captif redit le refrain du rondel :
Échos, portez vers un ami ma plainte.

M. Guerrier de Dumast a lu à l'Académie en 1820, une *traduction inédite de la* 3e *Satire de Juvénal*, dans laquelle se remarquent différens passages qu'elle a cru dignes d'être conservés, autant pour l'exactitude que pour l'énergie avec

Digitized by Google

laquelle le traducteur a rendu les pensées de l'un des poètes les plus énergiques de l'antiquité. Nous en citerons seulement le morceau suivant, dont le texte sera sans doute présent à la plupart des lecteurs.

Eh que ferais-je ici ? Je ne sais pas mentir.
Un livre est-il mauvais, je ne puis l'applaudir;
Jamais je ne serai ni filou, ni faussaire,
Ni vil entremetteur d'un commerce adultère;
N'étant point astrologue, on ne me verra pas
D'un père à ses enfans promettre le trépas :
Aussi je pars tout seul, comme un être inutile.
Car, s'il est un mortel qu'on flatte en cette ville,
Le voici : c'est celui que son heureux destin
A rendu confident d'un forfait clandestin;
Que la crainte et l'espoir retiennent en balance,
Et dont il est urgent d'acheter le silence.
Pouvez-vous de Verrès dévoiler les secrets,
Vous deviendrez l'ami, l'idole de Verrès.
D'un tel sort, toutefois, redoutez l'avantage;
Dussiez-vous y gagner tous les trésors du Tage,
Pour peu que le repos soit l'objet de vos vœux,
N'arrachez point aux Grands de pénibles aveux :
Ils trembleront qu'un jour vous ne cessiez de feindre;
Et, si vous êtes craint, vous avez tout à craindre.

Le même écrivain a fait en 1821 hommage à l'Académie de la traduction du SALPISMA POLÉMISTÉRION, *Fanfare guerrière* ou *Appel aux Grecs*, morceau de littérature romaïque, dont il paraît s'être attaché à conserver les tou-

Digitized by Google

ches fortes et naïves. Il a joint à son travail une savante préface, dans laquelle les Hellènes ont trouvé un éloquent et généreux défenseur, qui a su présenter la cause de ces braves et malheureux opprimés dans son véritable jour. Cette préface a été traduite par les Grecs, qui viennent d'en enrichir la dernière édition du *Salpisma*, récemment publiée au Péloponnèse.

L'Académie a encore reçu de M. DE DUMAST, l'ouvrage intitulé *Chios, la Grèce, et l'Europe*, poème lyrique, suivi de notes importantes, et de la traduction d'une Épître en grec moderne, adressée par N.-S. Piccolos à G. Glaracès. Quelque intérêt qu'offre le style de l'Épître et la matière des notes, c'est du poème lyrique seulement que nous allons donner une idée.

L'auteur, plein de la pensée des massacres de Chios, commence par un tour pindarique qui semble l'en éloigner. Il rappelle d'abord l'affreuse histoire du lévite d'Éphraïm. Quand, dit-il, le malheureux prêtre eut envoyé à chaque tribu d'Israël un lambeau du corps de son épouse outragée,

De Dan à Bersabé tous les cœurs se troublèrent;
En hâte, dans Maspha, les peuples s'assemblèrent;
Un cri se fit entendre : « Écrasons Benjamin!
« Israël aujourd'hui n'a plus qu'un bras, qu'une âme.
« Honte et mort à l'infâme
« Qui pour de tels combats refuserait sa main! »

Digitized by Google

Et la race entière de Jacob s'ébranle comme un seul homme ; et quatre cent mille guerriers font tomber le courroux du Seigneur sur la coupable tribu.

Tout succombe.... Il semblait, au feu de leur colère,
Que d'un juste salaire
Leur glaive eût à payer les crimes philistins.

Or, pour le viol d'une femme, quatre cent mille hommes prirent jadis les armes ; et maintenant, lorsqu'une population chrétienne de 170 mille âmes périt en quinze jours, hommes, femmens, enfans, par le fer, le feu, les tortures, et les abominations de tout genre, sans doute un mouvement général va soulever à la fois toutes les nations policées :

Mais non ; que des Chrétiens la perte s'accomplisse !
L'Europe aime à dormir au bruit de leur supplice,
Et ma voix répond seule à la voix des douleurs.

Ici commence la narration. De toutes les îles de l'Archipel, Chios était celle qui, depuis quelque temps, s'était la plus rapprochée de la civilisation moderne. A force de sacrifices, elle avait élevé des colléges et des chaires, dont profitaient la Religion, la Littérature et les Sciences ;

Mais le Grec, dès long-temps fatigué de sa honte,
De trois siècles d'horreur ose demander compte ;

Digitized by Google

De l'humanité sainte il réclame les droits.
La mort se montre en vain : l'aiguillon de l'outrage
Anime son courage....
L'étendard du Prophète a fui devant la Croix.

Chios prend part à ces grands événemens. Affranchie par les milices grecques de Samos, elle n'a plus qu'à réduire les Musulmans enfermés dans la citadelle, quand soudain paraît la flotte du capitan-pacha. Des troupes de débarquement, protégées par une artillerie formidable, secondent les Turcs de la forteresse et mettent la ville entre deux feux. Alors, comme le tigre déjà repu contemple avec un plaisir féroce les victimes qu'il tient encore, et qu'il va déchirer à son aise;

Ainsi des fils d'Othman l'abominable joie
Se trahit; et Chios, comme une immense proie,
Va subir la fureur des brigands irrités.
Quel plaisir d'immoler dans ses murs sans défense
La vieillesse et l'enfance,
De s'y gorger de sang, d'or, et de voluptés!

Les voici : sous un toit dont le Turc en furie
Vient déja d'épuiser la famille appauvrie,
L'un voit quelques mourants, muets, pâles et nus,
Et, plaçant leur misère au rang des impostures,
Par de longues tortures
Leur impose l'aveu de trésors inconnus;

L'autre, d'un bras nerveux, saisit la vierge en larmes....
—Grace! grace! respect à ses pudiques charmes!—

Digitized by Google

Hélas! ses vieux parens l'entourent de leurs cris,
La disputent encor, frappés du cimeterre,
A l'étreinte adultère....
Malheureux, qui n'ont pu la sauver à ce prix!

Sous leurs regards éteints le monstre l'a traînée.
Arrachant les faveurs qu'attendait l'Hyménée,
De ses pleurs impuissants il triomphe à son gré;
Puis d'un lâche poignard promenant la blessure,
Fatigué de luxure,
Déchire le sein même à ses désirs livré.

Vous périssez alors, religieux portiques,
Temple des lois, gymnase où des siècles antiques
Un savoir éloquent faisait parler la voix!
L'Othoman vous gardait le sort de Cydonie; (1)
Et l'élan du génie,
Grace à lui, va tomber une seconde fois.

Dans les murs, hors des murs, que d'angoisses plaintives!
Quinze fois le soleil revenu sur ces rives
Voit de nouveaux martyrs, à leurs derniers sanglots,
Sans pitié massacrés au seuil de la prière,
Écrasés sur la pierre,
Consumés dans les feux, étouffés dans les flots.

Eh quoi, s'écrie le poète, de tels forfaits existent, on ne les ignore point.... et rien ne se décide encore dans le monde civilisé! Puis s'adressant tour-à-tour aux Monarques, organes de toute justice, aux familles illustres, descendues

(1) Ville récemment détruite par les Turcs.

Digitized by Google

des Croisés, aux débris de l'ordre de Malte, à toutes les âmes généreuses, il cherche à leur faire partager sa juste indignation. N'est-il pas temps, dit-il, que les vaines et ridicules tentatives de l'hydre démocratique contre les suprématies sociales cessent enfin d'occuper exclusivement l'attention des cabinets?

Qu'importent les discords des grands et du vulgaire?
A L'ENNEMI DE TOUS rendons guerre pour guerre;
Consolons nos aïeux sous leurs froids monumens:
Et, couvrant de l'oubli nos haines étouffées,
Élevons des trophées
Qui n'aient coûté de pleurs qu'aux fils des Solimans!

Où tonna Chrysostome, où vainquit Bélisaire,
Il est temps qu'affranchis de leur longue misère,
De nouveaux Constantins dominent à leur tour.
L'Asie à ses enfants saura donner un trône:
Les vieux palais d'Icône
Des maîtres d'Istamboul attendent le retour.

Loin de nous le Coran, les muets, et la peste!
D'un peuple européen, ah! sauvons ce qui reste!
Il le faut, si ce peuple en est digne aujourd'hui,
Si déjà des vertus la palme le décore;
Il le faudrait encore,
Quand son nom glorieux ferait tout son appui.

Alors, invoquant les beaux souvenirs de la Grèce antique, M. DE DUMAST fait voir tout ce que l'Europe a reçu de cette noble contrée, et

Digitized by Google

tout ce qu'elle devrait lui rendre par reconnaissance.

« Mais, dit-on, la gloire et la vertu des anciens Hellènes a péri avec eux ; et leurs descendans ne méritent pas les secours qu'on leur donnerait. » Erreur grossière.

A flétrir le Malheur appliquant son étude,
Voilà de quels discours s'arme l'Ingratitude ;
Comme si, pour les Grecs, l'heure n'eût point sonné !
Comme si, d'un visir adorant la puissance,
Des vaincus de Byzance
Ils conservaient encor le cœur efféminé !

Eh bien, que deviendraient les détracteurs de toute célébrité récente, si l'on venait à leur prouver que ces personnages fameux, ces héros et ces héroïnes de la Grèce païenne, ne surpassaient point, n'égalaient point peut-être en bravoure, en désintéressement, en vertus de tout genre, les héros et les héroïnes de la Grèce moderne et chrétienne ? Cela leur paraîtrait sans doute un paradoxe. Et pourtant il suffit, pour se ranger à une opinion si nouvelle, d'avoir lu les faits nombreux dont M. de Dumast la fortifie.

Après le brillant tableau de tout ce que le réveil des Grecs a produit d'admirable dans le court espace de trois années : voilà, s'écrie l'auteur, quel est le peuple qu'on refuse d'écouter dans ses plaintes. Puis il ajoute avec une amère et douloureuse ironie :

Digitized by Google

Ah! sans doute, aux efforts de la Grèce expirante
Il fallait bien montrer une ame indifférente;
De peur que des Chrétiens les coupables exploits
Ne parvinssent d'Europe à chasser les Tartares,
Et qu'au joug des Barbares
On n'y vît succéder l'Évangile et les lois!

Qui l'aurait jamais pu faire croire à nos pères, quand les Turcs détruisaient l'empire de Constantin, et venaient, suivant l'expression de M. de Bonald, non s'établir, mais *se camper* en Europe; qui l'aurait dit qu'un jour des écrivains tenteraient l'apologie de cette horde du Caucase, et n'auraient pas honte d'assimiler sa domination sanglante, illégale, et purement *de fait*, à la puissance morale du *droit* et de la légitimité?

Oui, l'on ose égaler aux trônes légitimes
Celui dont les degrés, encombrés de victimes,
Toujours d'un sang nouveau se montrent arrosés:
Image des autels qu'honorait la Syrie,
Quand ses dieux en furie
Par des meurtres humains voulaient être apaisés.

Ce trône, près duquel il en coûte de naître;
Où les nœuds les plus saints n'arrêtent point un maître
Jaloux de tous rivaux trop dignes d'y monter:
Généreux, quand, au prix d'une nuit éternelle,
Sa pitié fraternelle
Leur veut bien au Sérail permettre d'exister; (1)

(1) On sait que les Sultans, quand ils laissent vivre leurs frères, leur font au moins crever les yeux.

Digitized by Google

Ce trône, où des sultans les loisirs inhabiles
Laissent l'empire aux mains de ces êtres débiles,
De leurs molles amours ministres assidus,
Qui, la terreur d'un sexe et la honte de l'autre,
Apportent dans le nôtre
Les vices de la femme, et non pas ses vertus;

Ce trône, dont jamais la pompe orientale
N'éloigna du cordon la menace fatale;
Trône dont l'Équité n'espère aucun soutien;
Où s'assied, par le vœu du soldat qui le brave,
Un orgueilleux esclave,
Tout-puissant pour le mal, enchaîné pour le bien.

Alors, se prosternant devant des familles augustes, l'auteur rougit pour elles d'une comparaison qui les offense :

Et c'est à ce niveau qu'il te faudrait descendre,
Monarque d'Albion; et toi, fier Alexandre,
Libre dominateur de l'empire des czars;
Et vous, dont on révère, après neuf cents années,
Les tiges couronnées,
Héritiers des Bourbons, héritiers des Césars!

Nous sommes obligés de laisser de côté beaucoup d'autres mouvemens oratoires, dont le plus remarquable est celui où M. de Dumast rend hommage à la sagesse et à la générosité du Roi. Si des raisons qu'il faut respecter n'ont pas, dit-il, permis à la France de jouer, en faveur de nos frères égorgés par les Barbares, un rôle actif et

Digitized by Google

militaire, du moins nulle puissance n'a fait pour l'humanité plus que le Monarque très-chrétien.

C'est pour tromper le Crime, accueillir l'Infortune,
Qu'admirés de Neptune,
Ses pavillons sauveurs ont paru sur les mers.

Toutefois, ajoute le poète, un grand devoir te reste, ô noble France; c'est de protéger les Grecs par ton génie, à défaut de tes armes. Vaincue même et dépouillée, tu serais encore en Europe, comme Athènes après Chéronée, la reine de l'opinion, la dispensatrice de la gloire. Fais donc, dit-il, en s'abandonnant à toute l'ardeur qui l'entraîne,

Fais que l'Enthousiasme au délire sublime,
Géant majestueux, comme aux jours de Solyme,
Se lève, et frappe l'air de ses cris menaçants.
Pour chasser des bourreaux la tourbe épouvantée,
S'il ne faut qu'un Tyrtée,
Me voici! Quelque dieu soutiendra mes accens.

Ces mots sont le début d'une péroraison rapide, foudroyante, prophétique, dont toute citation partielle affaiblirait l'énergie. Bientôt l'artifice d'une transition permet à l'auteur de rendre justice à ses héros, qui seuls, dans leurs orages politiques, sont restés soumis au joug des croyances religieuses.

.....Dignes au moins d'aimer la liberté,
Les Grecs n'ont point voulu, créateurs éphémères,

Digitized by Google

Pour de tristes chimères,
Briser le talisman de l'immortalité.

Cette réflexion devait conduire du mouvement de l'enthousiasme à celui de la prière :

Oh, ramène pour eux l'âge de tes miracles,
Seigneur ! Ton Évangile a chassé leurs oracles ;
La harpe de David résonne au Parthénon ;
Et l'apôtre, accouru de ses plages lointaines,
Ne verrait plus Athènes
T'offrir un vague encens sur des autels sans nom.

Fais éclater en leur faveur, ô mon Dieu, s'écrie le poète, les marques de ta puissante bonté ! ou, si tels ne sont pas tes décrets impénétrables, je les adore, et ma lyre ne soupirera plus qu'un dernier regret. « Au sein de l'Europe, dirai-je, « renaissait un peuple fameux, dont la nouvelle « et brillante aurore

« Mariait l'espérance avec le souvenir.
« Long-temps il implora, sous les destins contraires,
« Le secours de ses frères....
« Demandez à la Mort s'il a pu l'obtenir. »

Tel est le dithyrambe plein d'énergie et de verve dans lequel notre Collègue a retracé les calamités épouvantables de l'une des cités de la Grèce où la civilisation semblait se relever avec le plus d'activité. Si l'Académie ne s'était interdit également la critique et l'éloge des productions de

Digitized by Google

ses membres, elle louerait sans doute un ouvrage où le mérite du poète le dispute à celui de l'homme de bien; où brillent également la haine de la tyrannie des ignobles oppresseurs de la Grèce, et l'amour des institutions monarchiques et des doctrines religieuses qui sont la source du bonheur de notre France. Mais elle croit ne pas devoir priver l'auteur du poème de Chios des honorables encouragemens qu'il a reçus de M. Hase (1), de M. de Saintine, tant de fois couronné par l'Académie (2), et du respectable successeur de la Harpe, de Dusaulx (3), qui caractérise cet ouvrage « le meilleur morceau de poésie qu'un sujet si fécond ait inspiré à ceux de nos poètes qu'il a séduits. »

M. de Caumont, dont les compositions poétiques ont obtenu de si fréquens applaudissemens dans les Séances publiques de la Société, a lu, pendant l'époque que comprend ce recueil, plusieurs pièces, parmi lesquelles nous avons regret d'être forcés de choisir, malgré le plaisir que procurent aux gens de goût les productions aimables de cette Muse élégante et facile.

---

(1) Journal asiatique.

(2) Dans le Réveil, novembre 1822.

(3) Journal des Débats, 16 novembre 1822.

Digitized by Google

JUPITER ET LA BREBIS ; Fable.

Sujet tiré de *Lessing*.

Un jour, aux pieds du Dieu qui règle les Destins,
La timide brebis, d'une voix gémissante,
Exhalait ainsi ses chagrins :
O Jupiter, toi dont la main puissante
Créa dans ta bonté les nombreux animaux,
Toi qui leur donnas pour pâture
Et les fruits savoureux, et la fraîche verdure,
Pour moi seule as-tu donc réservé tous les maux?
Mon lait fournit à l'homme un succulent breuvage,
Ma laine le défend contre les aquilons,
Et chaque jour l'ingrat, me prodiguant l'outrage,
Égorge, sous mes yeux, mes plus chers nourrissons.
Souvent sur tes autels, odieux sacrifice!
Il ose offrir mon sang pour ses vils intérêts,
Et le cruel croit lire tes arrêts
Dans les flancs de sa bienfaitrice!
Pour me réserver à ses coups,
Sa barbare pitié, moins que son avarice,
Cherche à me garantir de la fureur des loups;
Et du chien que j'aimais, il a fait son complice!
Ce chien, que tu formas avec un si bon cœur,
Ne me regarde plus que d'un œil de colère;
Et l'homme m'a donné, dans ce gardien sévère,
Un tyran plus qu'un protecteur.
Dois-je donc être en butte à toute la nature?
Mon père, loin de moi repousse enfin l'injure,
Et de mon sort adoucis la rigueur.
—Comment dois-je t'armer paisible créature?
Lui répondit le souverain des Dieux :
Mettrai-je la rage en tes yeux?

Digitized by Google

Placerai-je à ton pied la griffe menaçante ?
—Oh non, dit la brebis tremblante,
Je ressemblerais trop au tigre furieux.
—Veux-tu que ta bouche livide,
Exhalant un souffle empesté,
Lance à tes ennemis une bave fétide ?
—Le serpent venimeux partout est détesté.
—Armerai-je ton front d'une corne terrible !
Y joindrai-je la force ?—Ah! les taureaux fougueux
Réunissent ces dons, et je croirais possible
De devenir alors aussi méchante qu'eux.
—Pourtant, dit Jupiter, si désormais tu veux
Fuir le mal qu'on cherche à te faire,
A nuire aussi toi-même il faut bien consentir.
—Nuire, dit la brebis, en poussant un soupir;
Ah! s'il en est ainsi, mon père,
C'en est fait, j'aime mieux souffrir.

Il faut donc voir le mal sans jamais le punir;
Belle moralité qu'en ces vers on nous prouve !
Va dire, en m'écoutant, quelque penseur profond.
Mais à me condamner qu'il ne soit pas si prompt;
J'ai peint les bonnes gens, non que je les approuve,
Je dis seulement ce qu'ils font.

L'INONDATION, Conte.

En vain sur moi la main de la douleur,
Depuis long-temps demeure appesantie;
Je le sens trop, mon métier de conteur
Ne cessera qu'au-delà de la vie,
Et jusqu'au jour, où soupant chez Pluton,
J'y boirai l'eau qui trouble la mémoire;

Digitized by Google

Même en passant le fatal Achéron,
Pour dérider le farouche Caron,
Je pourrai bien lui conter quelque histoire.
En attendant (car chez le plus hâté,
Dans le départ pour l'éternel voyage,
Il n'est jamais rien de bien arrêté.)
Je veux, cédant à mon antique usage,
Vous faire part d'un fait non contesté :
Sans nul scrupule ici je le répète;
Car l'ami sûr qui me l'a rapporté,
L'avait trouvé la veille en sa gazette.

Guillot, meunier, de plus homme de bien,
(Dans mon récit il n'est rien d'ordinaire.)
Près du village avec sa ménagère,
Vivait tranquille; heureux, je n'en sais rien;
Car le bonheur tient au seul caractère,
Et le journal ne parle pas du sien.
Quoiqu'il en soit, sans trouble, sans envie,
Nos deux époux, loin d'un monde malin,
Tenaient chez eux la fortune asservie :
Adroit meunier, meunière assez jolie,
Font que jamais l'eau ne manque au moulin.
Si quelquefois, sous les feux du solstice,
L'onde abaissée au fond du réservoir,
Laissait la roue un jour sans se mouvoir,
Soudain les eaux d'un orage propice
Tombaient à flots, et dès le même soir,
Meule à grand bruit reprenait son office.
Le temps semblait consulter leur caprice.
Un jour pourtant, surpassant leur espoir,
Le ciel, après l'hiver le plus aride,
Versa tant d'eau, que l'élément liquide
Changea la plaine en un vaste océan,

Digitized by Google

Où le moulin ne formait plus qu'un île.
Pour nos reclus c'était bien un asile
Propre à braver le souffle de l'Autan,
Mais non la faim. Aussi, quand la tempête
Laissa régner le calme sur les flots,
Notre meunier, qui perdait peu la tête,
De vivres frais voulut se mettre en quête,
Et profiter de ces jours de repos,
Repos d'ennui plus que repos de fête !

Or dans ce temps vivait aux environs
Certain Baron, riche propriétaire,
Le plus gourmand peut-être des Barons :
En son vivier s'engraissaient des poissons,
Qui par les soins du maître débonnaire
Y devenaient des monstres en grosseur ;
Mais à Guillot, homme de caractère,
Ces monstres là causaient peu de frayeur.
Il devinait qu'après un tel orage,
Les flots grossis jusques à l'horizon,
Pénétreraient dans l'humide prison
Où le Baron tenait en esclavage
Ce riche espoir d'un appétit glouton.
Ces fiers doyens des habitans de l'onde,
Libres alors, se mettraient en chemin
Pour parcourir, pour observer le monde,
Et le meunier, aussi prudent qu'humain,
Jaloux d'aider en ce pélerinage
Carpes, brochets, en obligeant voisin,
Se promettait, pour finir leur voyage,
De leur prêter la poêle du moulin.

Du haut des cieux, l'étoile du matin
Devant le jour fuit et s'efface à peine,

Digitized by Google

Qu'en son esquif, fendant l'humide plaine,
Guillot déjà s'abandonne au destin.
Quelques filets à la maille légère,
Et le pain bis d'un frugal déjeûner,
Voilà son parc et ses vivres de guerre ;
C'était assez : les amis qu'il va faire,
A son retour, fourniront, il l'espère,
Les mets nombreux d'un succulent dîner.
Le bon meunier ramait à perdre haleine,
Encouragé par ces riants tableaux,
Quand sur un saule, à la tige hautaine,
Dont le sommet domine encor les eaux,
Du jour naissant la lueur incertaine,
Non loin de-là lui laisse apercevoir
Certain objet qui semblait se mouvoir.
A son maintien, à sa mine étrangère,
Que malgré l'ombre il a bien reconnus,
C'est, et bientôt Guillot n'en doute plus,
L'oiseau subtil de l'Inde originaire :
Par l'ouragan sans doute qu'étourdi
Il aura fui son séjour ordinaire,
Et que, posé sur l'arbre solitaire,
Transi de froid, il y reste engourdi,
Mourant de faim, et prêt à reconnaître
Dans tout passant son sauveur et son maître.
A ce penser, le cœur hospitalier
Du bon Guillot se dilate d'avance,
Et pour sécher le fugitif, il pense
Lui faire faire un tour à son foyer.

Pourtant, vers l'arbre, et plus la nef avance,
Moins dans l'oiseau qu'on commence à mieux voir,
Du grave Indien l'on trouve le costume.
Son vêtement, qui devrait être noir,

Digitized by Google

Paraît gris, fauve et plus duvet que plume.
C'est un oison, un faisan, ou bien c'est....
Mais voici bien plus bizarre merveille!
L'oiseau perché laisse voir une oreille,
Une seconde, et non pas, s'il vous plaît,
Gentille oreille à la forme arrondie,
Mais large, longue, épaisse, bien nourrie,
Telle en un mot que s'en pavanerait
Dans les grands jours un coursier d'Arcadie.
De deviner Guillot désespérait,
Quand tout-à-coup l'astre du jour paraît,
Et ses rayons dissipant l'ombre humide
Changent aux yeux du meunier stupéfait
Le coq de l'Inde en un lièvre timide.
Oh, dira-t-on, un lièvre! quel moyen?....
Le fait est vrai, comment?... Je n'en sais rien.
Aux mais, aux si, dont sans cesse on l'accable,
Si le conteur n'était inexorable,
Jamais récit ne se terminerait.
Il est d'ailleurs facile de comprendre
Que près de-là notre lièvre habitait,
Qu'au pied du saule en son gîte il rêvait,
Que par l'orage il s'y laissa surprendre,
Et le torrent en grondant l'entraînait;
Que du danger notre animal distrait
Ne songeait pas encore à se défendre.
Heureusement l'arbre était tortueux,
L'onde croissait; chassé de nœuds en nœuds,
Le pauvre lièvre et se guinde et s'élance,
Et tant de fois même jeu recommence,
Qu'en son péril, le triste songe-creux,
Jusqu'au sommet vint chercher un refuge,
Où, de son mieux assis sur un rameau,

Digitized by Google

Il attendait, regardant couler l'eau,
Qu'il plût au ciel de finir ce déluge.

Quant au meunier, après le court moment
Où de surprise il fut comme immobile,
Peindre l'excès de son ravissement,
Serait pour moi chose trop difficile.
Ce changement servait si bien ses goûts;
Car en plein champ si le lièvre est agile,
C'est un mérite en l'air fort inutile;
Puis au logis la meunière, entre nous,
Pour les civets était vraiment habile.

L'esquif léger s'approche enfin du port;
Le nautonnier modérant son effort
Contre le saule aborde avec prudence;
Car notez bien qu'il savait peu nager,
Et d'une main que vers l'arbre il avance,
Il veut saisir son craintif passager.
Bien qu'au terrain il fût fort étranger,
Le quadrupède en reculant l'évite:
Son ennemi que le retard irrite,
Hasarde un pied, non sans quelque danger,
Un peu plus haut l'autre grimpe aussi vite;
Pour cette fois son adversaire hésite:
Mais d'un pédant du village voisin,
Notre héros sait qu'un certain Horace,
Élégamment a dit en beau latin:
Dame fortune aime toujours l'audace.
Il pense donc qu'un acte de vigueur,
Dans ce combat peut seul en sa faveur,
Du roi des Dieux entraîner la balance;
Du second pied sur le saule il s'élance,
Courbe la branche où le lièvre est tremblant,

Digitized by Google

Et l'œil en feu, resplendissant de joie,
D'une main sûre il a saisi sa proie !
Heureusement (pour le lièvre s'entend ;
Car pour Guillot ce fut une autre affaire)
C'était l'époque où lièvres d'ordinaire
Quittent d'hiver le double vêtement
Pour endosser un costume plus leste.
Aussi Guillot, vainqueur en ce moment,
Garde à sa main la dépouille modeste,
De son triomphe immortel monument.
Mais le vaincu sur son appui chancelle,
Glisse, et tombant de rameaux en rameaux,
Arrive enfin, non dans le sein des eaux,
Mais au milieu de l'étroite nacelle;
Et par l'élan fortement agité,
Le frêle esquif sur la plaine mobile
Dérive et fuit loin du saule emporté.
Et le meunier ?... De son champêtre asile,
Il vit au loin l'heureux navigateur,
Qui du pain frais préparé pour lui-même
Se régalait après ce long carême,
A la santé de son libérateur.

Le journal croit qu'après un long voyage,
Le lièvre enfin put quitter son vaisseau,
Par un bon vent jeté sur le rivage;
Que du déluge il vit s'écouler l'eau,
Et qu'en ces lieux, fortuné solitaire,
Il découvrit, Deucalion nouveau,
Une Pyrrha pour repeupler la terre.

Quant à Guillot sur son arbre perché,
A son dîner il ne tâta, je pense,
D'aucun des mets qui l'avaient alléché;
Mais peu de jours de gêne et d'abstinence

Digitized by Google

Étant passés, l'eau baissa tant qu'enfin,
Nageant, marchant, il put, non sans souffrance,
Maigre et crotté, revenir au moulin.
Du dernier point je n'ai nulle assurance;
Mais de ces faits puisqu'on eut connaissance,
Guillot revint. Cette preuve suffit;
Le lièvre et lui, seuls témoins de l'histoire,
Auront pu seuls en faire le récit.
Or, soit bonté, soit défaut de mémoire,
Mille raisons autorisent à croire
Que le premier n'en a jamais rien dit.

LA GRUE,

Conte tiré de *Boccace.*

Chez Jean Boccace, à qui notre bon Lafontaine
A prêté trop souvent tant de grâce, d'esprit,
Hier, pour m'endormir, j'ai lu certain récit
Dont je voudrais, s'il en valait la peine,
M'emparer sans mot dire et faire mon profit.
Mais ayant sur ce point fort peu d'expérience,
Je vais sans ornement vous dire son sujet,
Prétendant le traduire en toute confiance,
S'il vous semble passable, et résolu d'avance
De l'oublier, s'il vous déplaît.
D'ailleurs, malgré sa source, il est pur de scandale.
Je sais que notre siècle, et sage et sérieux,
A ses auteurs par fois permet d'être ennuyeux,
Mais qu'il exige d'eux la plus saine morale.
Oh! nous ne sommes plus au temps de nos aïeux:
Chez ces gens corrompus, on passait au bon homme,
En faveur du talent, un conte graveleux.
J'ignore de nos jours si l'on vaut mieux en somme;
Mais par l'oreille au moins on est plus scrupuleux.

Digitized by Google

Sur les bords de l'Arno, dans les champs de Florence,
Conrad, riche héritier d'une antique maison,
Chaque année aux plaisirs, enfans de l'opulence,
Consacrait quelques mois de la belle saison;
Comme tous les héros de messire Boccace,
Il était magnifique en faucons, en chevaux,
Et le jeu, la table, la chasse
Fesaient en ce séjour ses plus graves travaux.
D'ailleurs bon, délicat, sincère,
S'il avait un défaut, (qui de nous n'en a pas?)
C'était d'être par fois sujet à la colère.
Pour un rien à ses gens il rompait jambes, bras;
A cela près, c'était le meilleur maître,
Payant au poids de l'or les membres qu'il cassait,
Et même sur ce point trop prodigue, peut-être;
Aussi, mais d'un peu loin, chacun le chérissait.
Or à la chasse un jour, soit bonheur, soit adresse,
Un faucon d'excellente espèce,
Qu'à ce vol avec soin Conrad avait formé,
S'élançant dans les airs, vint du sein de la nue,
Entre les mains de son maître charmé,
Déposer, dit Boccace, une superbe grue;
Des Lucullus d'alors, oiseau fort estimé.
Savourant du regard sa nouvelle conquête,
L'heureux chasseur ayant à recevoir
Quelques amis, décida que le soir
L'animal au long bec prendrait part à la fête;
Et pour l'y préparer, il crut de son devoir
De le livrer aux soins de certain maître Pierre,
Son plus habile cuisinier,
Homme qu'un vrai génie en son noble métier
Avait rendu fameux dans l'Italie entière.
L'artiste, d'un tel mets connaissant la valeur,

Digitized by Google

Sentit qu'il était nécessaire,
En l'apprêtant, de se piquer d'honneur,
Et d'y montrer son profond savoir-faire.
Du costume des champs par sa main dépouillé,
L'oiseau pour le festin est déjà rhabillé;
D'une graisse étrangère avec art émincée,
La tranche en long manteau sur ses flancs est pressée,
Et la broche bruyante, avant la fin du jour,
Reçoit ainsi paré le friand volatile,
Qui tournant lentement sur son axe mobile,
Au foyer pétillant présente tour-à-tour
Les différens aspects de son vaste contour;
Dans ses membres bientôt se glisse, s'insinue
L'aiguillon pénétrant d'une vive chaleur,
Et déjà du sein de la grue
S'exhale dans les airs la plus suave odeur.

Guidée en cet instant par la douce vapeur,
Ou conduite plutôt par un mauvais génie,
Dans la cuisine entra brunette assez jolie,
Que maître Pierre estimait fort, dit-on;
Elle habitait dans ce canton,
Et rien qu'à ce mot on devine,
Grâces aux soins du galant cuisinier,
Que les mets fins, et poissons et gibier,
Du château quelquefois passaient chez la voisine.
Dans les caquets de certains médisans,
Gens se mêlant de tout avant qu'on les en prie,
On honorait du nom d'escroquerie
Ces petits soins, ces cadeaux innocens,
Mais c'était pure calomnie.
Si Conrad à ses frais de ces légers présens
Payait la substance première,
Pour les assaisonner; le savant maître Pierre,

Digitized by Google

De son côté prodiguant ses talens,
En devenait le vrai propriétaire.
S'approcher de l'oiseau, le voir, le convoiter,
Pour la brune fut même chose;
Car si d'un tel plaisir l'odorat seul est cause,
Quel bonheur bien plus grand serait-ce d'y goûter?
Bientôt à tel excès s'augmenta cette envie,
Qu'au moment où la grue allait être servie,
Après quelques détours, au triste cuisinier,
La belle demanda que du friand gibier,
Sur l'heure il lui donnât la cuisse appétissante.
A cette prière imprudente,
Maître Pierre d'horreur sentit un long frisson.
Doit-il pour plaire à ce qu'il aime,
Cédant à ce désir glouton,
Déshonorer et la grue et lui-même?
La réponse fut non. A ce terrible mot,
Si justement banni de l'amoureux langage,
Les prières d'abord, les murmures bientôt,
Et les pleurs plus puissans furent mis en usage;
C'est un premier refus, il éteint dans son cœur
La douce illusion qui soutenait sa vie.
Croyant déjà la voir expirer de douleur,
Le faible cuisinier sent son âme attendrie;
Il hésite, et son bras qu'égare un fol amour,
Aux ordres du devoir cette fois infidèle,
Détache et présente à la belle
Le morceau succulent qui doit la rendre au jour.
On ne sait de quelle manière
Le sacrifice fut reçu,
Ni quel plaisir causa ce repas impromptu;
Mais pour deux raisons il dut plaire,
Le mets était exquis et de plus défendu.
Quoiqu'il en soit, l'oiseau, sur son flanc invalide

Digitized by Google

Artistement couché par un valet discret,
Va dans tous ses atours prendre place au banquet,
Où messire Conrad joyeusement préside.
Le bon maître Pierre espérait
Que parmi tant de mets, en voyageuse obscure,
La grue incognito lestement passerait,
Sans qu'on aperçût sa blessure.
Mais fier de se montrer au cercle admirateur
Bon écuyer tranchant autant qu'adroit chasseur,
Conrad saisit la grue, et d'une main légère
L'enlève.... Peignez-vous l'excès de sa colère,
A l'aspect imprévu de l'oiseau mutilé!
Malheureux, cria-t-il, au dolent maître Pierre,
Par son ordre à l'instant, en ces lieux appelé,
Où donc est l'autre cuisse? A cette voix tonnante
Le pauvre cuisinier, demi-mort d'épouvante,
Sans savoir ce qu'il dit, lui répond en tremblant.
L'autre... Jamais, monsieur, ces oiseaux n'en ont qu'une;
Et de plus en plus se troublant,
(D'un propos mal-adroit c'est la suite commune)
Le pauvre diable à son maître irrité,
Par embarras plutôt que par effronterie,
Du fait qu'il inventa soutient la vérité,
S'offrant de le montrer dans toute grue en vie.
Par égard pour le cercle à sa table invité,
Conrad sut contenir son fougeux caractère,
Et d'un ton à la fois et railleur et sévère:
C'est assez, lui dit-il; dès l'aurore demain,
A la chasse ici près avec moi je t'emmène,
Là tu me feras voir ce rare phènomène;
Mais s'il n'existe pas, je prétends de ma main,
Te traiter de telle manière,
Que de tes jours, honnête maître Pierre,
Tu ne seras tenté de tromper ton prochain.

Digitized by Google

Après ce compliment, qui n'eut pas l'art de plaire,
Sous de triples verroux il l'envoya dormir.
Dormir... Notre menteur hélas! n'y pensait guère:
A sa santé la chasse était contraire,
Et celle qui l'attend promet peu de plaisir.

Chez les heureux le temps qui s'envole si vite,
Près des peines au moins devrait se reposer,
Et pourtant, sous le poids des maux qu'il doit causer,
Il semble encor souvent précipiter sa fuite.
En vain le prisonnier désirait que la nuit
De ses voiles épais couvrît longtemps la terre.
Le soleil reparut à son heure ordinaire,
Et du cor dans les airs le redoutable bruit
De ces lieux aussitôt a chassé le silence.
Le maître du logis, dont le bouillant courroux
Des pavots du sommeil a bravé la puissance,
Déjà sur son coursier hors du château s'élance.
Sorti de son réduit et frémissant des coups
Que lui prépare une juste vengeance,
Auprès de lui maître Pierre s'avance,
Sur un humble baudet modestement monté,
Pâle, tremblant, et jetant de côté
Un regard vide d'espérance.
Au vol du moindre oiseau tout son corps frissonnait:
Le plus mince buisson qu'en plaine il découvrait
A ses yeux effrayés paraissait une grue,
Qui de loin, comme un juge en sa grande tenue,
Sur deux pieds gravement prononçait son arrêt.
Depuis une heure au moins le couple cheminait,
Sans avoir entrevu dans tout le voisinage
Un seul des animaux, cause de ce voyage;
Quand Pierre, dont l'effroi rendait l'œil plus perçant,
Près d'un étang posée en vit une douzaine,

Digitized by Google

Qui, pour se délasser de leur course lointaine,
Un instant sur ces bords sommeillait en passant.
Or loin d'imiter l'homme, espèce nonchalante,
Qui repose en un lit mollement étendu,
Le peuple grue en dormant se contente
De demeurer debout sur un pied suspendu,
Tandis que le second va chercher sous la plume
Un abri contre la fraîcheur.
Celles dont maître Pierre eut d'abord tant de peur,
Suivant cette antique coutume,
Ne montraient donc qu'un pied à l'œil du voyageur.
A cet aspect, surpris de son bonheur,
Le cuisinier joyeux, s'adressant à son maître :
Voyez, monsieur, dit-il, ce que je vous disais,
Elles n'ont qu'une cuisse. Oui cela pourrait être,
Dit froidement Conrad, mais voyons de plus près.
En achevant ces mots, brusquement il s'avance,
S'agitant et criant d'une voix de chasseur :
Oh, oh! De ce mot seul la magique éloquence
Dans les rangs endormis a porté la terreur,
Et chaque oiseau de la troupe peureuse,
S'élançant dans les airs, développe en partant
Deux cuisses et deux pieds, que Pierre en cet instant
Trouva d'une longueur affreuse.
—Eh bien, lui dit Conrad, en aviez-vous menti ?
—A voir leur second pied, vous avez réussi;
Mais ce n'est pas de jeu, reprend le bon apôtre:
Vous avez dit vingt fois : oh, oh, à celles-ci;
Celle d'hier au soir, apostrophée ainsi,
Vous aurait à coup sûr de même montré l'autre.
De Conrad à ce mot la terrible fureur
S'évanouit en longs éclats de rire,
Et sa bonté dès-lors reprenant son empire,
L'imprudent cuisinier, quitte encor pour la peur,

Digitized by Google

Respectant désormais les oiseaux qu'il fit cuire,
De son maître bientôt recouvra la faveur.

Boccace, qui souvent et s'admire et se vante,
Termine ainsi son conte et le trouve charmant;
Pour en juger différemment,
Je crains que vous n'ayez quelques raisons puissantes.
Permis à vous, messieurs, d'en être peu contens.
Seulement daignez m'en instruire;
Car je me garderais de perdre à le traduire
Mon papier, mon encre et mon temps.

Digitized by Google

Ouvrages adressés à la Société, et indication des Rapports faits sur ces Ouvrages, de 1819 *à* 1823.

Observations sur la Fièvre adynamique, par M. *Kerckoffs*.—Rapporteur M. Valentin.

Annales de l'Agriculture française, par MM. *Tessier* et *Bosc*, envoyées par S. Exc. le Ministre de l'Intérieur.

Rapports faits à la Société royale et centrale d'Agriculture, sur la culture des pommes de terre; — sur les fosses mobiles et inodores de MM. Cazeneuve.

Revue encyclopédique.–Rapporteur M. Vautrin.

Appel à tous les membres de la Légion d'Honneur.

Précis analytique des travaux de la Société médicale de la Nouvelle-Orléans.

De la graisse des vins, par M. *Herpin*, associé. —Rapporteur M. Mandel.

Procès-verbal de la Séance publique de la Société d'Émulation de Cambrai; — 1818 — 1819 — 1820.

Bulletin médical de la Société des Sciences du département de l'Eure, envoyé par M. *Delarue*, Secrétaire, associé.

Examen si Lesage est l'auteur de Gilblas, par M. *François de Neufchâteau*, associé.

Digitized by Google

Rapport sur les travaux de la Société royale et centrale d'Agriculture ; 1818.

Rapport fait à la Société sur la Charrue Guillaume.

La mort d'Abel, traduction en vers, par M. *Boucharlat*, associé.

Le Jugement dernier, poème, par le même.

Sion, ou les Merveilles de la Montagne sainte, poème, par le même.

Le Sacrifice d'Abraham, par le même.

Procès-verbal de la Séance publique de l'Académie de Dijon ; 1819—1821.

Annuaire de la Société royale et centrale d'Agriculture.

Procès-verbal de la Séance publique de la Société de Boulogne-sur-Mer ; 1819—1822.

Annales de la Société d'Agriculture, Arts et Commerce du département de la Charente.

Détails historiques sur les Ancêtres, le lieu de naissance, etc., de Mme de Sévigné, par M. *Girault*, associé.

Considérations sur l'état politique et commercial des puissances européennes, depuis la révolution jusqu'au Congrès d'Aix-la-Chapelle, par M. *Dorion*, associé.—Rapporteur M. Mallarmé.

Excursion en Auvergne, par M. *Yvart*.

Notice sur les chevaux anglais, par M. *Huzard*.

Considérations sur les forêts, par M. *Noirot*.

Moyen de conserver l'aplomb du cheval par la ferrure, par M. *Sanfourche*.

Digitized by Google

Le Narrateur de la Meuse, rédigé par M. *Denis*, associé.

Procès-verbal de la Séance publique de la Société d'Agriculture de Châlons; 1819.

Bibliothèque physico-économique, par M. *Thiébaut de Berneaud*, associé.

Coup-d'œil sur les poètes élégiaques français, par M. *Humbert*, de Genève, associé.—Rapporteur M. de Caumont.

Anthologie arabe, par le même.—Rapporteur M. Séguier.

Construction de fosses propres à la conservation des grains, par M. le Comte *de Lasteyrie*.

Instruction pour reconnaître la falsification de l'huile d'olive, par M. *Poutet*.—Rapporteur M. Mandel.

Tombeau découvert à Savigny, près Beaune, par M. *Girault*, associé.

Traité d'Agriculture, par M. *de Brabançois*.

Quels sont les meilleurs moyens de prévenir la disette des blés, par M. *Paris*.

Compte rendu des travaux de l'Académie royale de Lyon.

Recueil de Mémoires, etc., lus à la Société académique des Bouches-du-Rhône.

Coupe et élévation d'une bergerie exécutée à la Celle-St.-Cloud, près Versailles.

Projet du boisement des Basses-Alpes, par M. *Dugied*.

Digitized by Google

Recueil agronomique publié par la Société de Tarn-et-Garonne.

Élémens de calcul différentiel et intégral, par M. *Boucharlat*, associé.

Épisode du Camoëns, traduit en vers par le même.

Précis analytique des travaux de l'Académie de Rouen, depuis 1744 jusqu'en 1803.

Le même pour 1818 et années suivantes.

Mémoire sur la Fièvre jaune, par M. *Devèze*, associé.—Rapporteur M. Lamoureux aîné.

Livre d'honneur de l'Industrie française, par M. *Bottin*, associé.

Traité de la pourriture sèche qui détruit le bois de construction, par M. *Bowden*, traduit de l'anglais, par le Baron *de Puymaurin*.

Direction sur les Recherches archéologiques à faire dans l'arrondissement de Thionville, par M. *Teissier*, associé.

Statistique œnologique, par M. *Cavoleau*. — Rapporteur M. Mandel.

Recueil de l'Académie des Jeux floraux; 1820—1821—1822.

Précis des travaux de la Societé de médecine de Marseille.

Fac simile d'une Inscription trouvée dans une ancienne église des eaux thermales de Greux, par M. *Honorat*.

Précis de la Constitution médicale du département d'Indre-et-Loire.

Digitized by Google

Recueil de Lettres inédites de J.-J. Rousseau, Voltaire et Buffon, par M. *Girault*, associé.

Bulletin de la Société d'Agriculture, Commerce, Sciences et Arts du département de la Haute-Marne.

Considérations générales sur le Colportage, par M. *Herpin*, associé.

Journal d'Agriculture et Arts du département de l'Arriège.

Instruction sur une nouvelle méthode pour la fabrication du Salpêtre.

Système d'Agriculture de M. *Coke*, traduit par M. *Molard*.—Rapporteur M. Mathieu.

Rapport de M. *Hericart de Thury*, sur la théorie de la Charrue, par M. Mathieu de Dombasle.

Abrégé de la Bible, par M. Michel *Berr* de Turique, associé.

Philoclès, par M. *de Ladoucette*, associé.—Rapporteur M. de Caumont.

Topographie, Histoire, Antiquités, etc., des Hautes-Alpes, par le même.

Programme de la Société royale et centrale d'Agriculture; 1819—1820.

Mémoire sur la traduction d'Hippocrate, par M. *de Mercy*.—Rapporteur M. Lamoureux aîné.

Notice des Travaux de la Société royale de Médecine de Bordeaux; 1819—1820—1821—1822.

Éloge de M. Cailleau, par M. *Revola*.

Digitized by Google

Extrait du Procès-verbal de la Séance publique de la Société d'Agriculture du département de la Marne; 1820.

Bulletin de la Société d'Agriculture de la Marne.

Compte rendu des Travaux de la Société d'Agriculture de Lyon; 1819—1820.

Vues pittoresques des Vosges, par M. *Laurent*, associé.

Mémoires de l'Académie de Dijon; 1820.

Théorie nouvelle et raisonnée du Participe, par M. *Michel*.—Rapporteur M. Vautrin.

Arithmétique, Problèmes numériques, Algèbre, Géométrie pratique, par M. *Georges*, associé. —Rapporteur M. Spitz.

Mémoires sur les Alliages de potassium et de sodium, par M. *Serullas*.

Opuscoli Scientifici, par M. l'Abbé *Ranzani*, ass.

Fouilles exécutées sur le plateau du Mont-Auxois, par M. *Girault*, associé.

Notice sur la Fièvre jaune, la Peste et le Typhus, par M. *Sédillot*, associé.

Opinion de M. *Lefort* sur la Fièvre jaune.

Indication des recherches à faire sur les Antiquités des environs de Cambrai, par M. *Glay*.

Séance publique de l'Académie des Sciences de Besançon; 1820—1821.

Bulletin de la Société d'Émulation de Paris.

Pélage, tragédie, par M. *Fée*, associé.—Rapporteur M. de Dumast.

Digitized by Google

Compte rendu des Travaux de l'Académie de Lyon; 1821.

Commentaire sur les Aphorismes d'Hippocrate, Traduction de M. *de Mercy*.

Annuaire statistique de la Côte-d'Or, par M. *Girault*, associé.

Observations sur la Charte, par M. *Pons*, associé.

Observation sur un article du 2e volume de la Biographie des Contemporains, par M. Michel *Berr* de Turique, associé.

Voyage en Italie, par M. Albert *de Montemont*, associé.

Esquisse d'un Plan de lecture historique, rapportée spécialement à l'influence des Français, par M. *Jullien*, de Paris.

Mémoire sur les Fièvres, par M. *d'Ardouville*.— Rapporteur M. Lamoureux aîné.

Précis des Travaux de la Société des Sciences de Metz; 1819 et 1820.

Le bon Cultivateur, Recueil agronomique de la Société d'Agriculture de Nancy.

Nouvelle Bibliothèque germanique médico-chirurgicale, par MM. *Brewer* et *Huet*.

Théorie des règles en usage pour le cubage des bois, par M. *Rollin*.

Appel aux Grecs, par M. *de Dumast*, associé.

Mémoires au Roi et aux Chambres sur la fièvre jaune, par M. *Devèze*. — Rapporteur M. Lamoureux aîné.

Digitized by Google

Journal général de médecine.

Notice sur les produits dont les Pompes et autres machines hydrauliques sont susceptibles, par M. *Barbier*.

Essai sur quelques Antiquités du Comté de Vaudémont, par M. *Bottin*, associé.

Éloge de Pline le naturaliste, par M. *Fée*, associé.

Discours prononcé sur la tombe de M. Corvizart, par M. *Leroux*.

Lettre d'un Israélite français à M. Muller.

Vie d'Agricola de Tacite, traduite par M. *Mollevaut*, associé.—Rapporteur M. Blau.

Éloge de Palisot de Beauvois, par M. *Thiébaut de Berneaud*, associé.

Dissertation sur l'époque et la cause de l'érection de la colonne de Cussi, par M. *Girault*, associé.—Rapporteur M. Mathieu.

Procès-verbal de la Séance publique de la Société académique de la Loire-Inférieure; 1821.

Statistique du Département de la Meurthe, par M. *Michel*.

Épître en vers, à M. Berr de Turique, sur les Lorrains célèbres, par M. Albert *de Montemont*, associé.

Séance publique de l'Académie royale des Sciences de Bordeaux; 1821.

Annales de la Société des Sciences, Lettres et Arts d'Orléans.

Élémens d'Arithmétique, par M. *Antoine*, 4e édition.—Rapporteur M. Saladin.

Digitized by Google

Notice sur Ricciacum, par M. *Teissier*, associé.

Éloge historique du Général Legrand, par M. *Devilly*, associé.

Énéide de Virgile, traduction en vers par M. *Mollevaut*, associé.—Rapporteur M. Mallarmé.

Description statistique, historique et politique des États-Unis d'Amérique, par M. *Warden*, associé.—Rapporteur M. Valentin.

Compte rendu des travaux de la Société Linnéenne de Paris, par M. *Thiébaut de Berneaud*, associé; 1821.

Funérailles de M. Hallé et de Mlle Redouté; Discours prononcés sur leur tombe, par le même.

Notice sur les Médailles de Rhadaméadis, par M. *de Stempkovsky*, associé.

Notice sur quelques objets d'antiquité découverts en Tauride, par M. *de Blaramberg*, associé.

Combat de Fontaine-française, par M. *Girault*, associé.

De la Variole et de la Vaccine; le Bouquet normand, par M. *Salle*, de Valogne.

Discours sur l'Institution du médecin, d'après Hippocrate, par M. *de la Prade*.

Poésies lyriques et bucoliques, par M. *Dorion*, associé.

La Bataille d'Hastings, 2e édition; par le même.

Nouvelles, Contes, Apologues et Mélanges, par M. le Baron *de Ladoucette*, associé.—Rapporteur M. Lamoureux aîné.

Digitized by Google

Mémoires d'Agriculture et de Botanique, par M. *Vallot*, associé.

Éloge historique de P. Coze, par M. *Tourdes*.

Réflexions médicales sur la fièvre jaune, par M. *Chabert*.—Rapporteur M. Valentin.

Bulletin de la Société médicale d'Émulation de Paris.

Tripartitum, donné par M. *de Roguier* fils, associé.

Discours sur l'étude fondamentale des Langues, par M. *Goulianoff*.

Rapport fait à la Société royale de Médecine de Bordeaux, sur la Vaccination.

Le Polyphile.

Séance publique de la Société d'Émulation de Rouen, 1822, envoyé par M. *Lévy* le jeune, associé.

Le Mois littéraire et historique, ou Esprit des journaux.

Bulletin de la Société d'Agriculture de l'Eure.

Particularités inédites sur la Monnoye, Crébillon et Piron, par M. *Girault*, associé.

Notice des Médailles antiques d'Olbiopolis, par M. *de Blaramberg*, associé.

Chios, la Grèce et l'Europe, poème lyrique, par M. *de Dumast*, associé.

Projet d'Établissement d'une Foire européenne à Metz, par M. *Chédeaux*.

Séance publique de la Société académique de la Loire-Inférieure, 1820.

Digitized by Google

Mémoires de la Société royale d'Arras. Séance publique de 1821.

Séance générale de la Société des Sciences médicales de la Moselle; 1822.

Exposition du principe fondamental d'une nouvelle théorie de la peinture, par M. *Lehot*.— Rapporteur M. de Haldat.

Archéologie de la Côte-d'Or, par M. *Girault*, associé.

Galilée en prison, par M. *Laurent*, associé. (Lithographie).

De la Littérature hébraïque et de la Religion juive, par M. Michel *Berr*, associé.

Précis des travaux de la Société royale des Sciences de Rouen; 1822.—Rapporteur M. Lamoureux aîné.

Mémoires et Rapports de la Société d'Agriculture du Doubs; 1821—1822.

Essais pour servir à l'histoire des fièvres adynamiques et ataxiques, par M. *Monfalcon*, associé. —Rapporteur M. Valentin.

Notes et Mémoires d'Agriculture, par M. *Thouin*, associé.—Rapporteur M. Soyer-Willemet.

Séance publique de l'Athénée des Arts de Paris; 1822.

Flore de Virgile, par M. *Fée*, associé.—Rapporteurs MM. Lamoureux aîné, Braconnot et Soyer-Willemet.

Compte rendu des travaux de la Société royale des Sciences, Lettres et Arts de Lyon; 1815 à 1816.

Digitized by Google

Compte rendu des travaux de la Société d'Agriculture de la même ville; 1821.

Recueil de l'Académie des jeux floraux.

Essai sur les Phlogoses sarcopée et ostéopée, par M. *Gérardin* le jeune.–Rapporteur M. de Haldat.

Annuaire du Département des Vosges; 1823.

Rapport de M. *Bottin*, associé, sur les travaux de la Société des Antiquaires de France.

Paméla, Comédie, par M. le Comte *François de Neufchâteau*, associé.

Nouvelles considérations sur la Fièvre jaune, par M. *Devèze*, associé.

Essai sur la Fièvre jaune, par M. *Thomas*, associé.—Rapporteur M. Lamoureux aîné.

Séance générale, tenue par la Société des Sciences, Lettres et Arts de Metz; 1823.

Antiquités médiomatriciennes, par M. *Devilly*, associé.

Des loisirs du Soldat en temps de paix, par M. *Pagezy de Bourdeliac*.

Séance publique de la Société des Sciences, etc., de Bordeaux; 1823.

Notice des travaux de la Société royale de Médecine de Bordeaux; 1823.

Antiquités des Vosges, par M. *Jollois*, associé.

Adélé ou la jeune Turque à Marseille, par M. le Comte *de Villeneuve-Bargemont*.

L'Ermite de St. Jean, par M. *Robert*.

Discours sur l'utilité de la Langue arabe, par M. *Humbert*, de Genève, associé.

Digitized by Google

TABLEAU

DES MEMBRES *composant la Société royale des Sciences, Lettres et Arts de Nancy.*

(1825).

MEMBRES TITULAIRES.

MM.

BAILLARD, Avocat à la Cour royale.
BLAU, Inspecteur de l'Académie.
BRACONNOT, Directeur du Jardin des Plantes.
BRESSON, Bâtonnier des Avocats.
CAUMONT (DE), Professeur de Mathématiques au Collége royal.
DROUOT (le Comte), Lieutenant-général.
ÉTIENNE, Horloger.
FORESTA (le Marquis DE), Préfet du Département.
HALDAT (DE), Inspecteur de l'Académie.
JAQUINÉ, Ingénieur des Ponts-et-Chaussées.
LABROÏSSE (DE), Statuaire.
LAMOUREUX aîné, Docteur en médecine.
LAMOUREUX (Justin), Substitut du Procureur du Roi.
LAURENT, Conservateur du Musée.
LESEURE, Conseiller honoraire à la Cour royale.

Digitized by Google

MAFFIOLI, Greffier en chef de la Cour royale.

MALLARMÉ (le Baron), ancien Préfet.

MATHIEU (Léopold), ancien Substitut du Procureur-général de Lorraine.

MENGIN, Conseiller à la Cour royale.

MENGIN, Ingénieur en chef du Département.

PANGE (le Marquis DE), Pair de France, Commandant le Département.

SALADIN (le Baron), Président à la Cour royale.

SERRIÈRES, Professeur à l'École de Médecine.

SOYER-WILLEMET, Bibliothécaire en chef de la Ville.

SPITZ, ancien Inspecteur de l'Académie.

THIERIET (DE), Avocat-général à la Cour royale.

VALENTIN (Louis), Docteur en médecine.

VILLENEUVE-BARGEMONT (le Vicomte DE), Littérateur.

VIMONT, Docteur en médecine.

ASSOCIÉS NATIONAUX.

MM.

AGRAIN DES HUBAS (le Comte D'), Sous-Préfet, à Béfort.

AMANTON, Conseiller de Préfecture, à Dijon.

ANDREZEL (l'Abbé D'), ancien Inspecteur-général des Études, à Paris.

AUBERT, de la Société d'Émulation, à Rouen.

AUGER, Membre de l'Institut (Académie française), à Paris.

Digitized by Google

Azaïs, Littérateur, à Paris.

Balme, Docteur en médecine, à Lyon.

Baradon, Littérateur, à Paris.

Baumes, Professeur de la Faculté de médecine, à Montpellier.

Belin, Censeur des Études au Collége royal de Charlemagne, à Paris.

Bertier, Propriétaire-agriculteur, à Roville.

Bertrand, Littérateur, à Strasbourg.

Berr (Michel), Littérateur, à Paris.

Biot, Membre de l'Institut (Ac. des Sciences), à Paris.

Boinvilliers, Correspondant de l'Institut, à Douay.

Bosc, Membre de l'Institut (Ac. des Sciences), à Paris.

Botta (Charles), Docteur en médecine, Poète et Historien, à Paris.

Bottin, Secrétaire de la Société royale des Antiquaires de France, à Paris.

Boucharlat, Professeur de Mathématiques, à Paris.

Boulay (le Comte), ancien Conseiller d'État, à Paris.

Bouvenot, Docteur en médecine, à Paris.

Cadet de Vaux, Administrateur des Hospices, à Paris.

Capelle, Docteur en médecine, à Bordeaux.

Carny, Chimiste, à Nancy.

Challan (le Chevalier), Littérateur, à Paris.

Digitized by Google

Charbonnières, Inspecteur des Ponts-et-Chaussées, à Colmar.

Chaussier, Membre de l'Institut (Ac. des Sciences), à Paris.

Colchen (le Comte), Pair de France, à Paris.

Delarue, Pharmacien, à Évreux.

Demangeon, Docteur en médecine, à Nancy.

Denis, Rédacteur du Journal de la Meuse, à Commercy.

Depping, Littérateur, à Paris.

Desgenettes, Inspecteur-général du service de santé, à Paris.

Deshayes, Membre de la Société d'Histoire naturelle, à Paris.

Desnanot, Inspecteur de l'Académie, à Nîmes.

Devere, Capitaine au Corps royal de l'État-major, à Nancy.

Devèze, Médecin du Château des Tuileries, à Paris.

Devilly, Libraire, à Metz.

Dorion, Littérateur, à Paris.

Dufeugray, Sous-Préfet, à Toulon.

Dumast (Guerrier de), Sous-Intendant militaire, à Paris.

Dumont, Peintre du Roi, à Paris.

Durand, Inspecteur de l'Académie, à Amiens.

Fabre (Victorin), Littérateur, à Paris.

Fée, Pharmacien, à Paris.

Flamant, Professeur de la Faculté de médecine, à Strasbourg.

Digitized by Google

François de Neufchateau (le Comte), Membre de l'Institut (Ac. française), à Paris.

Gaillardot, Docteur en médecine, à Lunéville.

Gaultier de Claubry, Docteur en médecine, à Paris.

Georges, ancien Principal du Collége de Neufchâteau, à Nancy.

Gérardin, Docteur en médecine, à Paris.

Gergonne, Professeur de Mathématiques, à Nîmes.

Gillet-Laumont, ex-Inspecteur-général des des Mines, à Paris.

Girard, Docteur en médecine, à Lyon.

Godefrin, Naturaliste, à Pont-à-Mousson.

Gorcy, Médecin en chef de l'Hôpital militaire d'Instruction, à Metz.

Grégoire (le Comte), ancien Évêque de Blois, à Paris.

Guenaut-d'Aumont, Professeur des Sciences physiques au Collége royal, à Dijon.

Guépratte, Professeur de Mathématiques, à Brest.

Guibal, Notaire, à Lunéville.

Guilbert, Littérateur, à Rouen.

Guilbert de Pixerécourt, Littérateur, à Paris.

Herpin, Économiste, à Metz.

Holandre, Bibliothécaire et Conservateur du cabinet d'Histoire naturelle, à Metz.

Hurtrel d'Arboval, Vétérinaire-amateur, à Boulogne-sur-Mer.

Isabey, Peintre, à Paris.

Digitized by Google

Jadelot, Docteur en médecine, à Paris.
Jollois, Ingénieur en chef du Loiret, à Orléans.
Labouisse (de), Littérateur, à Paris.
Lacépède (le Comte de), Membre de l'Institut (Ac. des Sciences), à Paris.
Lacretelle jeune, Membre de l'Institut (Ac. française), à Paris.
Ladoucette (le Baron de), ancien Préfet, à Paris.
Laillet, ancien Professeur de Mathématiques, à Pont-à-Mousson.
Laurence, Littérateur, à Grenoble.
Laurent, Conservateur du Musée, à Épinal.
Lefaucheux, ancien Préfet, à Pont-à-Mousson.
Lefebure, Naturaliste, à Paris.
Lemazurier, Littérateur, à Paris.
Lenoir (le Chevalier), ex-Directeur du Musée des Monumens français, à Paris.
Lévy jeune, Professeur de Mathématiques, à Rouen.
Masson, Agent forestier, à Tonnerre.
Mathieu de Dombasle, Directeur de la ferme exemplaire, à Roville.
Mercy (le Chevalier de), Docteur en médecine, à Paris.
Mergaut, Docteur en médecine, à Mirecourt.
Mirbel (Brisseau de), Membre de l'Institut (Ac. des Sciences), à Paris.
Mollevaut aîné, Supérieur du Séminaire d'Issy.
Mollevaut jeune, Membre de l'Institut (Ac. des Inscriptions), à Paris.

Digitized by Google

Monfalcon, Docteur en médecine, à Lyon.

Montbel (Dugat de), Littérateur, à Lyon.

Moreau de Jonnès, Correspondant de l'Institut, à Paris.

Mougeot, Docteur en médecine, à Bruyères.

Mouton de Fontenille, Naturaliste, à Lyon.

Noel, Inspecteur-général des Études, à Paris.

Pariset, Secrétaire perpétuel de l'Académie royale de Médecine, à Paris.

Pastoret (le Marquis de), Membre de l'Institut (Ac. française), à Paris.

Pavée de Vandœuvre (le Baron), Membre de la Chambre des Députés, à Troyes.

Pellet, Avocat, à Épinal.

Poiret, Naturaliste, à Paris.

Ponce, Graveur du Cabinet du Roi, à Paris.

Protat, Docteur en médecine, à Dijon.

Psaume, Littérateur, à Commercy.

Rapou, Docteur en médecine, à Lyon.

Rochard, Professeur honoraire de la Faculté de Médecine de Strasbourg, à Meaux.

Rochefort, Littérateur, à Paris.

Roguier fils (de), Avocat, à Nancy.

Rostan (Casimir), Naturaliste, à Marseille.

Saulnier (le Baron), ancien Préfet, à Paris.

Schweighæuser, Membre (libre) de l'Institut (Ac. des Inscriptions), à Paris.

Sédillot, Docteur en médecine, à Paris.

Digitized by Google

Séguier, Préfet du département de l'Orne, à Alençon.

Silvestre, Secrétaire de la Société centrale d'Agriculture, à Paris.

Teissier, Sous-Préfet, à Thionville.

Thiébaut de Berneaud, Secrétaire perpétuel de la Société Linnéenne, à Paris.

Thieriet (de) Professeur de la Faculté de droit, à Strasbourg.

Vallot, Docteur en médecine, à Dijon.

Vaublanc (le Comte de), Ministre d'État, à Paris.

Villaume, Chirurgien en chef de l'Hôpital militaire d'instruction, à Metz.

Villeneuve-Bargemont (le Vicomte Alban de), Préfet du Département de la Loire-Inférieure, à Nantes.

Villermé, Docteur en médecine, à Paris.

Warden, ancien Consul américain, à Paris.

ASSOCIÉS ÉTRANGERS.

MM.

Blaramberg (de), Conseiller d'État de S. M. l'Empereur de Russie, à Odessa.

Gruner, Docteur en médecine, à Iéna.

Henry, Professeur de Minéralogie, à Iéna.

Hermann, Professeur d'Éloquence et de Poésie, à Leipsick.

Digitized by Google

HOFFMANN, Professeur d'histoire naturelle, à Gottingue.

HUMBERT, Professeur d'arabe, à Genève.

MITCHILL, Dr en médecine, à New-York.

PICTET, Correspondant de l'Institut, à Genève.

RANZANI, Professeur d'histoire naturelle, à Bologne.

ROBLEY DUNGLISON, Dr en médecine, à Charlottesville (Virginie).

ROMAN, Lieutenant-Colonel du Génie, à Valladolid.

SCHREBER, Membre de l'Académie des Curieux de la nature, à Erlangen.

STEMPKOVSKY (DE), Colonel au service de Russie, Correspondant de l'Institut, à Odessa.

THOMAS, Secrétaire-général de la Société Médicale, à la Nouvelle-Orléans.

Digitized by Google

TABLE DES MATIÈRES.

SCIENCES ET ARTS.

Navigation intérieure.

pag.
Notice sur le Canal de la Sarre à la Seille, par M. JAQUINÉ. 18

Histoire naturelle.

Géognosie du Département de la Meurthe, par M. L. MATHIEU. 23
Mémoire sur les Boules calcaires de Laneuveville, par M. GAILLARDOT. 27
Recherches sur les Gypses des environs de Lunéville et et sur les Coquilles fossiles qui s'y rencontrent, par le même. 31
Notice sur les ossemens fossiles des environs de Lunéville, par le même. 40
Mode de nutrition des Plantes aux diverses époques de leur croissance, par M. MATHIEU DE DOMBASLE. 50
7e et 8e Centuries des *Stirpes cryptogamæ Vogeso-rhenanæ*, par MM. MOUGEOT ET NESTLER. 57
Prodrome d'une Flore des environs de Nancy, par M. SOYER-WILLEMET. 60
Mémoire sur la Conchyliologie ; suivi d'une Description des Coquilles du cabinet d'Histoire naturelle de Nancy, par le même. 61

Chimie.

Action de l'acide sulfurique sur les matières végétales et animales, par M. BRACONNOT. 66

Digitized by Google

pag.

Sur une Roche quartzeuse pénétrée de carbure de fer, par le même. 83

Procédé pour fixer sur les tissus une très-belle couleur jaune minérale, par le même. 84

Recherches sur la cristallisation, par le même. 85

Analyse comparée des excrémens d'un Rossignol et du cœur de bœuf dont il a été nourri, par le même. 87

Purification de l'acide urique, par le même. 90

Examen d'un sédiment des Eaux de Luxeuil, par le même. 91

Sur la Strontiane sulfatée trouvée aux environs de Nancy, par le même. 92

Analyse de plusieurs Bézoards rendus par le vomissement, par le même. 92

Recherches sur une belle couleur verte, par *le même*. 94

Analyse d'une substance métallique des environs de St.-Dié, par le même. 95

Analyse de la Serpentine de Champdray (Vosges), par le même. 95

Analyse du Sel gemme de Vic, par M. MATHIEU DE DOMBASLE. 96

Examen critique de la Chimie agricole de Davy, par le même. 98

Physique.

Notice sur la Cloche du Plongeur, et les usages auxquels on l'a récemment employée, par M. Louis VALENTIN. 102

Médecine.

Mémoire sur la Topographie médicale de l'arrondissement de Toul, par M. LECLERC. 106

Observation d'une Lithophagie, par M. SERRIÈRES. 110

Digitized by Google

pag.

Analyse des Mémoires sur la fièvre jaune, de MM. Valentin, Devèze et Thomas, par M. Lamoureux aîné. 112

Recherches sur l'Hydropisie ascite, par M. Mergaut. 120

Mémoire sur une fièvre catarrhale et bilieuse, par le même. 121

Considérations sur la Gastro-histérotomie, par le même. 122

Histoire d'une Céphalée avec accès d'épilepsie, suivie d'aliénation mentale, par M. Boileau. 123

Beaux-Arts.

Connaissances mathématiques nécessaires aux Peintres, Dessinateurs et Architectes, par M. Guibal. 129

Mémoire sur la Lithographie, par M. Mathieu. 131

Portraits de Marie-Antoinette et de Girardet, par M. Dumont. 132

Lithographie du Portrait de Stanislas et du Tableau de la prison de Galilée, par M. Laurent. 132

Statues et bas-relief, par M. Jacquot. 133

LITTÉRATURE.

Législation.

Dissertation sur le Duel, par M. Maffioli. 134

Voyages.

Voyage en Italie, par M. Louis Valentin. 135

Voyage sur le Rhin, par le même. 150

Mémoire sur la Croatie militaire, par M. Devere. 157

Digitized by Google

Archéologie; Histoire.

pag.

Recherches sur les Sépultures des Ducs de Lorraine, par M. DUFEUGRAY. 161

Monumens consacrés à la gloire de Jeanne d'Arc dans la commune de Domremy, par M. DE HALDAT. 162

Histoire de René d'Anjou, par M. le Vicomte F. DE VILLENEUVE-BARGEMONT. 169

Éloges; Discours.

Éloge de M. de Bouteiller, par M. JUSTIN LAMOUREUX. 177

Éloge historique de Jeanne d'Arc, par M. DE HALDAT. 195

Éloge de M. François Mandel, par le même. 208

Éloge de M. l'Abbé Vautrin, par le même. 216

Notice historique sur le Dr Jenner, par M. Louis VALENTIN. 227

Discours sur l'importance et les avantages de l'étude des Lettres pour l'orateur du Barreau, par M. DE THIERIET. 237

Discours sur la Littérature des Français, par M. MICHEL BERR. 244

Poésie.

Lyonnel, ou la Provence au 13e siècle, par M. le Vicomte F. DE VILLENEUVE-BARGEMONT. 248

Traduction de la 3e Satire de Juvénal, par M. GUERRIER DE DUMAST. 255

Traduction de l'Appel aux Grecs, par le même. 256

Chios, la Grèce et l'Europe, par le même. 257

Jupiter et la Brebis, Fable, par M. DE CAUMONT. 268

Digitized by Google

pag.
L'Inondation, Conte, par le même. 269
La Grue, Conte, par le même. 276

Ouvrages adressés à la Société. 284

Tableau des Membres composant la Société (1825). 296

FIN DE LA TABLE.

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Princeton University Library
32101 073434969

Digitized by Google

Digitized by Google

Cornell